

Indépendant ou en Club, la FFACCC est à vos côtés



**F. F. A. C. C. C.**

Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars



# Vadrouille en camping-car



Septembre 2019 - n°54



Affiliée à la Fédération Internationale  
des Clubs de Motorhomes

# NOUVEAUTES GAMME 2020



## Amphitryon

3 Intégraux "Made in Spain"



à partir de

**63 500€<sub>TTC</sub>**

## Concept UP

3 profilés + 3 vans + 1 capucine  
Idéal premier achat !

à partir de

**43 200€<sub>TTC</sub>**

« PRÊT À PARTIR »



**benimar**

✉ [info@benimar.es](mailto:info@benimar.es)  
📘 [Facebook.com/BenimarAutocaravanas](https://www.facebook.com/BenimarAutocaravanas)  
📺 [www.youtube.com/AutocaravanasBenimar](https://www.youtube.com/AutocaravanasBenimar)

[www.benimar.fr](http://www.benimar.fr)

# Sommaire

## Fédération

Le mot du Président .....	3
Organigramme de la FFACCC .....	5
Liste des associations et clubs.....	7

## Actualité

Entraide aux voyages.....	13
---------------------------	----

## Sorties

Forum International des Voyages 2019 .....	15
CA et AG FFACCC à Saint Armand Montrond .....	19
Noël en Provence.....	23
Réveillon Saint Sylvestre 2019/2020.....	27
Agay, séjour au Royal Camping.....	29
Sortie à Paris en 2020 .....	31
43 <sup>ème</sup> EURO CC 2020 .....	33

## Comptes rendus

CA à Berck sur Mer.....	35
AG de l'UCCF .....	43
Articles .....	47
Petite balade de l'UCCF en Bretagne.....	48
Carnaval de Coimbra.....	53
Les Fallas à Valencia.....	59
Fête de l'artichaud à Almoradi.....	63
Au Delta de l'Ebre.....	65
Autour du Lac Léman .....	69
Armada de Rouen 2019.....	71

## Informations

Infos FFACCC.....	76
Aire de services à Condé en Brie.....	83
Le coin du bricolage .....	85
Les zones à circulation restreinte.....	87
Recettes.....	88
Articles du Monde du Camping-Car.....	90
Conditions générales de vente.....	94
Sorties des clubs 2019.....	95

## A qui s'adresser ? Fédération : vos interlocuteurs

### • SECRÉTARIAT

Renseignements, demandes d'adhésions, compléments voyages  
Numéro VERT : 0800 800 158 - E-mail : [seccr.ffaccc@orange.fr](mailto:seccr.ffaccc@orange.fr)  
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 15h.

### • PRÉSIDENT

Alain Clavier - Tél. : 06 16 28 72 08 - E-mail : [persoclavier@yahoo.fr](mailto:persoclavier@yahoo.fr)

### • ENTRAIDE VOYAGES

Renseignements voyages, inscriptions Secrétariat FFACCC à Malakoff  
Danielle Roziou - Tél. : 06 75 54 31 05 - E-mail : [cc18c.sam@gmail.com](mailto:cc18c.sam@gmail.com)

### • PROTECTION JURIDIQUE

Géralde Martin - Tél. : 04 67 81 87 45 - E-mail : [protection.juridique@ffaccc.fr](mailto:protection.juridique@ffaccc.fr)

### • RÉDACTION VADROUILLE

Claudine Cousin - Tél. : 06 79 20 59 95 - E-mail : [claudine.cousin1@free.fr](mailto:claudine.cousin1@free.fr)

### • SALON DU BOURGET

Jean-Claude Mouffle - Tél. : 06 59 84 83 08 - E-mail : [ffaccc.salon@orange.fr](mailto:ffaccc.salon@orange.fr)



### VADROUILLE EN CAMPING-CAR N°54

Édité par : EDITIONS DYK - 12, avenue du 8 Mai 1945

95200 Sarcelles - Tél. : 01 39 91 87 88

Directeur de la publication : Yves CHEMAMA

Conception et réalisation : Eric DUFOUR

Impression : Graficas Print

Rédaction : Fédération Française des Associations

et Clubs de Camping-Cars

Claudine COUSIN

3 rue Danton - 92240 MALAKOFF

Numéro VERT : 0800 800 158

Internet : [www.ffaccc.fr](http://www.ffaccc.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/ffaccc/>



Immatriculation agence de voyages N° IM 075100284

Assurance : MACIF N° 15195976

# 2 nouvelles ambiances aux lignes épurées et modernes

Séries 6F, 8F, 80dF, DISTINCTION\*



## Castello

DESIGN & STYLE

Profitez d'une ambiance intérieure moderne grâce à la nouvelle forme de portes de placard pavillon avec revêtement brillant.

*Nouveau bandeau habillage de porte et liseré chrome*



*Nouvelle moulure dessous de pavillon*



## Élégance

CHALEUR & RAFFINEMENT

Le bois massif apporte à votre intérieur une atmosphère agréable et chaleureuse.

*Nouvelles portes de placard avec moulures en bois massif érable*



*Nouvelle ambiance*

\*Portes de placard pavillon brillantes blanches

© Rapido - RAP-INT\_2020 - Ph. J. GONZALEZ - Copy Images - Skyline - E. BERGER



À découvrir  
sur le salon des véhicules de loisir Hall 4 stand B14/B16

Demandez notre catalogue  
sur [www.rapido.fr](http://www.rapido.fr)

# RAPIDO

Retrouvez-nous sur 



Chers Amis Camping-Caristes.

A l'instant où vous lirez ces lignes, notre ÉTÉ et avec lui les vacances, toucheront à leur fin. J'espère que vous aurez pu profiter pleinement, pour certains avec les petits enfants, de la beauté des paysages variés que nous offre notre France.

Depuis une année, nous avons dû nous mettre en conformité avec les nouvelles directives européennes.

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet un nouveau code du tourisme a été imposé à tous les professionnels et aussi aux particuliers qui organisent des sorties en groupe ou des voyages, ce qui a eu comme conséquences immédiates :

- a) Révision de nos conditions générales de vente.
- b) Refonte de nos bulletins d'inscription qui deviennent CONTRATS DE VENTE.
- c) Obligation de détailler au maximum les programmes des sorties.

Ces obligations importantes, mais pas insurmontables, changent nos habitudes. Vous comprendrez qu'aujourd'hui **NOUS NE POUVONS PLUS AGIR COMME PAR LE PASSÉ**, et je remercie les organisateurs de sorties et les Présidents de clubs des efforts qu'ils font pour respecter ces contraintes.

Depuis le 25 mai 2018 nous devons nous conformer à la législation sur la protection des données personnelles, nous avons dû adapter nos bulletins d'adhésions et de ré adhésions.

Nous avons mis un point d'honneur à communiquer davantage avec les adhérents de notre Fédération. Je remercie Jean-Pierre RUELLÉ qui a pris à bras le corps cette mission, c'est lui qui a créé la lettre d'information « Infos FFACCC ». Depuis le début de l'année nous en sommes à la troisième. Au cas où vous ne les auriez pas reçues, ou si vous n'avez pas d'adresse mail, vous les trouverez dans ce numéro de Vadrouille.

À ce sujet cette lettre et bien d'autres informations vous sont adressées par mail, **il est donc indispensable que vous indiquiez à vos Présidents votre adresse mail exacte. Pour éviter que ces envois soient spammés, il suffit que vous entriez dans vos contacts, l'adresse : FFACCC COMMUNICATION : [contact@ffacc.fr](mailto:contact@ffacc.fr)**

Jean-Pierre RUELLÉ est aussi le correspondant auprès de notre partenaire Le Monde Du Camping Car, il rédige tous les mois la rubrique « PAROLE À LA FFACCC ».

#### **Autres nouveautés :**

- J'ai souvent entendu des adhérents dire « que fait la FFACCC ?... Nous n'avons pas d'informations... » C'est pour cette raison que nous avons déplacé nos CA et AG d'octobre juste avant le forum des voyages de novembre. Nous avons décidé de les ouvrir à tous les adhérents de la FFACCC, dans la mesure des places disponibles. Vous trouverez les programmes et bulletins d'inscriptions dans ce numéro. Cette année le forum se tient à SAINT-AMAND-MONTROND (voir détail également dans ce numéro).

#### **NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRÉSENCE.**

- Votre Fédération fait un lifting. Notre équipe «**SALON et COMMUNICATION**» a travaillé sur le **NOUVEAU STAND DU BOURGET**, je vous invite à venir le découvrir du samedi 28 septembre au dimanche 6 octobre 2019, Hall 2B - stand N°4.
- Danièle ROZIAU, secondée par Élisabeth VIGNON, ont mis en place, du 19 au 25 septembre 2020, une semaine découverte de PARIS, notre belle Capitale. Elles ont su concocter un programme où les lieux les plus mythiques et féériques vous enchanteront.

Vous pouvez retrouver le descriptif de ces manifestations sur notre site : [www.ffacc.fr](http://www.ffacc.fr)

Espérant vous rencontrer nombreux, tant au Salon du Bourget qu'au CA, à l'AG, et au Forum des voyages.

Bien amicalement.

**Alain CLAVIER**  
Président de la FFACCC

# TOUJOURS PARTANT TOUJOURS PILOTE

[WWW.PILOTE.FR](http://WWW.PILOTE.FR)

La vie est un saut dans l'inconnu. Chaque journée est une surprise, pour qui veut la saisir. Depuis 1962, Pilote vit intensément cette aventure à vos côtés.

**Toujours à votre écoute**, nos modèles n'ont cessé d'évoluer et notre gamme s'est étoffée : 6 longueurs, 3 niveaux de finition et toujours des centaines d'options possibles. **Toujours soucieux de votre bien-être** nous avons repensé nos espaces intérieurs et créé des ambiances aussi confortables qu'élégantes. L'envie de vous faire vivre des expériences uniques, voilà ce qui nous a toujours guidé. **Toujours plus loin** vers nos envies de découverte et nos rêves de dépaysement.

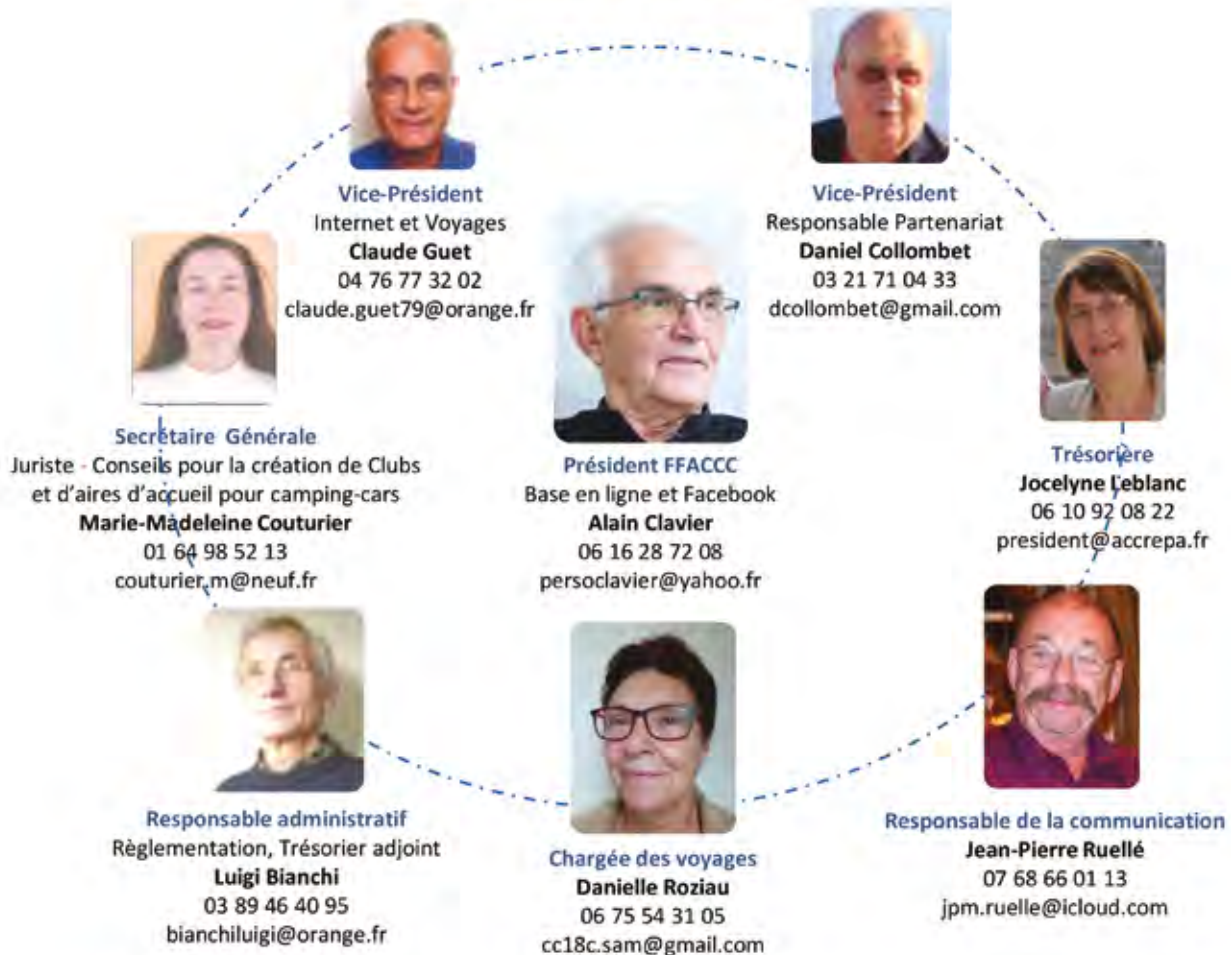
**Maintenant c'est à vous de décider où vous voulez aller et ce que vous voulez vivre. Nous sommes prêts. Et vous ?**



**PILOTE**

## Organigramme de la FFACCC

### Comité exécutif



### Composition du Conseil d'Administration

Les 8 membres du Comité Exécutif + les 30 Présidents de Clubs + les 3 chargés de mission ci-dessous

  
**Salon du Bourget**  
**Jean-Claude MOUFFLE**  
06 59 84 83 08  
ffacc.salon@orange.fr

  
**Protection Juridique**  
**Géralde Martin**  
04 67 81 87 45  
protection.juridique@ffacc.fr

  
**Rédaction Vadrouille**  
**Claudine Cousin**  
06 79 20 59 95  
claudine.cous1@free.fr

Secrétaire FFACCC



**Nathalie Woisselin**  
0800 800 158  
secr.ffacc@orange.fr



# BAVARIA



## BAVARIA

### Source d'inspiration

Bavaria en a fait sa marque de fabrique: un mobilier contemporain au service de votre confort de vie, pour vous offrir des expériences inoubliables. Inspiré par les plus hauts standards du marché, Bavaria améliore encore la qualité de ses finitions et son offre d'équipements, pour vous permettre d'accéder au meilleur. Sa large gamme de véhicules, ses multiples options, ses nouveaux équipements, sauront certainement vous inspirer, pour concevoir votre camping-car idéal.

**Inspirez, vous voyagez à bord d'un Bavaria.**

[www.bavaria-camping-car.com](http://www.bavaria-camping-car.com)



## Liste des Associations et Clubs Membres de la FFACCC

CLUBS	PRESIDENTS	COORDONNEES
<b>A3C</b> Ariège Camping-Car Club	<b>Christian DELRIEU</b> 4, rue Salvador Allende 09400 TARASCON S/ARIEGE	Cluba3c@ariegecampingcarclub.com 06 87 75 91 74 05.61.05 92 08
<b>A3CV</b> Amicale Camping-Cariste de Creuzier le Vieux	<b>Michel CHAPUT</b> 65 rue de Laudemarière 03300 CREUZIER LE VIEUX	micheljutta.chaput@orange.fr  06.16.95.35.65
<b>ACCAP</b> Association Camping-car Atlantique Pyrénées	<b>Daniel DRAUT</b> 12, le Port du Mas 33230 ABZAC	daniel.draut@gmail.com 06.09.90.73.73 05.57.69.74.90
<b>A.C.C.M</b> Association Camping-Car Morbihan	<b>Joël BOUTIER</b> 20, rue Belle Aurore 56150 BAUD	boutierj@orange.fr 06.75.20.83.66 02.97.39.10.52
<b>A C C N D S</b> Association Camping-Cars du Nord Deux Sèvres	<b>Clairette COUTURIER</b> Espace Club Michel Olivier 5, rue Denfert-Rochereau 79100 THOUARS	clairette.couturier@orange.fr  06.12.42.30.84
<b>ACCréPa</b> Association Camping-cariste Région Parisienne	<b>Jocelyne LEBLANC</b> 2, rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE	president@accrèpa.fr 06.10.92.08.22 01.60.84.29.75
<b>AOCC</b> Association Ouest Camping-Car	<b>Alain LEROUX</b> 2B rue Championnat 35580 GUICHEN	aocc-asso@orange.fr  02.99.57.09.34
<b>Autostar</b> Autostar Club	<b>Philippe LOGEL</b> Secrétariat Christine MARREC ZI du Launay 22800 Saint BRANDAN	autostar.club@wanadoo.fr  02.96.79.60.35
<b>C.C 18.Club</b> Camping-Car 18 Club	<b>Fernand ROZIAU</b> 1192, rue des Grands Villages 18200 Saint AMAND MONTROND	cc18c.sam@gmail.com 06.75.54.31.05 02.48.96.49.45
<b>C.C.A</b> Camping-Car Association	<b>Michel DOUCHIN</b> 16, Clos Blain 45450 FAY AUX LOGES	michelcca@orange.fr 06.31.84.40.09 02.38.44.08.85
<b>C.C.C A.M.B</b> Camping-Car-Club Alpes Mont Blanc	<b>Roger MARIN-PACHE</b> 279, route du Chef Lieu 74150 SALES	rogersmp74@yahoo.fr 06.08.05.35.58 04.50.64.88.28
<b>CCC DIGNE LES BAINS 04</b> Camping-Car Club de Digne les Bains	<b>Daniel RICHAUD</b> 9bis, boulevard Soustre 04000 DIGNE les BAINS	cccdignelesbains.04@orange.fr  06.76.57.95.00
<b>CCC EST</b> Camping-Car-Club Est	<b>André GRUNEWALD</b> 11 A, rue du Canonier Corré 67310 WASSELONNE	cccest.andre@gmail.com 06.30.99.18.51 03.88.87.01.70
<b>CCC Ile de France</b> Camping-Car Club Ile de France	<b>Jean-Jacques MICHEL</b> 84, rue de Ponthierry 77310 BOISSISE LE ROI	contact@ccc-iledefrance.com  01.60.68.16.77

SON NOM N'EST PAS USURPÉ :

# RÉGENT



Salon **VDL**

Le Salon des Véhicules De Loisirs

28.09. – 06.10.2019  
HALL 4 · STAND B2



Qu'obtient-on en unissant la technologie de grande série de Daimler Benz au savoir-faire du fabricant de camping-cars LA STRADA ? Exactement, l'un des meilleurs camping-cars de la catégorie compacte. Grande nouveauté : les nouveaux sièges confort SKA conducteur et passager, la garantie de voyages détendus. La perfection au plus haut niveau avec le RÉGENT ! Également disponible en 4x4.

[WWW.LASTRADA-MOBILE.DE](http://WWW.LASTRADA-MOBILE.DE)

CLUBS	PRESIDENTS	COORDONNEES
<b>CCC IPA France</b> Camping-Car-Club Police France	<b>Pierre SUSZEK</b> 8, allée Clément Ader 60260 LAMORLAYE	cncampingcars@ipafrance.org 06.09.66.21.54 03.44.21.21.16
<b>CCC NORMAND</b> Camping-Car-Club Normand	<b>Didier MESSE</b> 2, résidence les Eglantiers 27400 HEUDEBOUVILLE	evelyne.messe@wanadoo.fr 06.81.64.21.36 02.32.40.74.87
<b>CCC Nord Picardie</b> Camping-Car-Club Nord-Picardie	<b>Daniel COLLOMBET</b> Maison des Sociétés 16, rue Aristide Briand 62000 ARRAS	president@cccnp.fr  06.95.77.98.07 03.21.71.04.33
<b>CCC Pays de Fayence</b> Club Camping-Car Pays de Fayence	<b>Patrick LABLANCHE</b> 1123 E Chemin de la Teyrière 83440 FAYENCE	patrick.lablanche@gmail.com 06.82.80.87.52 04.94.84.73.39
<b>C.C.C PCA</b> Camping-Car-Club Provence Côte d'Azur	<b>Christian CASTEL</b> 436 rue du Général Weygand 83220 LE PRADET	castelchristian@hotmail.com 06.09.07.54.74 04.94.65.78.53
<b>C.C.C. R.A</b> Camping-Car-Club Rhône Alpes	<b>Bernard DEPIERRE</b> 66 bis rue Deleuvre 69004 LYON	president@cccra.fr  06.08.65.03.60
<b>CCC SO</b> Camping-Car-Club Sud-Ouest	<b>Jean-Louis LHERMITTE</b> 62 rue de la Perche 17600 CORME-ÉCLUSE	ljl17600@hotmail.fr 06.63.78.95.16 05.46.02.94.46
<b>Club DETHLEFFS France</b>	<b>Suzanne MATHIAUD</b> 2, rue de la Tuilerie 03190 VENAS	club@dethleffs.fr 06.07.70.46.90 04.70.06.83.87
<b>L'Escapade CCC</b> L'Escapade Camping-Car Club	<b>Michel GEORGET</b> 7, impasse de la Rose des Vents Domaine de Kercouédo 56640 ARZON	georget.mm@orange.fr  02.97.53.68.03
<b>FAMCC</b> Les Familles en Camping-Car	<b>Philippe NERBORAC</b> 38 allée des Mésanges 83130 LA GARDE	contact@famcc.club  06.52.63.41.34
<b>HEXAGONE</b> Amicale Camping Cariste	<b>Patrick MOURRAUT</b> 6, rue de la Fosse Malard 22800 QUINTIN	mourraut.patrick@orange.fr  06.84.46.63.04
<b>ITINEO Le Club</b>	<b>Michel BRUNEAUX</b> 2bis, rue du Lieutenant Lecomte 78510 TRIEL SUR SEINE	president.clubitineo@gmail.com  01.83.57.57.70
<b>Les MIGRATEURS</b>	<b>Gérard GUIRAUD</b> 121, rue Guillaume de Bray 77480 BRAY SUR SEINE	contact@lesmigrateurs.fr  06.66.88.44.78
<b>O.3.C</b> Opale Camping-Car-Club	<b>Annie ROUSSEL</b> 216, route de Gravelines 62100 CALAIS	O3C@outlook.fr  03.21.97.56.76
<b>SMH</b> Sud Motorhome	<b>Alain CASENAVE</b> 60 chemin de Belloc 31180 LAPEYROUSE FOSSAT	alainalinecasenave@free.fr 06.09.70.10.00
<b>UCCF</b> Union des Camping-Caristes de France	<b>Jean-Pierre RUELLÉ</b> 268 avenue Général de Gaulle 30330 CONNAUX	jpm.ruelle@icloud.com 07.68.66.01.13 04.66.90.14.21

# Priorité à la convivialité



- Grand salon en U arrière modulable



- Transformation rapide lit arrière avec système sommier peigne

## LIVINGVAN



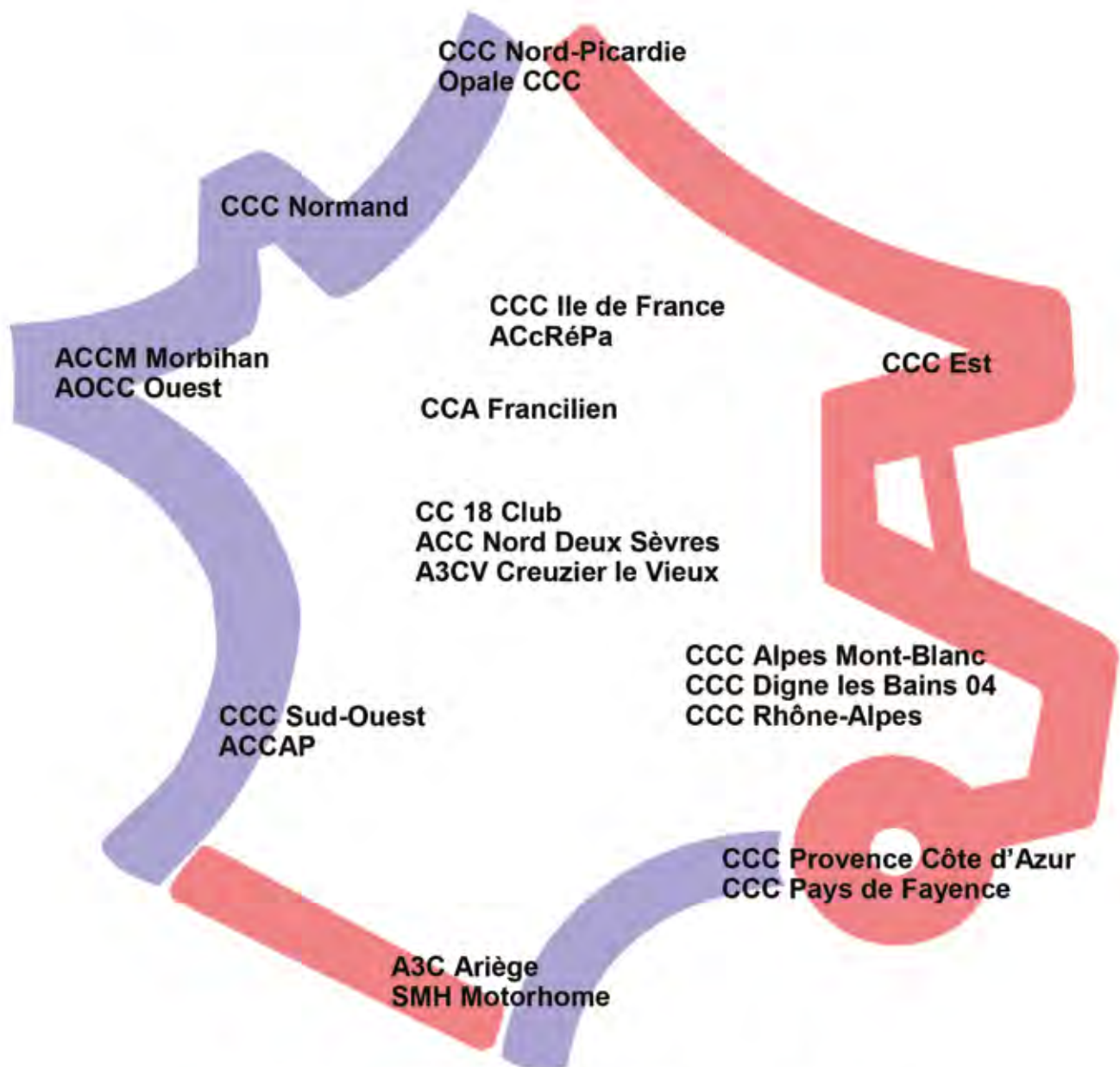
Découvrez l'intégralité de la Collection 2020 sur : [www.campêrêve.fr](http://www.campêrêve.fr)

 Suivez-nous sur Facebook

GRUPE  
**RAPIDO**

# Campêrêve

## Implantation des Associations et Clubs



CLUBS NATIONAUX	CLUBS DE MARQUES
CCC IPA France	Autostar Club
L'Escapade CCC	Club Dethleffs France
FAMCC	Itinéo le Club
HEXAGONE	
Les Migrateurs	
U.C.C.F.	



LE VOYAGEUR



# L'EXCEPTION EST LA RÈGLE

Franchissez le seuil de votre Le Voyageur et entamez votre périple sous le signe de l'amour, de la liberté, du luxe et de la volupté. L'élégance et la générosité de ses courbes, la délicatesse qui émane de ses selleries et le style avant-gardiste de sa carrosserie, raffiné et robuste, font de votre camping-car l'essence même du savoir-faire à la française.

Toujours à la recherche de l'exception, nous avons créé **une nouvelle ambiance «Dune»**, vous assurant un réel gain de lumière et une sublimation des espaces de votre véhicule grâce à sa teinte claire et chaleureuse.

## Entraide aux voyages

Le complément voyages

### LISTE ACTUELLE DES COMPLÉMENTS DISPONIBLES

AUTRICHE	CROATIE	POLOGNE
BULGARIE	MAROC	TUNISIE
ECOSSE	HONGRIE	SLOVENIE
ESPAGNE	NORVÈGE	IRLANDE
GRÈCE	PORTUGAL	PAYS BALTES
ISLANDE	SARDAIGNE	TURQUIE
ROUMANIE	SICILE	

Ces compléments ont pour seul but d'aider les adhérents de la FFACCC et ils sont mis à jour avec les renseignements que certains nous adressent.

Vous pouvez aussi nous envoyer les renseignements sur les pays que vous avez visités.

Nous remercions tous ceux qui l'ont déjà fait.



**POUR OBTENIR CES FICHES VOYAGES, VEUILLEZ RETOURNER LE DOCUMENT ACCOMPAGNÉ DE 5 TIMBRES, AU TARIF NORMAL EN VIGUEUR, PAR FICHE DEMANDÉE.**

**Par courrier à :**

**FFACCC**

**3 rue Danton**

**92240 MALAKOFF**

**Ou par mail : [secr.ffaccc@orange.fr](mailto:secr.ffaccc@orange.fr) (gratuit)**

### DEMANDE DE COMPLEMENT VOYAGES

Vadrouille septembre 2019

NOM : ..... Je désire obtenir les fiches suivantes :

PRÉNOM : .....

CLUB : .....

N° D'ADHÉRENT : .....

ADRESSE : .....

.....

C.P. et VILLE : .....

SOYEZ LIBRES  
DE VOUS ÉGARER

APPRÉCIÉ PAR PLUS DE

500.000

FAMILLES\*



AVEC VOTRE **DUCATO**, QU'ATTENDEZ-VOUS POUR EN PROFITER ?

EN EUROPE, CES 10 DERNIÈRES ANNÉES, PLUS DE 500 000 FAMILLES ONT CHOISI  
UN CAMPING-CAR SUR BASE **FIAT PROFESSIONAL DUCATO**.

DUCATO, LA BASE IDÉALE POUR DES CAMPING-CARS SÛRS ET AGRÉABLES À VIVRE QUI OFFRE TOUT UN MONDE DE SERVICES :

- ÉLU 11 FOIS DE SUITE « MEILLEURE BASE DE CAMPING-CAR DE L'ANNÉE »\*\*\*
- PLUS DE 35 ANS D'EXPÉRIENCE ET 400 VERSIONS DÉDIÉES
- UN SERVICE CLIENTS DANS 51 PAYS ET EN 15 LANGUES, ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H/24, 7J/7, 6 500 ATELIERS AGRÉÉS
- EXTENSION DE GARANTIE\* JUSQU'À 5 ANS AVEC ASSISTANCE ROUTIÈRE DÉDIÉE DANS TOUTE L'EUROPE INCLUSE

RETROUVEZ-NOUS SUR [WWW.FIATCAMPER.COM](http://WWW.FIATCAMPER.COM)

REJOIGNEZ-NOUS SUR  

NUMÉRO D'APPEL GRATUIT DÉDIÉ 00800 3428 1111

\*JUSQU'À 5 ANS DE GARANTIE CONTRACTUELLE + EXTENSION DE LA GARANTIE OPTIONNELLE DE UN À TROIS ANS.  
\*\*TRANSFORMATIONS DUCATO BASE CAMPING-CAR EN EUROPE AU COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES.  
\*\*\* PRIX DÉTERMINÉ PAR LES LECTEURS DU MAGAZINE ALEMANNO PROMOTIO.

VEHICULE NON COMMERCIALISÉ, PRÉSENTÉ POUR LES BESOINS DE LA COMMERCIALISATION AU CHOIX



PROFESSIONAL



**« FORUM INTERNATIONAL DES VOYAGES 2019 de la FFACCC »**  
**Ouvert à tous les camping caristes.**



**Programme du 9 Novembre au 12 Novembre 2019.**

**Vendredi 8 Novembre 2019 : 12 h à 18 h. Accueil des équipages. « Pour être ensemble, arrivez ensemble ».**

Accueil des équipages sur le parking de la Salle Aurore (La Cité de l'Or)

Rue des Orpailleurs - Saint Amand Montrond (18200) - **GPS : N = 46° 43' 7308" - E = 2° 31' 43, 4892"**

**Arrivez vides et pleins faits. Aire de services gratuits : à 2 Km Aire de Virlay, route de Bourges à S A M (18200)**

**Vendredi 8 Novembre 2019**

19 h 30 Apéritif de bienvenue

**Samedi 9 Novembre 2019**

9 h à 18 h Ouverture du marché artisanal

14 h Inauguration du forum

14 h à 18 h Forum International des voyages

19 h 30 **Repas Berrichon** du club CC18C avec apéritif, **soirée dansante**

**Dimanche 10 Novembre 2019**

9 h à 12 h et 14 h à 18 h Forum des voyages

**Jeux gratuits toute la journée**

18 h Résultat des jeux et récompense

19 h Repas ensemble, tiré du panier

**Lundi 11 Novembre 2019**

10 h Dépôt de gerbe au monument aux morts  
 9 h à 12 h et 14 h à 17 h 30 Forum des voyages  
 18 h 30 Tirage de la Tombola  
 19 h 30 Repas de Gala de la FFACCC, Avec un spectacle **INOUBLIABLE**, Humoriste, imitateur, chanteur...2 heures de fou rire assuré



**Mardi 12 Novembre 2019:**

**PROLONGATION** : Visite du château de Peuffeilhoux, le musée des maquettes animées et le canal du Berry,



**Repas du midi** dans une salle du Château

**Les artisans seront présents, les : 9 / 10 / 11 Novembre 2019, certains seulement Samedi 9 Novembre**

Champagne Félix des Lys, Domaine Girault vin de Sancerre, BCR programmation du moteur, Escargots Le Jacquin, Salaisons de Pradelles, Fromages d'Orval, Huilerie la Belle du Berry, La Brioche Berrichonne, MACIF, Confort'therme, etc. ...

**Pour tous renseignements : Danielle & Fernand Roziau**

1192, Rue des Grands Villages 18200 Saint Amand Montrond - Tél. 02 48 96 49 45 – Port. 06 75 54 31 05



Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 11 décembre 1990

Immatriculation. Voyages N°IM075100248 - Assurance MACIF N° 15195976

Siège social : 3 Rue Danton 92240 Malakoff

Téléphone : 0800 800 158 - E-mail : [seccr.ffaccc@orange.fr](mailto:seccr.ffaccc@orange.fr) - Site : [www.ffaccc.fr](http://www.ffaccc.fr)



## PARTICIPER AU FORUM INTERNATIONAL DES VOYAGES Saint-Amand-Montrond (18)

Le « forum des voyages » est devenu « Forum international des voyages » car ouvert à tous les clubs adhérents à la FICM.

Il a toujours été conçu comme un lieu d'échanges mais petit à petit il est plus devenu une vitrine de nos partenaires voyagistes professionnels.

Leur présence est indispensable et nous nous en félicitons.

MAIS il nous faut retrouver l'esprit d'échange d'informations entre camping-caristes.

L'an passé, une dizaine d'équipages présentaient des voyages réalisés par eux-mêmes.

Cette année il nous faudrait être encore plus nombreux.

*Vous avez réalisé un voyage en France ou à l'étranger, organisé par vous-même.*

*Il était de quelques jours ou de plusieurs semaines : Peu importe !*

*Il était sans prétention : Peu importe !*

*Il intéressera obligatoirement d'autres camping-caristes, et c'est important.*

Que vous faut-il ?

- ∞ La carte de votre trajet.
- ∞ Des photos ou des cartes postales.
- ∞ Si possible la liste de vos points de chute : Bivouac, aires de services, campings, autres.....
- ∞ Des visites que vous avez appréciées, des lieux à éviter ...

Ce n'est pas compliqué !

Vous avez peur de ne pas y arriver ? On vous aidera. Si besoin de quelques photocopies, on vous les fera.

Et puis vous aurez une table et des chaises !!! Et vous ne serez pas pris pendant toute la durée du forum !

Mais surtout pour vous récompenser de votre effort et de votre engagement au service de tous, vous aurez droit à une récompense surprise offerte par la FFACCC.

N'hésitez plus, remplissez le bulletin ci-dessous et joignez-le à votre fiche d'inscription.

 **ON COMPTE SUR VOUS !**

Jean-Pierre Ruellé

Chargé de la communication  
FFACCC

Fernand Roziau

Président du CC18C  
Organisateur du Forum

Alain Clavier

Président de la FFACCC

### PRÉSENTATION D'UN VOYAGE

NOM..... PRÉNOM.....ADHÉRENT N° ..... CLUB.....

Je présenterai le voyage : .....

Réalisé en .....

Descriptif rapide : .....

.....

J'apporterai

Carte du trajet  liste des points de chute  autres listes .....

Autres documents .....

J'ai un ordinateur (tablette ...) et j'aurai besoin d'électricité.

Je peux présenter un montage audiovisuel du voyage (pas plus de 20 minutes).

À..... le .....Signature

A retourner à : Fernand Roziau - 1192, rue des Grands Villages - 18200 SAINT AMAND MONTROND

# Un coin de paradis

les pieds dans l'eau...



## VOTRE CAMPING ★★★★★ SUR LA CÔTE D'AZUR

- Accès direct à la plage de sable fin
- 45 ha de pinède
- Camping - Caravaning
- Camping-Car - Bungalow
- Sport, animations et club enfants
- Wifi, bars-restaurants, supermarché, wellness

CAMP DU DOMAINE

2581 Route de Bénat - La Favière - 83230 Bormes-les-Mimosas - FRANCE - Tél : +33 (0)4 94 71 03 12



mail@campdudomaine.com - www.campdudomaine.com

## « Conseil d'Administration, Assemblée Générale, De la FFACCC du 6 au 8 Novembre 2019 »

**Pour la première fois, tous les adhérents, dans la limite des places disponibles, pourront assister, aux C A et à l'A G de la FFACCC.**



**Mardi 5 Novembre 2019 : 12 h à 18 h. Accueil des équipages** sur le parking de la salle Aurore  
**« Pour être ensemble arriver ensemble ».**

La Cité de l'Or Rue des Orpailleurs - Saint Amand Montrond (18200)

GPS : N 46° 43' 7308" – E 2° 31' 43, 4892"

**Arriver vides et pleins faits**

**Aire de services gratuits:** à 2 Km Aire de Virlay, route de Bourges à St Amand Montrond (18200)

**Navette Gratuite pour se rendre en ville - Près de la salle : Piscine, sauna, hammam.**

**Mercredi 6 Novembre 2019 :**

9 h à 12 h Accueil des équipages

9 h à 12 h Réunion du Comité Exécutif

14 h à 17 h 30 Réunion des Présidents

19 h 30 Pot de Bienvenue

**Jeudi 7 Novembre 2019**

9 h à 12 h Conseil d'Administration FFACCC

14 h Visite libre de Saint Amand Montrond,  
ou Piscine, sauna, hammam.

19 h 30 Cocktail dînatoire servi à table

**Vendredi 8 Novembre 2019**

9 h à 12 h Fin du C A. Suivi de L'Assemblée Générale

14 h Fin A G de la FFACCC - Après-midi libre

**Pour tous renseignements à :** Danielle & Fernand Roziau

1192 Rue des Grands Villages

18200 Saint Amand Montrond

Tél. 02 48 96 49 45 – Port. 06 75 54 31 05





# LIBRE D'ÊTRE VOUS



## SUIVEZ VOTRE INSPIRATION

Pour vous qui ne voulez ressembler qu'à vous. Pour vous qui êtes libres de sortir des voies toutes tracées et d'exprimer votre singularité. Pour vous, Bavaria imagine des véhicules de caractère.

Vous connaissez sa marque de fabrique : un mobilier contemporain au service de votre confort. Vous savez que la qualité de son isolation vous offrira des opportunités de voyages inoubliables.

Laissez-vous surprendre par sa large gamme de véhicules, ses nouvelles implantations et ses multiples options. Elles sauront vous inspirer votre véhicule idéal.



**BAVARIA**

**Vous êtes libres, vous êtes en Bavaria.**

[www.bavaria-camping-car.com](http://www.bavaria-camping-car.com)



Noël en provençale

Sortie ouverte aux adhérents de la FFACCC

# Noël en Provence

## Santons, crèches et traditions.

### Du 8 au 15 décembre 2019



Comme toute sortie a un objectif, nous allons vous conter une tradition provençale bien vivante : celle du gros souper.

Au commencement, la tradition prend sa source le 4 décembre de chaque année à l'occasion de la Sainte Barbe. Du blé et des lentilles sont semés sur du coton imbibé d'eau dans une coupelle afin de produire de bonnes et jolies pousses, signes d'abondance et de prospérité. On les déposera, le soir de Noël, autour de la crèche.



La soirée de Noël débute par le « cacho-fio », ou « bouta cacho-fio » (bouter le feu à la bûche) ancienne coutume païenne au cours de laquelle le plus jeune et le plus vieux de l'assistance portent, ensemble, une bûche d'un arbre fruitier, la fait s'embraser puis font trois fois avec le reste de l'assemblée le tour de la table recouverte des

trois nappes de dimensions décroissantes rappelant la Sainte Trinité tandis que l'aïeul prononce des paroles de bénédiction en provençal. La bûche doit se consumer durant trois jours et trois nuits, puis un fragment de bûche est placé sous le lit pour protéger la maison du tonnerre et des incendies.

L'apothéose gastronomique de cette fête ancestrale est sans conteste possible « lou gros soupa » (le gros souper) pris en famille avant la messe de minuit. Sur la table dressée sur trois nappes blanches, les coupelles de blés et lentilles semés à la Sainte Barbe sont disposées et enrichies d'une branche de houx pour apporter le bonheur et de trois bougies qui symbolisent le passé, le présent et l'avenir. L'incontournable présence de trois morceaux de pain s'explique par la part du pauvre (son couvert est mis à cette fin ou fait !), celle des convives et enfin la part fétiche conservée dans une armoire. Après avoir dégusté les sept plats maigres de poissons et de légumes, sont disposés sur la table les treize desserts mangés au retour de la messe de minuit. Cet éventail est composé de la « pompa a l'oli » (pompe à huile qui est une brioche plate confectionnée à l'huile d'olive et à l'anis), des quatre mendiants représentant les quatre ordres religieux catholiques ayant fait vœu de pauvreté. De noisettes et noix pour les Augustins, de figues sèches pour les Franciscains, de d'amandes pour les Carmes et de raisin sec pour les Dominicains. Des pommes, des poires (mais pas de scoubidou) du nougat noir et blanc, du raisin frais et des sorbets complètent cette profusion alléchante. Parfois sont ajoutés des confiseries (calissons, truffes, ...) des oreillettes (beignets à la fleur d'oranger), des dattes et autres douceurs que chaque convive se doit d'engloutir avec parcimonie (ou non !) afin de s'assurer une bonne fortune pour l'année à venir.



Après vous avoir mis en appétit, nous vous invitons à découvrir ce qui gravite autour de cette semaine exploratoire : les santons et les crèches dans lesquelles ils sont mis en scène.

Les santons (santouns ou petits saints) sont des figurines en argile non cuite destinées à prendre place dans la crèche provençale. Ils évoquent les habitants d'un village représentés dans les métiers traditionnels et disposés tout au long d'un parcours conduisant à la crèche. Le paysage est composé de collines, rivières, œuvre d'art, moulin, église, mairie, et évidemment

l'étable où se rend tout ce petit monde.



La crèche, dont l'origine remonte dans l'Italie du XII<sup>ème</sup> siècle, est mise en place début novembre et enlevée début janvier après l'Epiphanie, moment où les rois mages rejoignent les autres personnages. Outre « l'enfan Jèsu ou lou tant bèu pichot » (l'enfant Jésus ou le si bel enfant), « Sant Jousè » (saint Joseph) est à gauche de l'enfant Jésus, « la Santo Vierge » (Marie, la Sainte Vierge) se tient à droite du nouveau-né, « lou biou » (le bœuf) est de la même dimension que l'âne et se place à gauche du nouveau-né le réchauffant avec son haleine, « l'ase » (l'âne) est représenté allongé, tournant le dos à l'enfant Jésus, sont les plus représentatifs.

D'autres santons enrichissent ce paysage : li pastre (les bergers, les pâtres) et l'ange Boufarèux petit personnage aux joues gonflées, ailes déployées soufflant dans une trompette pour annoncer la bonne nouvelle, lou viei et la vieïo (le vieux et la vieille), lou ravi (le ravi ou idiot du village), Pistachié et Giget valets de ferme portant des offrandes, lou tambourinaire (le tambourinaire).

Les petits métiers n'ont pas été oubliés avec lou pescadou (le pêcheur), la peissouniero (la poissonnière), lou pourtarié d'aigo (le porteur d'eau), lou bouscatié (le bûcheron), la jardiniéro (la jardinière), la masiéro (la fermière avec les produits de la ferme), lou mounié (le meunier, avec son sac de farine), lou boulangié (le boulanger), lou banastaire (le vannier), l'estamaire (le rétameur), l'amoulaire (le rémouleur) et la bugadiéro (la lavandière), le chasseur et le ramoneur.

Apparaissent au détour d'un chemin des personnages de la vie quotidienne tels le curé, le moine et lou Conse (le Maire) qui se mêlent avec l'Arlésienne, l'aveugle et son fils, le boumian et la boumiane (les Bohémiens).



Christian MILLOT



Inscriptions Renseignements  
Gaëtan GIULIANA  
27, bld Alexandre de Fraissinette  
42100 SAINT ETIENNE  
Tél : 04 77 46 47 15  
06 01 92 41 94  
gaetan.giuliana@gmx.fr



Sortie limitée à  
15 CC minimum  
40 personnes maximum

Les inscriptions seront closes  
dès 40 personnes atteints.



# Noël en Provence

Du 8 au 15 décembre 2019

**Vaison la Romaine:** Entre vallée du Rhône et Mont Ventoux, proche des Dentelles de Montmirail, ce musée à ciel ouvert offre aux visiteurs un patrimoine exceptionnel : des vestiges antiques (sites de Puymin et de la Villasse), des monuments plus récents (cathédrale Notre-Dame-de-Nazareth, tour du beffroi surmontée d'un campanile,

château comtal, pont antique, et son marché du mardi matin autorisé en 1483 par le Pape Sixte IV

**Carpentras :** Cette terre papale de 1229 à 1791 vous offre une architecture inspirée des modèles italiens et juifs. Sa synagogue est la plus vieille de France et est toujours en activité, son arc romain et sa porte d'Orange sont des vestiges du 14<sup>ème</sup> siècle.

Mais, c'est par ailleurs une terre fertile (fraises, melons, vignobles, truffes, ...) qui fait le bonheur des nombreux forains sur le marché provençal du vendredi matin. Un passage dans cette ville est indissociable de la visite de la confiserie du Mont Ventoux où vous pourrez tout apprendre sur les secrets de la fabrication artisanale du fameux berlingot !

**Cavaillon :** capitale renommée du melon certes, mais pas uniquement. Un patrimoine exceptionnel vous y attend : arc romain, synagogue du XV<sup>ème</sup>, cathédrale Saint-Véran consacrée en 1251 par le pape Innocent IV et son cloître roman, la porte d'Orange vestige des remparts aujourd'hui disparus, et, au cœur de la ville la colline Saint Jacques terre de la civilisation Cavare et sa vue imprenable sur le Mont Ventoux, les Alpilles, la Durance, ...

**Gordes :** ce village faisant partie des plus beaux villages de France est perché sur un piton rocheux et érigé en pierre blonde. Au détour de notre flânerie, nous pourrions découvrir la château-forteresse, les caves du palais Saint-Firmin creusées dans la roche et classées monuments historiques, la chapelle des pénitents blancs, et tout un éventail de curiosités : cadran solaire, voûtes, arches, ....

**Isle sur la Sorgue:** surnommée la « Venise Provençale », la commune célébrée par de grands poètes (Pétrarque en fût du nombre), est le symbole de la cohabitation réussie entre l'homme et la nature : roues à aubes, quais, « négoci-chin » (embarcation des pêcheurs traduite par chien qui se noie), ne font que mettre en valeur son formidable patrimoine : collège Notre-Dame des Anges, tour d'Argent, grenier public, ...en sont quelques exemples.

**Arles :** la ville de Van Gogh possède un patrimoine romain et roman qui en ont fait une ville classée par l'UNESCO comme patrimoine mondial de l'Humanité à triple titre : 1) le centre ancien et l'ensemble des monuments 2) une des quatre voies traversant l'Europe jusqu'à de Compostelle mais aussi chemin de Rome et de Jérusalem, 3) espaces naturels d'intérêt mondial par l'inscription de la Camargue au réseau des biosphères.

**Les Baux de Provence :** classée également parmi les plus beaux villages de France, nous pourrions voir le château étendu sur 5ha et toutes ses constructions, les carrières de lumières nous éblouirons par la mise en valeur de ce site industriel dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

## Déroulement de la sortie

### Dimanche 8 décembre à partir de 13h30

- ♦ Arrivée et installation des CC à Vaison La Romaine, avenue de Coudray N : 44° 14' 47'' E : 5° 04' 27''

### Lundi 9 décembre

- ♦ 10h00 : visite guidée du site archéologique de PUYMIN
- ♦ Après-midi libre. Nous avons la possibilité de découvrir la cathédrale de Nazareth et son cloître, le site archéologique de la Villasse avec le pass Puymin.
- ♦ 17h00 : départ pour Carpentras où nous stationnerons sur le parking réservé des Couquières (champ de foire roseaie), boulevard Maréchal Leclerc vers la salle polyvalente Ozon.

### Mardi 10 décembre Journée Bus

- ♦ 9h00 départ de l'office de tourisme pour un circuit de 3h00 de l'artisanat autour des crèches provençales avec un guide conférencier. Nous visiterons La Roque sur Pernes, Saint Didier et Venasque. Sur le chemin du retour nous ferons une halte à Saumane pour admirer une immense crèche animée.
- ♦ 12h00 Retour à Carpentras.
- ♦ 15h00 : visite confiserie artisanale et dégustation (berlingots) puis crèche monumentale à l'Office de Tourisme.
- ♦ 17h00 départ pour l'aire de stationnement de Cavaillon située 495, avenue de Boscodomini où nous resterons 5 nuits.

### Mercredi 11 décembre

- ♦ 9h00 visite guidée de Noël de Cavaillon et de l'hôtel d'Agar où nous pourrions contempler des personnages de crèches, des santons, ainsi que de nombreuses peintures, gravures et sculptures venant éclairer notre connaissance provençale.
- ♦ 15h00 visite de la synagogue puis temps libre sur le marché de Noël.

### Jeudi 12 décembre

- ♦ 9h00 : départ en covoiturage pour une visite guidée de Gordes, suivie d'un temps libre sur le marché de Noël.
- ♦ Retour libre sur notre aire à Cavaillon.
- ♦ 17h00 : Noël Provençal organisé par le groupe Embelido.
- ♦ En soirée, repas en option (menu : voir contrat de vente).

### Vendredi 13 décembre

- ♦ 9h00 : départ en covoiturage pour l'Isle sur la Sorgue.
- ♦ 10h00 à 11h30 : visite guidée de la Venise Comtadine où nous pourrions éveiller nos papilles avec une dégustation de fruits confits.
- ♦ Avant le retour à Cavaillon, nous disposerons d'un temps libre sur le marché de Noël.

### Samedi 14 décembre Journée Bus

- ♦ 9h00 : départ pour Arles pour une visite guidée gourmande.
- ♦ Matin : découverte de l'amphithéâtre et des arènes.
- ♦ 12h00 : déjeuner .
- ♦ Après-midi : découverte et dégustation des 13 desserts.
- ♦ 18h00 : retour à Cavaillon .
- ♦ 19h30 : veillée provençale avec le groupe Embelido.

### Dimanche 15 décembre

- ♦ 9h00 : départ pour les Baux de Provence.
- ♦ Fin de la sortie...

#### Synthèse de la sortie :

Toutes les visites guidées sont accessibles aux personnes à mobilité réduite hormis le village perché de Gordes et une partie de l'hôtel d'Agar construit sur plusieurs étages.

Le covoiturage se fait en tenant compte du nombre de places indiqué sur la carte grise du véhicule.

Certaines visites et transports en commun ne sont pas autorisés aux animaux domestiques (info lors des briefings journaliers).







**EURA MOBIL**

SALON DU BOURGET  
HALL 2/B1

*RECHERCHER L'IMMENSITÉ.  
DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX CHEMINS.  
VOYAGER LOIN DES FOULES.  
SE RESSOURCER.*



*Your  
Quality Time.*

**60**   
YEARS ANNIVERSARY

Depuis maintenant 60 ans, Eura Mobil fabrique des camping-cars de haute qualité et fiabilité pour vous permettre de profiter de vacances de rêve personnalisées. Grâce à une carrosserie moderne en matériau PRV et sans bois, dotée d'une garantie d'étanchéité de 10 ans, à une construction avec double plancher résistante aux conditions hivernales et espace de rangement optimisé ainsi qu'aux nombreuses innovations destinées au bien-être, voyager dans votre Eura Mobil deviendra une expérience vraiment inestimable. [www.euramobil.de/fr](http://www.euramobil.de/fr)



## REVEILLON SAINT SYLVESTRE 2019 /2020

Du 30/12/2019 au 1<sup>er</sup>/01/2020 à la salle polyvalente de Ballots 53350

GPS : N 47°53'44.4 W 01°03'01.9

Parking goudronné autour de la salle, commerces à proximité et borne Camping-Car à la base de loisirs « La Rincerie » à Ballots.

Ballots est une commune située au sud de la Mayenne en région Pays de la Loire à la frontière de la région Bretagne. Au dernier recensement (2015), Ballots comptait 1269 Balloçaises et Balloçais. Ballots est une commune adhérente du groupement des communes au nom burlesque qu'elle a accueilli cet été. Elle se trouve au carrefour de La Guerche de Bretagne appréciée pour son grand marché du mardi, de Craon réputée pour ses courses hippiques, son château et parcs. Elle se situe aussi non loin de la base de loisirs nautique « La Rincerie », très connue dans le sud Mayenne...

*Comme d'habitude, merci d'arriver avec les pleins et les vides.  
(Merci de respecter les horaires, pas d'accueil avant 15 h30 )*

**Chanteurs, musiciens et conteurs, pensez à vos répertoires et instruments**



### MENU du réveillon

### Lundi 30/12/2019

Apéritif  
Acra  
Cannelé à l'oignon  
Velouté de lentilles et crème fouettée au lomo  
Mousse de panais et chorizo

Dès 15 h 30 : Accueil à la salle des fêtes,  
18 h : Pot de bienvenue,  
20 h 30 : Animations variées par les adhérents.

Foie gras cuit et brioche perdue en aigre douce

### Mardi 31/12/2019

Merlu rôti, chou romanesco et son velouté de courge butternut

Matinée libre ou randonnée pédestre,  
12 h : Apéritif amical,  
Après-midi , jeux de cartes, pétanques, etc.,  
19 h 30 : Dîner dansant,  
Plus tard, soupe à l'oignon.

Trou normand traditionnel

Filet de boucher rôti, sauce du Maine au foie  
Mousseline de céleri  
Darphin de pommes de terre

### Mercredi 1<sup>er</sup>/01/2020

Assiette de deux fromages et salade

9 h 30 : Réveil aux croissants,  
Matinée libre,  
12 h 30 : Buffet chaud,  
17 h 30 : Dislocation (nuit possible sur le parking).

Café gourmand  
Soupe à l'oignon

#### Vins :

*Saumur pétillant « Baron des Morandières », Malvoisie côte d'Ancenis, Sauvignon « château d'avrillé »,Faugères AOP Mas Olivier, Crémant de Loire platinum « château d'Avrillé »,  
Eau, café.*

Les inscriptions acceptées dans la limite des places disponibles, sont à faire parvenir dès maintenant et avant le 10 décembre 2019, accompagnées d'un chèque à l'ordre de A.O.C.C. à :

Marie-Thérèse et André AUBRY  
146, route de Montjean  
53230 COSSE-LE-VIVIEN

Mail : thereseaubry53@orange.fr  
Tél : 02.43.98.84.84.  
Port : 06.29.14.65.69.



A.O.C.C

# CONTRAT de VENTE A.O.C.C

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C et du nouveau code du Tourisme. Pour pouvoir participer, il faut être membre de la FFACCC.



FFACCC

3rue Danton 92240 Malakoff

Intitulé :

Réveillon Saint Sylvestre 2019

**Dates du séjour :** Du 30 décembre 2019 au 01 janvier 2020.

**Nom et Prénom de l'organisateur :** Marie-Thérèse & André AUBRY

**Participants :** Impératif N° adhérent FFACCC.....

Monsieur..... Prénom :.....

Madame :..... Prénom :.....

Adresse :.....

CP :.....Ville:.....Tel :.....

*Pour le retour du contrat et confirmation de votre inscription, nous indiquer votre mail :*

Email : .....@.....ou joindre enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C.....Immatriculation..... 1ère Sortie  OUI  NON

**Inclus dans le prix :** ( Pots, stationnements gratuits )

**Ne sont pas inclus dans le Prix :** (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc. )

**Contrat de vente** (établi en double exemplaire dont un à conserver par le participant)

	Prix/Personne	Nb/pers	TOTAL
Montant sortie	105.00 €		
Option Buffet	14.50 €		
<b>Montant TOTAL</b>			

\*\*\* **Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du club.**

Je soussigné M ou Mme ..... agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent A.O.C.C. moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10€ de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, figurant dans cette revue et dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 12€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur. Certifié avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui  Non

Si OUI,  Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

Je souscris, Au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par internet) et règle directement la compagnie \* en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

[\(https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/\)](https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/)

\* tarif 2018 : 2.4% du prix du voyage

**Intolérances alimentaires :**

Monsieur : NON  OUI  LESQUELLES : .....

Madame :NON  OUI  LESQUELLES : .....

Autres personnes : NON  OUI  LESQUELLES : .....

Date Le.....

A.....

Signature de l'adhérent

**Contrat à retourner impérativement avant le 30 Octobre**

**accompagné du règlement à l'ordre de L'A.O.C.C**

Signature et cachet du club

Le.....

Marie-Thérèse & André AUBRY

146 Belle Vue - route de Montjean

53230 COSSE LE VIVIEN

Tel : 02 43 98 84 84 Port : 06 29 14 65 69



A.O.C.C

E-mail : thereseaubry53@orange.fr

Nom Prénom du signataire : .....

( Retourner un double au participant )

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1er juillet 1901. Siège social : 2b rue du championnat 35580 GUICHEN.

Déclaration d'existence à la sous-préfecture de REDON le 15/12/2014, modifiée le 14/11/2016 sous le n° W442005487

Bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N°IM075100284 / Assurance MACIF N° 15195976

Téléphone : 02-99-57-09-34. E-mail : aocc-asso@orange.fr

## Séjours ouverts à l'ensemble des adhérents de la FFACCC

### AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING

du 13 février au 26 mars 2020

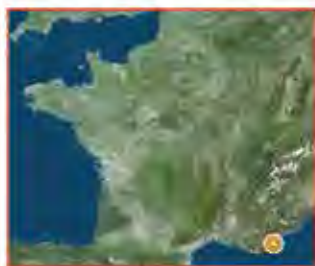
SÉJOUR OUVERT A TOUS LES ADHÉRENTS FFACCC et FICM.

Adresse : ROYAL CAMPING - Camp Long  
Rue Marie-Louise Robinson  
83530 - AGAY

Coordonnées GPS : N 43° 25' 12" - E 06° 51' 25"

Organisateurs : Françoise et Patrick Lamarche  
Tél : 03 84 65 56 09 - 06 76 70 73 34

Inscriptions à adresser à :  
**M. LAMARCHE Patrick**  
20 Quai Navia  
70100 - GRAY



Tél : 03 84 65 56 09 - 06 76 70 73 34

E-mail : lamarchepatrick@orange.fr

Participation :

**Chèque 01** : Réservation d'une semaine , par équipage : 12,00 €

Semaine supplémentaire : 10,00 €

Adhérent direct à la FFACCC (UCCF), par semaine et par équipage : 10,00 €

**Chèque 02** : Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 €

**Ces deux chèques sont à libeller à l'ordre du CCC Est**

Tarif journalier du camping - à payer sur site :

1 ou 2 personnes, avec branchement électrique (6 ampères): 15,50 €

Personne supplémentaire : 3,00 €

1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €

Taxe de séjour par jour et par personne : 0,22 €

Le règlement total du séjour s'effectuera le lendemain de l'arrivée. Aucune confirmation de l'acceptation ne sera envoyée. Vous ne serez contactés qu'en cas de mise sur liste d'attente. En considérant les emplacements disponibles, la durée du séjour est au minimum de : 8 jours (7 nuitées)

#### PRESTATIONS NON COMPRIS DANS LA PARTICIPATION :

Nous organiserons des départs en bus pour :

Carnaval de Nice : du 15 février au 29 février 2020

Fête du Citron à Menton : du 15 février au 3 mars 2020

Concernant les réservations pour ces festivités, un bulletin sera envoyé aux équipages concernés.

Possibilité de se rendre également à la Fête du Mimosa à St Raphaël : dates non connues à l'heure où nous préparons ce document.

**Attention** : veuillez à bien renseigner **toutes** les rubriques du contrat de vente





# CONTRAT DE VENTE

## AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING

du 13 février au 26 mars 2020



Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue : **OUI - NON**

Monsieur - Nom / Prénom : .....  
 Madame - Nom / Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... - Ville : .....  
 N° adht FFACCC : ..... - Club : .....  
 Téléphone fixe : ..... - Portable : .....  
 Adresse E-mail : ..... @ .....  
 Immatriculation CC : ..... - Longueur : ..... m.  
 Voiture ou remorque : OUI - NON

### Participation :

- Forfait réservation d'une semaine par équipage : 12,00 €
- Semaine supplémentaire : 10,00 €
- Adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10,00 € par semaine et par équipage
- Total : ..... € --> 1<sup>er</sup> chèque à libeller au nom du CCC Est

**Caution** restituée à votre arrivée sur site : 30,00 € --> 2<sup>ème</sup> chèque à libeller au nom du CCC Est

### Tarif journalier du camping à régler sur place au Royal Camping :

- 1 ou 2 personnes : 15,50 € y compris branchement électrique (6 ampères)
- Personne supplémentaire : 3,00 €
- 1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €
- Taxe de séjour : 0,22 € par jour et par personne

### Périodes concernées :

Périodes	OUI	NON	Observations éventuelles
Du 13 au 20 février 2020			
Du 20 au 27 février 2020			
Du 27 février au 05 mars 2020			
Du 05 au 12 mars 2020			
Du 12 au 19 mars 2020			
Du 19 au 26 mars 2020			

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées, les pourboires, les assurances "annulation et rapatriement" etc.

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui  Non   
 Si **OUI**,  Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

ou :  Je souscris, au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par Internet) et règle directement la compagnie \* en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

<https://www.souscription.safebooking.com/ffacc/>

\* Tarif 2018 : 2,4 % du prix du voyage

### Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON  OUI  LESQUELLES : .....  
 Madame : NON  OUI  LESQUELLES : .....  
 Autres personnes : NON  OUI  LESQUELLES : .....

Contrat à retourner  
**IMPÉRATIVEMENT**  
 avant le **27 janvier 2020**  
 accompagné des 2 chèques à  
 l'ordre du CCC Est à :  
**M. LAMARCHE Patrick**  
**20 Quai Navia**  
**70100 - GRAY**  
 Tél : 03 84 65 56 09  
 Mob : 06 76 70 73 34  
 E-mail :  
 lamarchepatrick@orange.fr  
 Nbre CC mini : 15  
 Nbre de CC maxi : 30

Je soussigné M ou Mme ..... après avoir minutieusement lu  
 ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être  
 annulé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du  
 paiement de 10 € de frais.  
 Ma signature ci-dessus implique l'acceptation :  
 - Des conditions générales et particulières des services de vente (voir en dernière  
 page de cette revue) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans  
 remplacement trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le  
 départ 10%, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2  
 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.  
 - Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à  
 l'initiative de l'organisateur.  
 - L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un  
 autre club de la FFACCC.  
 - Tous les participants à cette sortie évoluant sous couvert de leur assurance personnelle  
 pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.  
 Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en  
 préfecture de l'Yonne. Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°YM075100284/  
 Assurance MACF n° 15195976.

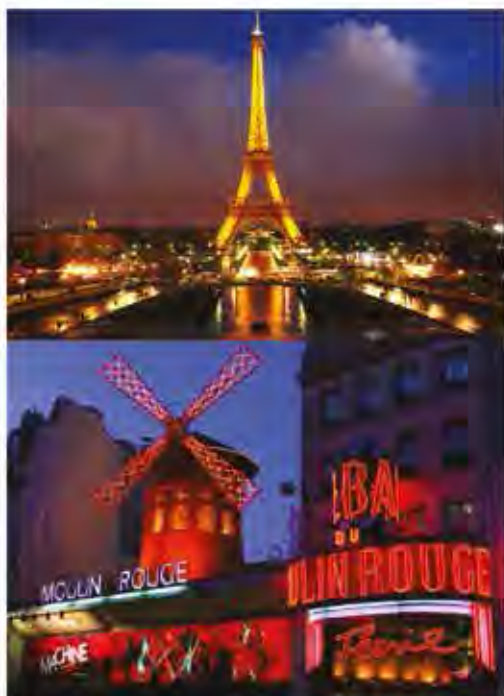
A .....  
 Le : .....  
 Signature du participant

A .....  
 Le : .....  
 Signature du Club



**La FFACCC et le CCCRA vous proposent une sortie conviviale  
DÉCOUVERTE CULTURELLE & MAGIQUE**

**Du 19 au 25 SEPTEMBRE 2020**



*Une semaine de découvertes, de visites dans les  
différents quartiers de PARIS.  
Quelques exemples pour commencer à vous faire  
rêver...*

*LA SAINTE CHAPELLE,  
ÉVENTUELLEMENT NOTRE DAME DE PARIS  
(visite guidée du chantier de reconstruction)  
LE SACRÉ COEUR, LA BUTTE MONTMARTRE,  
L'OPÉRA GARNIER, LA TOUR EIFFEL,  
MOULIN ROUGE (spectacle avec repas),  
PARIS BY NIGHT en BÂTEAU-MOUCHE (avec repas)  
LE CHÂTEAU DE VERSAILLES.  
ET ENCORE BIEN D'AUTRES MERVEILLES*

*« TOUT CELA PENDANT HUIT JOURS ».*

**PLUS DE DÉTAILS ET D'INFORMATIONS  
AU FORUM INTERNATIONAL  
DES VOYAGES**

Les : 9 / 10 / 11 Novembre 2019  
à Saint-Amand-Montrond (18200)

**PREMIÈRES INSCRIPTIONS AU  
FORUM INTERNATIONAL DES VOYAGES  
AVEC DÉTAIL COMPLET DU PROGRAMME**

**NOTEZ SUR VOS CALENDRIERS ET RÉSERVEZ  
DÈS LA PARUTION DU PROGRAMME  
ET CONTRAT DE VENTE.**



**SORTIE OUVERTE  
à tous les membres  
De la FFACCC et de la FICM**

**Limitée à:  
80 Camping-cars  
ou  
165 Personnes**



# GPS CAMPING-CAR

## NOUVELLE GÉNÉRATION WI-FI

aguri



**Mises à jour gratuites par Wi-Fi**  
Cartographie, radars et aires de service.  
Finies les connexions ordinateur !



**Caméra embarquée HD**  
Filme la route devant vous.  
Compatible caméra de recul Wi-Fi.



**Station Multimédia Android**  
Installez des applications, naviguez  
sur Internet comme sur une tablette.



Kit main-libre  
Amplificateur de son



Housse de  
protection

OFFERT avec le CC7800



LISTE DES POINTS DE VENTE  
[www.aguri-france.fr](http://www.aguri-france.fr)



INFOS & SERVICE  
09 88 77 55 13

SNOOPER  
aguri



EZA ENERGIE ZEN ALTERNATIVE

Quand l'AUTONOMIE et la LIBERTÉ  
riment avec **ÉCOLOGIE**

Unité de stockage ultra-performante,  
la **Pile EZA** est un système complet  
et connecté permettant d'acquies  
une grande autonomie et d'utiliser  
des appareils de fortes puissances  
sans utiliser de générateurs  
(oubliez les groupes électrogènes !)

EZA propose une gamme  
d'accessoires à haut  
rendement. Équipés  
des dernières technologies,  
ils ont été conçus pour  
répondre parfaitement  
aux problématiques  
d'énergie rencontrées  
par les utilisateurs.

Suivez-nous !  
f t in G+ YouTube

24h<sub>12V</sub>  
7J<sub>17</sub>

Optimisée pour la recharge  
ultra-rapide et l'utilisation  
d'appareils de fortes puissances,  
la **batterie LiFePO4 ENERGIE100**  
est également ultra-compacte  
et légère !

eza.fr

Notre équipe met tout son savoir-faire et son énergie  
au service de sa clientèle pour proposer des solutions énergétiques  
innovantes, durables, et **respectueuses de l'environnement**.  
Ces solutions complètes allient les performances du Lithium-Fer-Phosphate (LiFePO4)  
à des éléments électroniques de pointe pour répondre à  
des problématiques de **stockage d'énergie, de rapidité de recharge,**  
**d'encombrement, de confort d'utilisation, etc...**





## 43<sup>ème</sup> EURO C.C. AMPOSTA 2020

Organisé par LLIEURE CAMPER CLUB CATALUNYA

Notre 43<sup>ème</sup> EURO C.C. aura lieu du 12 au 17 mai 2020 à AMPOSTA (TARRAGONE ESPAGNE)

La prolongation du 18 au 24 mai 2020

La ville d'AMPOSTA appartient à la province de TARRAGONE, elle est située sur la rive droite du fleuve EBRE à la limite entre la plateforme continentale et le superbe delta de l'EBRE.

Le site internet du 43<sup>ème</sup> EURO CC :

[www.eurocc2020.es](http://www.eurocc2020.es)

Réservez vos dates pour le seul vrai rassemblement de Camping-Cars EUROPEENS

# Italie - Grèce

- Venise - Ancône - Corfou\* - Igoumenitsa - Patras
- Brindisi - Corfou\* - Igoumenitsa - Patras
- Le Pirée - Crète (HERAKLION ou CHANIA)
- Le Pirée - Milos\* - Héraklion
- Héraklion - Cyclades\*\* (SANTORINI - IOS - PAROS - MYKONOS)

■ LIGNE DESSERVIE PAR GRIMALDI EUROMED S.p.A

■ LIGNE DESSERVIE PAR MINOAN LINES

\*Itinéraire saisonnier / \*\*d'avril à octobre

*Vos vacances commencent à bord...*



[www.minoan.gr](http://www.minoan.gr)

[www.grimaldi-lines.com](http://www.grimaldi-lines.com)

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS:

**EUROMER & CIEL VOYAGES** (Premium Sales Agent)

tel.: 04 67 65 95 14, 04 67 65 67 30, e-mail: maritime2@euomer.net

**ASFAR VOYAGES**

tel.: 04 11 93 28 03, e-mail: info@asfarvoyages.fr





Indépendant ou en Club, la FFACCC est à vos côtés

**F. F. A. C. C. C.**

Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars



## Extrait Compte-rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA F.F.A.C.C.C.

### BERCK-SUR-MER du 10 Avril 2019

Mercredi 10 Avril 2019 à 9 heures

Présents : clubs et Cex : ACCM, ACCREPA, CCCRA, CCCSO, DETHLEFFS, ESCAPADE, HEXAGONE, ITINEO, OPALE, UCCF, AUTOSTAR, CC18, CCA, CCCAMB, CCC EST, CCCI France, CCCN, CCCNP, Alain CLAVIER, Claude GUET, Daniel COLOMBET, Marie Madeleine COUTURIER, Jocelyne LEBLANC, Luigi BIANCHI, Danièle ROZIAU.

Absents Représentés : clubs et Cex : A3C, ACCAP, ACCNDS, AOCC, CCC DIGNE LES BAINS, IPA, CCCPCA, MIGRATEURS, SMH, Jean Pierre RUELLE.

Absent non représenté : A3CV.

#### 1) RESULTAT DES VOTES PAR INTERNET, des 9 et 10 Octobre 2018, concernant l'approbation du compte-rendu de CA de Vitry aux Loges :

29 clubs + 7 membres du Comité Exécutif = 39 votants - 2 non votants (IPA France et Migrateurs).

37 pour, 0 abstention, 0 contre,

Le Compte-rendu est adopté à la majorité

#### 2) SITUATION DES EFFECTIFS :

Alain CLAVIER a diffusé par courriel en date du 18/03/2019 l'état des effectifs, club par club.

Au niveau de la fédération, l'effectif est en baisse de 200 équipages. Cette situation est due aux difficultés rencontrées dans les clubs et en particulier à l'UCCF qui est en perte de vitesse et dont un des motifs pourrait être l'essai de renouvellement par courriel au lieu du traditionnel courrier. Il est décidé de revenir au papier.

Pour augmenter le nombre d'adhésions, il est souhaitable de lancer le parrainage ainsi que d'autres idées, par exemple en étant présents aux salons régionaux, portes ouvertes de concessions et sans oublier que l'adhésion réalisée peut être faite au bénéfice d'un autre club de la fédération ou de l'UCCF.

#### 3) SITUATION FINANCIERE :

Jocelyne LEBLANC présente la situation intermédiaire :

- ✓ A mi février, toutes les cotisations ont été payées à quelques exceptions près.
- ✓ L'imprimante a été remplacée et un gros poste de réaménagement du stand du Bourget est à prévoir.
- ✓ Rappel de la réduction sur cotisation FFACCC : si prise en Juillet et Août de chaque année pour le reste de l'année en cours «la cotisation de la Fédération serait de 8 € et 1€ pour l'agrément voyage, soit 8 € + 1 € = 9 € au lieu de 16 € + le cas échéant la Protection juridique à 9 €» (vote CA FRANCCOURT des 5 et 6 Octobre 2016). Seulement 54 adhérents en ont bénéficié. Doit-on maintenir cette mesure ? : après vote cette décision est maintenue à l'unanimité pour 2019.
- ✓ Résultat financier du Forum des Voyages 2018 à AVOINE est très exceptionnel et a permis de dégager du bénéfice, répartition entre l'UCCF et la FFACCC. Ce résultat est dû à la gratuité de la salle, de la borne de service, du parking ainsi que de l'apéritif. Le montant dégagé permet d'investir sur le stand pour le salon du Bourget. Merci à la municipalité et à Joëlle et Patrick GUYONNET,

1/6

#### 4) Réglementation sur les sorties et les voyages que les clubs et professionnels du tourisme effectuent.

- ✓ Seuls les adhérents de la FFACCC peuvent participer aux sorties et voyages organisés par les clubs. Cependant un bon d'inscription temporaire peut être rédigé à destination d'un équipage non encore adhérent pour une seule sortie dans le but de lui faire découvrir les activités et les faire ensuite adhérer. Le document sera transmis à tous les clubs. Cette disposition ne s'applique pas aux clubs qui font des journées portes ouvertes, rencontres de proximité, d'amitié, de retrouvailles. Il est décidé de ne retenir que « **JOURNEES PORTES OUVERTES** » pour ce type de sortie. Cette décision est motivée par le fait que sous la pression des voyageurs le syndicat national des agences de voyages (SNAV) est parti en chasse, aux clubs et particuliers qui organisent des voyages sans respect de la législation française.
- ✓ Sur la base en ligne : les sorties et les voyages (même ceux sous-traités aux professionnels) doivent être inscrits sur celle-ci dès leur publication dans nos vecteurs d'informations (site, revue, ...) car Atout France est à l'affût des écarts.

#### 5) CANDIDATURE AU COMITE EXECUTIF et préparation des renouvellements pour l'AG de novembre.

Deux adhérents feront acte de candidature au Comité Exécutif :

- ✓ Elisabeth VIGNON pour une mission de déléguée FFACCC au sein de la FICM car elle est trilingue
- ✓ Bernard DEPIERRE pour seconder Alain dans la base en ligne. Il a pour mission de rajeunir le site de la FFACCC avec l'aide de Joël DUPUIS, Claude GUET et Alain CLAVIER

Dans l'attente de l'AG, ils sont cooptés à l'unanimité.

#### 6) La FFACCC et la FICM.

Claude GUET a été élu président, le CA a été renouvelé, nous n'avons donc plus de raison de quitter la FICM contrairement à ce qui avait été proposé en octobre

Cette fédération a modifié son mode de travail, ce qui a conduit certaines fédérations nationales à envisager d'intégrer ou de réintégrer la FICM.

#### 7) L'EURO CC 2019 en ITALIE :

Pour la première fois, un club allemand va participer à ce rassemblement.

Claude GUET, Président de la FICM, est déçu car les organisateurs ne sont pas récompensés en raison du manque de participations des clubs de la FFACCC. Seulement 17 de nos clubs sur 30 sont représentés. Par contre 235 équipages sur un total de 316 (74,50% de l'ensemble des participants).

A l'arrivée des équipages le 8 mai, un stand reçoit les dons humanitaires. Le soir un cocktail de bienvenue est prévu et la cérémonie d'ouverture aura lieu le mercredi. La réunion de tous les présidents de clubs et de fédérations se fera de façon informelle de 18 à 20h.

#### 8) ASSURANCE ANNULATION :

Le message est bien passé auprès de nos adhérents. A ce jour, 312 contrats ont été souscrits et aucun sinistre n'a été déclaré.

Il faut faire passer l'information dans les réunions de club (AG, sorties, ...).

#### 9) CLC.

AG du 11/12/2018 : toujours aucun attaché de mission (situation qui perdure depuis trois ans) pour suivre les dossiers juridiques auprès des avocats. Un cabinet de chasseur de tête a été chargé d'en recruter un.

#### 10) PROTECTION JURIDIQUE :

Nouveaux contrats pour 2019 : travail effectué avec le chef de bureau de l'automobile club Alsace.

La première partie concerne l'adhésion à la FFACCC et est modulable selon nos souhaits, la seconde partie concerne les conditions générales de la PJ et est imposée par l'assureur de l'ACA.

Il faut transmettre le contrat à tous les adhérents et compléter les bulletins d'adhésion et de ré adhésion avec la formulation idoine pour se prémunir des actions en justice de nos adhérents

## 11) CONTRÔLE TECHNIQUE DES CAMPING-CARS :

Une directive a été émise par le ministère de l'intérieur qui conduit à un problème sans retour en arrière possible lors des contrôles techniques (nombre de places carte grise différente du nombre de ceintures de sécurité installées).

## 12) ACCUEIL ET STATIONNEMENT :

Le territoire national est celui où l'on trouve le plus de points d'accueil. Des personnes privées désirent en installer pour arrondir les fins de mois. Il faut les en dissuader car, s'ils ne veulent pas subir des obligations proches de celles de l'Hôtellerie de plein air, le nombre de places autorisées ne doit pas excéder 6.

Les municipalités et les personnes privées qui souhaitent en créer peuvent être aidées par la FFACCC qui dispose de plans adaptés à nos besoins.

## 13) PARTENARIATS : Guide 2019,

Présentation par Daniel COLOMBET

**APPEL A CANDIDATURE** pour seconder Daniel qui d'ici un an ne s'occupera plus de cette mission. Il lui faut donc un successeur qui sera formé. Nathalie WOISSELIN seconde efficacement le responsable en le déchargeant des contacts avec les partenaires pour renouveler leur participation ainsi que par Daniel RICHAUD (président Camping-Car Club Digne les Bains) qui s'occupe des relations dans le quart sud-est. Durée de l'activité : environ 10 jours par an.

Le partenariat est important au regard de l'image de la FFACCC véhiculée par le guide. Il faut encourager les adhérents à l'utiliser.

## 14) COMMENTAIRES SUR LE SITE INTERNET :

Question déjà abordée (point 5) lors de la présentation des candidatures au Comité Exécutif.

## 15) GESTION DES PROGRAMMES DES SORTIES :

Point sur la centralisation décidée au CA de DOUSSARD des 18 et 19 Avril 2018 (point 13) : Danièle ROZIAU avait été chargée de mettre en place cette décision et d'établir un calendrier à destination de tous les clubs pour éviter les doublons et de créer une base de données pour proposer des sorties à partir du Retour d'expériences des autres clubs.

L'application de cette décision ne fonctionnant pas, il est décidé de l'abandonner.

## 16) FICHIER EN LIGNE :

L'attention des représentants est attirée sur deux points :

- ✓ Adhésion et ré-adhésion : avant d'inscrire, il faut consulter la base en ligne pour connaître le club principal en cours ou communiquer entre clubs pour éviter la concurrence et les problèmes relationnels.
- ✓ A compter du 1<sup>er</sup> septembre la cotisation est encaissée pour l'année suivante mais les nouveaux membres bénéficient de la gratuité du montant de l'adhésion pour les 4 derniers mois de l'année ainsi que de toutes les prestations (sorties, revues) à l'exception de la PJ dont la date de mise en œuvre est le 1<sup>er</sup> Janvier.
- ✓ Il est important de payer la PJ le plus rapidement possible, pour que les adhérents puissent en bénéficier au plus tôt. Si le trésorier n'est pas disponible il est toujours possible de faire un virement à mi mois avec déclenchement le mois suivant. Si la liste n'est pas complète, envoyer un courriel au secrétariat de la FFACCC qui fait la déclaration.

## 17) CARTE FFACCC :

Le club principal délivre la carte avec le timbre de l'année. Le club secondaire ne doit pas en émettre une nouvelle contrairement aux pratiques en cours car une carte sans vignette de l'année peut faire bénéficier des avantages du guide aux adhérents ayant quitté le club. Si les clubs souhaitent remettre une carte aux adhérents qu'ils fassent une carte spécifique à leur club.

**IDYLCAR**  
CAMPING-CARS ET CARAVANES

**UN RÉSEAU  
PROCHE DE CHEZ VOUS**

**IDYLCAR, RÉSEAU DE CAMPING-CARS ET CARAVANES**

[www.idylcar.fr](http://www.idylcar.fr) | YouTube | Facebook | Twitter

**Banner**  
THE POWER COMPANY

**L'ENERGIE  
DE VOS LOISIRS**

Sécurité anti-éroulement  
Puissance optimale.

**ENERGY BULL: NOUVELLE GAMME POUR  
BATEAUX, CARAVANING, LOISIRS.**

La gamme Energy Bull vous apporte de l'énergie là où vous en avez besoin. Les dernières technologies adoptées pour l'Energy Bull la rendent encore plus sûre, plus puissante, plus résistante, quelle que soit l'utilisation!

**Banner, une qualité sans compromis.**

Banner France SAS  
Zone Industrielle No. 2, 5, Rue Vauban, F-68170 Rixheim  
Tél: 03.89.44.28.38, Fax: 03.89.54.13.28  
E-Mail: office.bf@bannerbatteries.com

[bannerbatterien.com](http://bannerbatterien.com)

LEADING COMPANIES OF EUROPE



### 18) SALON 2019 « PARIS – LE BOURGET » :

Nous avons confié l'aménagement, la décoration, le montage et démontage à une société d'événementiels car l'équipe des bénévoles FFACCC est réduite et déjà beaucoup sollicitée (8 heures par jour pendant toute la durée du salon). Le prix est dans une fourchette de 5 à 6000 €. Le plan du stand a été présenté en séance et a recueilli l'assentiment de tous.

L'investissement nous semble indispensable pour rajeunir et moderniser l'image de notre Fédération afin de donner envie aux futurs adhérents de nous rejoindre.

Par ailleurs, il faut mettre à jour avant le 31/08/2019 les tarifs 2020 sur vos fiches clubs dans la base en ligne car les adhésions au salon sont faites en fonction de ces fiches clubs.

### 19) VADROUILLE :

Claudine COUSIN transmet ses remerciements pour le respect du nombre de pages (au nombre de 2) allouées aux clubs pour présenter leurs sorties.

A chacun d'expliquer aux organisateurs la façon de remplir correctement les conditions particulières de vente lorsqu'ils établissent le contrat de vente, notamment en ce qui concerne le délai de préavis et le montant des pénalités

Enfin, envoyer à Claudine les articles qui sont susceptibles d'intéresser tous les adhérents car un souci avec le prestataire a conduit à une distribution tardive de Vadrouille ce qui a un impact sur les sorties dont les dates étaient dépassées.

### 20) LE MONDE DU CAMPING-CAR :

Jean-Pierre RUELLE fait un gros travail au niveau de la communication et a pris en charge les pages pour les clubs dans le périodique.

Nous proposons 3 pages pour présentation des clubs à lui transmettre ou à remettre directement : qui s'engage ?

N° 316 : copie à rendre pour le 1<sup>er</sup> Octobre 2019 au plus tard

N° 319 : copie à rendre pour mi-février 2020 au plus tard

N° 321 : copie à rendre pour mi-avril 2020 au plus tard.

3500 caractères avec 2 ou 3 photos en plus haute définition possible.

Chacun est encouragé à utiliser les pages LA VIE DES CLUBS pour annoncer les gros événements.

### 21) DOIT-ON MAINTENIR LE CA DE PRINTEMPS ? OU simplement faire un CA avec l'AG en Novembre, suivi du Forum des voyages ?

Cette question est abordée car certains présidents hésitent à entreprendre deux longs déplacements.

Après discussion, le CA de printemps est maintenu à l'unanimité.

Le CCC Est prend en charge celui du printemps 2020, du 15 au 17 avril 2020.

Enfin, chacun est sollicité pour relayer la publicité relative au forum des voyages 2019

### 22) ORGANISATION DU CA et AG, AINSI QUE DU FORUM DES VOYAGES 2020 :

Pour ce qui concerne l'AG de novembre 2020 et le forum, le CCCRA regarde la possibilité de le faire à AUTUN (71)

### 23) NOUVEAUTE pour le CA et l'AG 2019 :

Ces réunions se tiendront à Saint Amand Montrond (18) avant le forum des voyages, et seront ouvertes à tous les adhérents (dans la limite des places disponibles).

Rappel :

- Seuls les Présidents et délégués FFACCC peuvent intervenir et voter,
- Si un adhérent veut intervenir, il passe par son Président.

#### 24) FORUM DES VOYAGES 2019 :

A Saint Amand Montrond sous la houlette de Danielle et Fernand ROZIAU qui ont déployé beaucoup d'activité depuis octobre 2018.

Programme et déroulement : arrivée des présidents et membres qui assistent aux réunions :

Le 5/11, Comité exécutif et réunion des Présidents le 6/11, CA le 7/11, fin de CA et AG le 8/11, arrivée des Camping cars pour le Forum le 8/11 début du forum le 9/11 jusqu'au 11/11 inclus, prolongation le 12/11.

Des navettes gratuites sont mises en place pour visiter la ville, marché à Saint Amand le samedi matin.

Les partenaires seront dans l'enceinte de la manifestation, le stationnement sera sur du dur. Un tarif préférentiel a été négocié pour l'accès au centre aquatique.

Il faut solliciter les adhérents pour présentation de leurs voyages et circuits récents.

#### 25) ORGANISATION (FFACCC et CCCRA) du 19 au 26 Septembre 2020 de la visite de PARIS.

Cette sortie est ouverte aux clubs étrangers membres de la FICM.

La FFACCC prend en charge l'élaboration du programme les réservations et les paiements.

Le CCCRA reçoit les inscriptions des adhérents des clubs de la FFACCC et s'occupe de la logistique (placement des CC, répartition dans les bus, création des badges des participants, etc.) Les inscriptions des participants étrangers seront prises en compte par la FFACCC avec création d'un club « FFACCC international »

Une présentation de l'état d'avancement est faite en séance (visites, nombres de bénévoles nécessaires, ...).

#### 26) COMMENT FONCTIONNE L'UCCF ? ET LA COMPOSITION DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION :

L'UCCF a été créée par Michel POIRIER afin de satisfaire les besoins des gens souhaitant soutenir les actions de la FFACCC sans pour autant être adhérents à un club. La FFACCC ne pouvant pas prendre des adhérents directement en raison de ses statuts, il a donc été créé l'UCCF sous l'égide de la fédération.

Le CA est constitué de 4 membres de l'UCCF (président, trésorier, secrétaire, vice-président) et de 4 membres de la FFACCC (président, 2 vice-présidents de la FFACCC et président du club le plus proche du lieu où se tient le CA). En cas de vote, la voix du président de la FFACCC est prépondérante.

Contrairement à certaines rumeurs, l'UCCF n'a pas vocation à organiser des sorties et à voyager.

Par contre, chacun de ses adhérents participe à hauteur de 1 € à l'agrément voyages.

A chaque club d'être convaincant pour puiser dans le réservoir mis à disposition par l'UCCF.

#### 27) PAROLE AUX CLUBS :

Le CCCRA demande :

- ✓ A quelle date doit être retourné le contrat de vente de sortie : au plus tôt lorsque le nombre minimum d'équipages est atteint, au plus tard à la date de clôture des inscriptions.
- ✓ Qui peut intervenir auprès des autorités pour augmenter la charge utile des véhicules ? FFACCC ou CLC ou autre ? : la FFACCC a lancé, en son temps, une pétition qui n'a recueilli que 5200 signatures sur un potentiel de plus de 400 000 !
- ✓ Est-il possible de transformer un CC PL en 3t450 et dans quelles conditions ? : il faut faire réhomologuer avec comme corollaire un délai relativement long, des frais élevés et une perte d'une place.

Le CCCSO demande :

- ✓ Pour les CA et AG de la FFACCC, les frais de déplacement peuvent ils être pris en charge par la fédération ? : Cette question a été abordée et votée dans un CA précédent, les frais sont à la charge des clubs. Aux clubs de s'organiser en créant un budget à cet effet.

#### 28) QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Il n'y a pas d'obligation de se procurer la plaque bleue mais c'est un signe de reconnaissance internationale,
- ✓ Chaque pays dispose de 3 voix à la FICM,

- ✓ Un historique de la FFACCC est en cours de rédaction et sera présenté dans Vadrouille,
- ✓ Les conditions de vente sur le contrat de vente (bulletin d'inscription) peuvent être différentes de celles des CGV (Conditions Générales de Vente), en particulier les frais fixes et les %. Les informations figurant au contrat de vente prévalent sur celles des conditions générales.
- ✓ Suite à la mise en place de la RGPD (Réglementation Générale de la Protection des Données) un nouveau bulletin d'adhésion et de ré adhésion est mis en place avec des mentions obligatoires. Ils seront envoyés à l'ensemble des Présidents.

La séance est levée à 17h08

Le secrétaire  
Christian MILLOT



Le président  
Alain CLAVIER



Relooking sur-mesure en 24h<sup>0</sup>

BRETAGNE<sup>®</sup>



Camping-cars • Caravanes • Vans

15 boulevard de Préval - ZI de QUEVERT - 22100 DINAN  
 ☎ 02 96 398 399 ✉ contact@adldecoration.com 🌐 adldecoration.com

**ADL** DÉCORATION  
 CRÉATEUR D'AMBIANCES

Pour vos transports  Pro et Sports

**PTAC 750 KG**  
(SANS PERMIS B/E)



FAUTRAS - 24230 MONTCARET - Tél : 05 53 73 44 16 - Port : 06 79 65 52 95 -  
 email : prosport@fautras.com - www.fautras.com



VENTE CAMPING-CARS NEUFS & OCCASIONS - ACCESSOIRES / REPARATIONS TOUTES MARQUES

# 4 CONCESSIONS EN FRANCE POUR ENCORE MIEUX VOUS SERVIR

**NOUS SERONS PRÉSENTS  
AU SALON DU BOURGET  
DU 28/09 AU 06/10/2019  
SUR LES STANDS AUTOSTAR,  
MC LOUIS, CI, ROLLER TEAM, LMC**



**VENEZ DÉCOUVRIR NOS NOUVEAUTÉS 2020**  
Un large choix de camping-car sur un parc de 10 000 m<sup>2</sup>



Nos véhicules sont visibles sur l'ancien point de vente Essonnes Caravanes.

**42 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC - 91310 LONGPONT SUR ORGE - TEL 01 69 01 13 02**  
HORAIRES D'OUVERTURES : DU MARDI OU SAMEDI DE 9H30 à 12H et de 14H à 19H

## OMNIA, LE FOUR SUR LA CUISINIÈRE

TOUT CE QUE VOUS POUVEZ DÉCONGELER, FAIRE CUIRE ET PRÉPARER DANS UN FOUR FIXE, C'EST AUSSI POSSIBLE SUR LA CUISINIÈRE, DANS UN OMNIA. LÉGER ET PEU ENCOMBRANT.

Couvercle avec orifices de ventilation



PIZZAS

Plat à gratin, moule à pâtisserie



GRATINS DÉLICIEUX

Châssis en forme de coupe



Frites

LÉGUMES

Votre cuisinière existante (à gaz, électrique, réchaud à alcool)

TARTES ET QUICHES

PRÉPARER DES PLATS DE VIANDE OU DE POISSON

ALLEZ VOIR LE FOUR OMNIA AU STAND EURO ACCESSOIRES DU SALON DES VÉHICULES DE LOISIRS VDL HALL 2A, STAND A3



## **L'UCCF A FÊTÉ SA 20<sup>ÈME</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SAINT-MÉEN LE GRAND**

En cet après-midi du 3 avril, les premiers camping-cars arrivent à Saint-Méen le Grand. Ils seront plus d'une centaine le lendemain midi, parfaitement rangés sur les emplacements tracés « au cordeau » par les services municipaux.

Le parking est face au stade de foot Louison Bobet ! Curieux... il n'était pas footballeur ! Et pourtant à Saint-Méen le Grand, Louison Bobet est partout ! Il faut dire qu'il y est né, dans la boulangerie de ses parents et enterré au cimetière. Il y a même une splendide fresque sur l'un des châteaux d'eau. (L'autre château d'eau étant orné du portrait d'une autre gloire locale, Théodore Botrel (celui qui a écrit entre autres « J'aime Paimpol et sa falaise ... »). Pendant 2 jours les « greeteurs » de l'office de tourisme ont assuré des visites guidées et captivé leurs auditoires. Les « greeteurs » ce sont des habitants, bénévoles, passionnés par l'histoire locale.

Au programme : la visite guide de la ville, celle de l'abbaye et ses splendides fresques murales et bien évidemment le musée Louison Bobet. La scénographie de ce dernier utilise des techniques modernes et présente une riche collection de photos, maillots ayant appartenu au grand champion.

La visite guidée de Josselin et de son abbaye était également au programme.

Vendredi soir, pour fêter les 20 ans d'existence du club, les membres du bureau avaient réservé une surprise aux participants : le spectacle théâtral « le bonheur en camping-car » par la compagnie d'Yvias. Pièce de théâtre enjouée mettant en scène un couple de camping caristes débutants ! Les rires et applaudissements furent nombreux.

Samedi matin, les volontaires ont testé les circuits « Louison Bobet » accompagnés par des membres du club vélo alors que beaucoup se rendaient au marché. Le comité de jumelage organisait des animations et tombolas et ... ce sont des adhérents de l'UCCF qui ont gagné le premier prix !

Tous se sont retrouvés l'après-midi dans la magnifique salle du cinéma « Le Celtic » pour l'assemblée générale du club, en présence du Président de la FFACCC et de celui du Camping-Car Club du Morbihan.

Jean-Pierre Ruellé, Président de l'UCCF donna d'abord la parole à Michel POIRIER. Moment d'émotion ! A l'origine de la création de l'UCCF, Michel, premier Président rappela les raisons de la création du club, et son évolution. Il insista également sur les difficultés et les hostilités manifestées par certains clubs de la FFACCC, espérant qu'à ce jour tout cela ne soit que du passé.

Puis Jean-Pierre Ruellé, président de l'UCCF dressa un riche bilan d'activités tandis que Luigi Bianchi, trésorier vit son rapport financier adopté à l'unanimité ; preuve s'il en fallait de l'excellente situation financière de l'UCCF (et la FFACCC). La secrétaire Gisèle Laprévote dressa un bilan des effectifs, hélas en légère diminution. Le Président de la FFACCC insista à ce propos sur le rôle des réseaux sociaux favorisant une attitude individualiste.

Une intervention de deux représentants du réseau Villages étape, avec lequel l'UCCF entretient une étroite relation depuis 2 ans clôtura cet après-midi.

Samedi soir, un repas de gala de qualité, animé par les 15 musiciens du Brass Band de Quédillac a terminé cette assemblée générale. Un tirage au sort organisé par une association

de Saint-Méen le Grand a permis à une dizaine d'équipages de se voir offrir de splendides corbeilles de fruits.

Dimanche matin, après le traditionnel réveil aux croissants tous s'égayèrent sur les routes du retour à l'exception d'une cinquantaine de véhicules participants aux prolongations.

Un très très grand merci à Monsieur le Maire de Saint-Méen le Grand et à toute son équipe municipale pour :

- la mise à disposition du cinéma Le Celtic pour l'assemblée générale et de la salle Théodore Botrel pour les vins d'honneurs, la soirée théâtrale et le repas de gala.
- le traçage du parking par les employés municipaux ainsi que l'installation des salles.
- l'écoute et la relation de confiance qui se sont mises en place dès le départ du projet.

N'oublions pas l'office de Tourisme et les « greeteurs » !

Enfin, un énorme merci à Bernard Tostivint (et à son épouse Marie-Thérèse) qui sur place ont assuré le suivi et la bonne organisation de cette 20<sup>ème</sup> assemblée générale.

Mais Bernard, un des plus anciens du club, avait une certaine habitude ; il avait organisé une assemblée générale de l'UCCF en 2004 dans son village de Médréac.

JP RUELLÉ

Président de l'UCCF





34 Rue de Picpus Bat B2 75012 PARIS  
 ☎ 01 42 77 85 26 ☎ 06 72 50 94 19  
[www.amireseau.fr](http://www.amireseau.fr)  
 ✉ [simon.germaine@amireseau.fr](mailto:simon.germaine@amireseau.fr)

Stand au Bourget  
**TISCHER**  
**MÜLLER TUNING**

**HALL 2A**  
 Rotonde  
**Stand A2**

28 SEPT 06 OCT  
**2019**  
**54ÈME SALON**  
 DES VÉHICULES  
 DE LOISIRS

**DUNLOP**



Options de gonflage :

- ☐ Valves avec support
- ☐ Manomètres avec ou sans panneau
- ☐ Manomètres panneau Standard ou Spécial Tableau de bord
- ☐ Kits compresseur Haute Résistance



**Suspension pneumatique**  
**auxiliaire arrière**  
 Aussi pour châssis  
**AL-KO**

Ou bien ☐ Kit compresseur avec Réserve d'air



Systemes  
 hydrauliques  
 nivellement  
 Automatique  
**Nouveau design**

[www.amplo.it](http://www.amplo.it)



**Ressorts Renforcés**  
 pour l'Avant

**CARSUPPORT**  
 STABILISING LOAD SPRINGS

**Ressorts Renforcés pour l'Arrière :**  
 Ressorts auxiliaires ou ressorts de remplacement



**Amortisseurs KONI-FSD**  
 Nouvelle technologie pour  
 X250/X290 développée aux  
 Pays-Bas en collaboration  
 avec CARSUPPORT  
 Pour l'Avant et l'Arrière  
 Châssis à lames de ressort

Aussi :  
**KONI-FSD**  
 pour  
 Châssis **AL-KO**



Depuis 30 ans  
**SERVITED**  
 TACHYGRAPHES & EQUIPEMENTS

une équipe à votre service

**SPECIALISTE DES EQUIPEMENTS DE LOISIRS**  
 DANS LE GRAND SUD OUEST



- Suspension air VBAir intégrale, semi-air ou renfort sur tous les véhicules
- Système de Nivellement EP HYDRAULICS : stable et de niveau en 2 minutes



- Chauffage autonome « Webasto » et « Eberspacher »  
 (nous délivrons l'Agrément UDC et un certificat de montage)



- Climatisation de toit, climatisation intégrée

- Caméra de recul, régulateur de vitesse, convertisseur et pile lithium « VICTRON »...

SERVITED TOULOUSE NORD : 21 chemin des Passais - ZI de Tourny 31130 Brignanes  
 05 32 26 00 26 - [toulousenord@servited.fr](mailto:toulousenord@servited.fr)

**Commandez en ligne !**

**Matelas**  
[camping-car.com](http://camping-car.com)



**CHOISISSEZ**  
 VOTRE MATELAS POUR  
 des NUITS de RÊVE

**COMMANDEZ AUSSI**  
 Sur-matelas, Drap housse,  
 protège matelas, isolateurs...

**LIVRAISON à DOMICILE**



**N°1 DU CONFORT**  
**EN CAMPING-CAR**

[www.matelas-camping-car.com](http://www.matelas-camping-car.com)  
 02 40 24 69 93 - 07 89 61 51 21



# Ouest-France - 6 avril 2019 - Bretagne/Ille et Vilaine.

## Les camping-caristes mal-aimés de la route ?

On leur reproche de défigurer les paysages, de rouler au pas, de polluer. Les camping-caristes en ont marre... Une centaine d'entre eux sont réunis à Saint-Méen-le-Grand ce week-end.

**Coup de klaxon à 5 h du matin...**  
 « À 5 heures ce matin, un camion est passé le long du parking où sont stationnés les camping-cars. Il a klaxonné en continu... »

Jean-Pierre Ruelié, président de l'Union des camping-caristes de France (UCCF) membre de la Fédération française des associations et clubs de camping-cars (FFACCC), est désabusé. « Nous sentons bien que nous sommes parfois mal-aimés. On nous le témoigne de différentes manières. »

Il faut bien reconnaître que les camping-caristes sont souvent la cible de regards critiques. Et qu'ils ont souvent du mal à se faire entendre.

À Saint-Méen-le-Grand, à l'ouest de Rennes, ils sont une centaine de véhicules à se réunir, aujourd'hui et demain, pour leur assemblée générale. L'occasion de balayer tous ces « procès d'intention dont nous sommes victimes ». Petit décryptage :

### Condamnés à rouler au diesel

De plus en plus de vacanciers adoptent la formule camping-car pour les loisirs ou la retraite. Environ 450 000 véhicules sont immatriculés en France.

Ce qu'on leur reproche, entre autres, c'est d'être des pollueurs, de faire rouler leurs gros moteurs au diesel. « Ce n'est pas de notre faute ! rétorque Jean-Pierre Ruelié. On n'a tout simplement pas le choix. Il n'existe pas de modèle électrique, hybride ou même essence. »

### Version chauffard ou escargot ?

On les accuse aussi de rouler comme des pépères sur les routes départementales en empêchant les automobilistes de doubler, ou au contraire de conduire comme des chauffards...



Plus d'une centaine de camping-cars sont arrivés à Saint-Méen-le-Grand vendredi.

(G. Lemaire - Ouest-France)

« On roule tout simplement en respectant les limitations de vitesse », répond le président de l'UCCF.

### Pas toujours les bienvenus

Des files de camping-cars alignés le long du littoral, masquant la vue aux promeneurs... Ce temps est révolu. Désormais les engins sont la plupart du temps, condamnés à stationner dans des aires d'accueil qui leur sont réservées.

« Mais il y a aussi des communes qui votent des règlements pour interdire le stationnement », soupire Jean-Pierre Ruelié. D'autres ouvrent des aires d'accueil à l'écart de tout. Manière de dire aux camping-caristes qu'ils ne sont pas les bienvenus...

« Très respectueux de la nature » Question environnement, les cam-

ping-caristes entendent monter l'exemple. « Nous sommes très respectueux de la nature, clame Michel Rouvrais. Contrairement à ce qu'on raconte, on consomme très peu d'eau. Et je fais toujours attention à ne rien laisser derrière moi. Mais je reconnais que parfois, avant de m'installer, je dois nettoyer les déchets des précédents occupants de la place. »

Là encore, le comportement de quelques-uns jette le discrédit sur tout le monde. « Mais plutôt que de les punir, on nous montre tous du doigt. Nous sommes victimes du comportement d'une minorité. »

« Un camping-car est fait pour rouler »

« L'idée de l'esprit de liberté porté et prôné par les camping-caristes ? » En

1979, j'avais aménagé un Citroën HY (le camion de Louis Lé Brocante). J'étais tout seul et je m'arrêtais où je voulais, se rappelle Jean-Pierre Ruelié. Les choses ont changé. Mais pas l'esprit. Un camping-car est fait pour rouler, pas pour rester huit jours sur place. »

« Et en voyageant, on fait marcher les commerces locaux, ajoute Michel Rouvrais. Vous savez, je ne fabrique pas mon pain dans le camping-car, je l'achète chez le boulanger du coin. »

Samedi 6 avril, assemblée générale de l'Union des camping-caristes de France, à partir de 14 h, au cinéma La Celtic, à Saint-Méen-le-Grand.

## SAINT-MÉEN-LE-GRAND

En assemblée générale :

L'hebdomadaire d'Anser - 13/04/2019

### Les camping-caristes veulent qu'on respecte leurs droits

Saint-Méen a accueilli l'assemblée générale de l'Union des camping-caristes de France. Jean-Pierre Ruelié, son président, explique ce choix. « Lors de l'assemblée générale en Alsace, je dis à Bernard Tosyivint, camping-cariste de Médrac de voir s'il est possible d'organiser la réunion dans son secteur. » Bernard Tosyivint prend contact avec Michel Rouvrais, camping-cariste et adjoint à Saint-Méen pour voir la faisabilité d'accueillir ce rendez-vous. Jean-Pierre Ruelié est venu voir les infrastructures de la commune qui veulent d'être labellisée Village Etope. Les élus ont accepté.



L'assemblée générale se déroule samedi 6 avril.

Pendant quatre jours, cent quatre-vingt-cinq camping-cars étaient stationnés depuis du Coscic. Les participants ont découvert cet événement, lieu d'un espace scénographique. Unesco Bobet l'appelait, le ministre du samedi matin. Il est et la boutique de Josiane. Ils ont assisté à la pièce de théâtre « Le branle au camping » de la troupe d'Yves. Tous les sont retrouvés dans les anecdotes racoines. Une soirée de gala a été organisée animée par Gérard Baud de Quillac. Le dimanche matin, il fut révisé avec les participants pour tout le monde. Une quarantaine de véhicules est restée quelques jours pour découvrir Du de Bretagne. D'après Saint-Méen de la soirée, rendez-vous le temps d'une soirée à Quillac avant de repartir.

Plus de 400 000 aficionados en France

L'UCCF est l'un des 30 clubs de la Fédération française des Associations et Clubs de Camping-cars. À ce jour, 1 200 associations, 14 fédérations comptent 15 000, 100 000 camping-caristes. En France se trouvent 400 000 à 450 000 camping-caristes. La plupart sont des professionnels. Certains ont de la route, ils ont fait du voyage et sont amateurs.

Lors de l'assemblée générale, il y a 100 000 camping-caristes.

Pendant quatre jours, cent quatre-vingt-cinq camping-cars étaient stationnés depuis du Coscic. Les participants ont découvert cet événement, lieu d'un espace scénographique. Unesco Bobet l'appelait, le ministre du samedi matin. Il est et la boutique de Josiane. Ils ont assisté à la pièce de théâtre « Le branle au camping » de la troupe d'Yves. Tous les sont retrouvés dans les anecdotes racoines. Une soirée de gala a été organisée animée par Gérard Baud de Quillac. Le dimanche matin, il fut révisé avec les participants pour tout le monde. Une quarantaine de véhicules est restée quelques jours pour découvrir Du de Bretagne. D'après Saint-Méen de la soirée, rendez-vous le temps d'une soirée à Quillac avant de repartir.

Les camping-caristes veulent qu'on respecte leurs droits. Ils veulent, les communes, qui traitent des camping-cars pour empêcher de stationner. Les camping-caristes ont le droit de stationner. Mais il y a des règles de stationnement. Les camping-caristes ont le droit de stationner. Mais il y a des règles de stationnement. Les camping-caristes ont le droit de stationner. Mais il y a des règles de stationnement.

Les camping-caristes veulent qu'on respecte leurs droits. Ils veulent, les communes, qui traitent des camping-cars pour empêcher de stationner. Les camping-caristes ont le droit de stationner. Mais il y a des règles de stationnement. Les camping-caristes ont le droit de stationner. Mais il y a des règles de stationnement.

Les camping-caristes veulent qu'on respecte leurs droits. Ils veulent, les communes, qui traitent des camping-cars pour empêcher de stationner. Les camping-caristes ont le droit de stationner. Mais il y a des règles de stationnement. Les camping-caristes ont le droit de stationner. Mais il y a des règles de stationnement.



## PETITE BALADE DE L'UCCF EN BRETAGNE

Après l'assemblée générale de l'UCCF, quelques jours de prolongation ont permis aux participants de découvrir la proche région de Saint-Méen le Grand.

2 groupes de 25 véhicules ont effectué le circuit, l'un dans un sens, l'autre dans le sens inverse. Nous suivons le groupe B.

### **Dimanche après-midi :**

Après le départ de Saint-Méen, vers 14 heures, tout le monde se dirige vers Dinan. La municipalité nous a réservé l'aire habituelle des camping-cars. C'est donc là que nous nous retrouvons. Programme libre : repos ou balade le long de la Rance et visite du charmant port de Dinan.



### **Lundi :**

Les plus courageux se rendent à pied à l'office de tourisme de Dinan. Les autres prennent la navette gratuite. La matinée est consacrée à la visite guidée de la ville.



Statue de Du Guesclin



L'après-midi, nous nous rendons à l'usine de fabrication des célèbres « gavottes ». Pour des raisons d'hygiène, la visite n'est pas possible. Mais une responsable nous projette et commente un diaporama retraçant l'origine de ce petit gâteau, l'histoire de l'entreprise et les étapes de la fabrication. Puis nous avons droit à une recette à base de gavottes et chocolat ! Délicieux !



Après notre passage à la boutique, les stocks avaient diminué !

Puis nous prenons la route pour Dol de Bretagne

### **Mardi :**

La journée sera dédiée à la visite de la ville, de la cathédrale et du cathédraloscope.



Journée passionnante.

Grâce à l'érudition du responsable du cathédraloscope, la visite de la cathédrale nous permet de comprendre l'évolution de la construction de l'édifice ; puis, dans le cathédraloscope, des compléments d'informations nous ont été fournis.



Du passage du style Roman au style Gothique dans la nef.

En déambulant dans les rues, nous avons pu suivre l'histoire de Dol, ses liens notamment avec l'Écosse, un épisode de la libération de la ville et admirer de nombreuses façades anciennes.



En granit mais elle flotte



Unique ce puits double



Façades



La plus ancienne maison de Dol

Départ pour Saint Malo parking, Paul Féval.

**Mercredi :**

Nous gagnons le centre-ville avec le bus gratuit. Un crachin breton, un vent froid, un horizon bouché ... ce sera le menu qui nous accompagnera tout au long de notre visite guidée de la ville.



L'origine de la construction des remparts, la recette du kouign-amann, les chiens de guet Saint Malo, la cathédrale Saint Vincent, Jacques Cartier, Dugay Trouin, Surcouf, Châteaubriand....

Tout nous est évoqué, expliqué par notre guide de l'association Claire Fontaine.



Cathédrale



Ancien marché aux poissons



Statue de Jacques Cartier

Le jour, les chiens de guet étaient enfermés ici.



Chacun poursuivra ou non, la balade en ville.

Puis c'est le départ. Nous retrouverons les membres de l'autre groupe à la salle communale de Quédillac.

Là ce sera le repas de clôture, préparé par la famille Tostivint, avec au menu, la traditionnelle galette saucisse.

Rendez-vous l'année prochaine dans le Poitevin !

**Jean-Pierre Ruellé**



nouveau

**17 concessions  
+ 40 grandes marques**

**+ de 750 véhicules  
neufs et d'occasion disponibles\***

Réparation, entretien, carrosserie / Vente et pose d'Accessoires  
Financement, Assurance / SAV toutes marques / Location

\* sur l'ensemble du groupe CLC

LE SPÉCIALISTE DU CAMPING-CAR, DE LA CARAVANE, DU VAN ET DU FOURGON

**WWW.CLC-LOISIRS.COM**



CR - Le Portugal : de Miranda Do Douro à Coimbra  
Carnaval de Coimbra en compagnie du club CAFP



Le parcours était bien choisi par des routes sinueuses et accidentées, souvent bordées de mimosas et d'amandiers en fleurs : merveille pour les yeux surtout des passagers. Nous n'avons pas été dépayés grâce à l'accueil des accompagnateurs et aux efforts de tous y compris des autorités pour parler notre langue : sans espoir de réciprocité... !

**Vendredi 22 février :** Arrivée dans l'après-midi au magnifique camping de Miranda do Douro, très belle ville frontalière avec l'Espagne. Dès l'installation des participants, pèlerinage pédestre à la Poste sous la houlette de

Candido pour acquérir le sésame indispensable au transit sur les autoroutes portugaises et son mode d'emploi. En soirée, apéritif royal et inauguration de la sortie



animée par Claude Maggioni qui nous a présenté les membres du Bureau en soulignant la présence de Claude Guet actuel Président de la FICM qui nous a accompagnés pendant tout le voyage.

**Samedi 23 février :** Quartier libre le matin. Vers 12h30, courte balade jusqu'au restaurant où nous avons découvert



« La Posta » plat traditionnel (exquise viande bovine). Excellente ambiance animée par la « Chorale SMH Improvisée » qui a interprété avec brio « Le Refuge » Promenade



digestive autour de la Ville avant la sympathique grillade du soir offerte par la Direction du Camping en présence de l'aimable Maire de la Commune.

**Dimanche 24 février :** Au matin, départ pour le village de Palaçoulo où nous avons été reçus par le Maire et son épouse qui nous a fait visiter son usine de fabrication de tonneaux bien que fermée le dimanche. Après la visite, nos Hôtes nous ont rejoints



quartier libre de l'après midi, nous avons été enchantés par l'exhibition dynamique et originale du groupe de danse folklorique « Paliteiros ». Nuit sur la place centrale.

pour prendre l'apéritif offert par le groupe de camping caristes portugais. Après le



Sequeira Vinhos pour une dégustation. Midi, repas typique au Club Freixo de Numao Nuit sur place, sur une aire qui nous dit-on serait la première aire de services pour CC en Europe : aménagée en 2001 par un français et un portugais.

**Lundi 25 février :** Départ vers Sao Joao Da Pesqueira. Après 150 km de route aussi belle que sinieuse et accidentée, nous sommes arrivés chez Mateus &



**Mardi 26 février :** Installés sur le parking de la gare routière de Sernancelhe, nous avons été



accueillis par Josette qui nous a guidés à travers la vieille ville très pittoresque. L'après midi, circuit en autobus dans les environs et en particulier visite au sanctuaire Da Senhora Da Lapa. Il est curieusement bâti autour de la roche même et présenté comme le grand concurrent de Fatima. Au retour, rencontre avec le Maire, couronnée par une dégustation de vins régionaux et de spécialités locales. Cette journée a été rendue particulièrement intéressante et vivante par l'accueil, le charme et le brio de Josette, encore merci !

Installés sur le parking de la gare routière de Sernancelhe, nous avons été



**Mercredi 27 février :** Arrivée le matin sur le parking du centre d'activités récréatives





de Mangualde, puis départ en autobus avec un programme qui débute par la fin : visite de l'église de Senhora do Castelo suivie de la réception de bienvenue à la Mairie et de la visite de l'église de Sao Julião XIIè. Excellent repas à la Quinta



Do Cisne et balade digestive à but commercial.



**Jeudi 28 février** : Arrivés au matin à Albergaria-a-Velha, promenade sous les magnolias en fleurs jusqu'à la Mairie où nous avons été très chaleureusement accueillis par les autorités de la ville. Dans l'après midi, trajet en autobus pour visiter un ancien bâtiment qui héberge le siège de l'association ethnographique et culturelle Rancho Folclórico do Ribeira do Fragues fondée en 1992. Les objets exposés dans le musée traduisent la réalité de la vie rurale du début du XXe. Nous avons poursuivi notre visite sur la Rota dos Moinhos, parcours qui comprend le nombre le plus élevé (14) de moulins à eau de l'Europe, et visité les moulins



Baixo et Ribeira dans une impression



nante forêt d'eucalyptus. La journée s'est achevée en assistant à un spectacle de danses régionales fort réussi : bravo pour la brillante participation de quelques « victimes » du groupe.

**Vendredi 1er mars** : le matin en route vers Bairrada . A Midi nous avons stationné sur un terrain près d'un restaurant où nous avons dégusté le « Leitão » spécialité de rôti de cochon de

fait : délicieux et comme toujours dans une très bonne ambiance.

*Nous ne sommes pas allés vers Coimbra comme il était prévu mais à la ville de Pocarica située à*



*84 kms au sud. Installation sur le terrain de football du centre sportif et culturel de Pocarica. En soirée, accueil et présentations réciproques avec les membres du CAFP (Club Féminin de Camping Caristes Portugais).*



*Samedi 2 mars : quartier libre le matin. Vers midi et au rythme de l'hymne des Camping Caristes Portugais nous avons été invités à partager un somptueux banquet composé de plats typiques portugais : un vrai régal ! Après le repas, échange de médailles et congratulations entre les Présidents des deux Clubs. Le festin fut couronné par le désormais traditionnel « Le Refuge » interprété par les membres de SMH.*



*Le festin fut couronné par le désormais traditionnel « Le Refuge » interprété par les membres de SMH.*



*Dimanche 3 mars : Départ le matin en autobus direction Mealada do Coimbra, faubourg de la ville de Coimbra, pour*



*assister au Carnaval luso - brasileiro. Durant le parcours, nous nous arrêtons à la ville de Luso pour admirer les fontaines qui ont alimenté les thermes depuis l'an 1064. Grâce aux riches sources on retrouve dans cette région un nombre important de moulins datant du Moyen Age. Ensuite, nous effectuons un deuxième arrêt à Bussaco, fastueuse enclave, dont le bâtiment style gothique a été édifié fin XIXe et qui fut un rendez-vous de chasse pour*



les derniers rois portugais. C'est aujourd'hui un hôtel de luxe.



Installés sur les gradins du parcours du Carnaval de Mealada, nous avons assisté pendant trois heures à un défilé de carrosses décorés, de groupes de danse et des intervenants de tous âges le tout dans la couleur et le rythme brésiliens. De retour à Pocariça, nos hôtes nous attendaient avec un délicieux dîner qui s'est achevé avec la belle prestation d'un groupe folklorique



local **Lundi 4 mars** : Tôt le matin et sous la direction de Thérèse Maggioni, quelques membres de SMJ ont débuté la préparation d'un repas pour 105 personnes. Un menu très bien élaboré



principalement avec des produits français qui a fait le bonheur de nos hôtes. D'autres ont préparé la salle et dressé les tables : un vrai travail d'équipe! Repos bien mérité dans l'après midi et de nouveau, nous sommes invités à un dîner qui se termine avec la bonne présentation d'un autre groupe folklorique local.

**Mardi 5 mars** : matinée libre dont certains ont profité pour visiter la ville de Bathala, les villages des alentours ou pour aller jusqu'à la mer. Pour célébrer la clôture de notre rencontre, nos hôtes nous ont, une fois de plus, concocté un menu de choix : des plats typiques de la cuisine portugaise. C'est le moment de se dire au revoir : Candido a remercié les présents pour leur participation à la sortie. Le Président et les représentants de SMJ ont exprimé leur satisfaction de cette rencontre en terre portugaise et leurs remerciements pour l'excellent accueil reçu.



En nous souhaitant un bon voyage de retour chez nous, nos Hôtes ont souligné l'importance de l'union et de l'amitié entre les membres de tous les clubs de camping cars. *Muito obrigados!*  
Rosa Brochado Eloy et Teresa Allarriba Buigas.

# Escapades de rêves en camping-car, on s'occupe de tout !

Une assistance unique pour les particuliers et les professionnels.



L'assurance d'être écouté, informé, rassuré et aidé par un technicien 24h/24 et 7j/7 en France, en Europe et dans le monde entier. Une assistance sur le porteur, la cellule et tous les équipements de votre camping-car. Quel que soit le type, l'année et le poids de votre camping-car.

**Nos partenaires :**



Renseignez-vous  
**www.starmobilservices.com**

(Souscription en quelques clics sur le site)

info@starmobilservices.com

France : +33 (0)3 29 39 62 80 Benelux : +32 (0)2 385 43 68



## Compte Rendu de la sortie : Les FALLAS à VALENCIA. du 12 au 20 Mars 2019 organisée par l'Association Autocaravaniste de Valencia

**Mardi 12 mars:** les six équipages SMH se retrouvent sur le parking de la Ciutat de l'Esport avec les Valenciens. Certains parlent français, ce qui n'est pas fait pour nous déplaire.

**Mercredi 13 mars:** en route vers Torrent, prendre connaissance du métro, faire quelques achats ... 'Un petit tour de ville à la découverte des monuments, des places et de quelques fallas moins imposantes que celles de Valence, mais jolies quand même



**Jeudi 14 mars:** Aujourd'hui c'est la balade à Albufera (lagune classée Parc Naturel située au sud de Valence). Départ en bus jusqu'à l'embarcadere d'El Palmar. Rien de tel qu'une balade en barque traditionnelle pour découvrir ce site. Véritable oasis entourée de rizières et de forêts. La nature à l'état pur.



Assez surprenant toutefois, il s'agit d'un lac d'eau douce, un paradis pour les oiseaux, la pêche y est très réglementée, seulement professionnelle.



Autrefois les habitants vivaient dans des "barracas". Dommage que le batelier ne parlait pas français. Repas au restaurant "El Redolí" où nous avons dégusté l'esgarraet (plat typique valencien), une friture de petits poissons, des chipirons et une succulente paëlla aux fruits de mer. Et oui, c'est ici qu'est née la paëlla



**Vendredi 15 mars:** Départ en métro vers Valence. Nous commençons par le cœur historique, lieu incontournable de la ville qui rassemble plusieurs monuments emblématiques



comme la cathédrale, la Place de la Vierge, la basilique Notre Dame ... et la Place de l'Hôtel de Ville. Nous déambulons de rues en rues à la recherche des Fallas. Chaque quartier a les siennes : celle des adultes, et celle des enfants. Un jury passe voir toutes les fallas et décerne les prix. Claude me fait connaître la Horchata de Chufa une boisson locale élaborée à partir de tubercules de souchet, servie glacée, ma foi bien bon. Retour à Torrent.



*Samedi 16 mars: Torrent : matin musée régional. Installé dans une ancienne ferme, la visite nous permet de connaître les modes de vie d'une famille de la région dans le passé, vie particulièrement tirée des ressources de la terre. S'en suit un petit tour au marché, et quelques emplettes. A midi, heure espagnole, nous sommes invités*



*par nos amis valenciens à un apéritif*



*suivi d'une paëlla. Ce soir, un peu de répit. Nous en profitons pour offrir à notre tour l'apéritif au président et au vice-président du club valencien .*



*Dimanche 17 mars:*

*Nous assistons à la "mascleta" de Torrent. "chocolatada"*

*(chocolat traditionnel espagnol épaissi avec de l'amidon de maïs ou de riz et servi chaud) offerte par nos amis valenciens.*

*Lundi 18 mars :*

*En fin d'après-midi dégustation de la*



*Retour au centre historique de Valence et plus*

*particulièrement à la Place de la Vierge là où les falleros viennent déposer leur offrande à la Vierge. A 14 heures Place de l'Hôtel de*



*Ville, nous assistons à la "mascleta" :*

*d'énormes pétards explosent jusqu'à faire tout trembler, les vitres, les murs, le sol... suivie d'une épaisse fumée dans le ciel.*

*Beaucoup de monde, impossible de se frayer un chemin.*

*L'après-midi nous assistons au défilé des falleros. Magnifiques costumes.*





*Mardi 19 mars:*  
 Encore un tour à Valence. Place de la Vierge où nous pouvons admirer le superbe manteau d'œillets, aujourd'hui terminé et les offrandes de fleurs. Nous finirons la soirée tous ensemble dans une pizzeria (que nous avons eu du mal à trouver) Mais comme tout, le bon aussi a une fin et les valenciens le savent bien. C'est dans la nuit du 19 Mars, lors de la Cremà, au milieu d'un embrasement de feux d'artifice que sont brûlées toutes les Fallas.



**CENTRE TECHNIQUE  
CARROSSERIE**

le spécialiste  
de l'entretien  
et de la réparation  
de camping-cars

## OFFRE SPÉCIALE Adhérents FFACCC

Remise de **60€ TTC\***  
sur votre prochaine  
intervention en atelier\*

- ◆ Grêle, inondation, accident, effraction, entretien
- ◆ Quels que soient votre marque de camping-car et votre modèle, nous vous apporterons une solution technique
- ◆ Et grâce à nos nombreux agréments pas d'avance de frais\*

Retrouvez l'atelier le plus proche de chez-vous  
et les offres du moment sur

[www.ctcarr.com](http://www.ctcarr.com)

Assurances partenaires



Consulter la liste de nos agréments sur [www.ctcarr.com](http://www.ctcarr.com)

\* Dans le cadre d'un sinistre assurance 60€ TTC à déduire du montant de la franchise. Dans le cadre d'une réparation (hors sinistre assurance) Remise de 60€ TTC déduite de la facture, remise applicable sur une facture d'un montant minimum de 50€ TTC, non remboursable en tout ou partie. Validité jusqu'au 31/08/2020 sur présentation de la carte adhérents FFACCC en cours de validité. En France, la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels non classés dans le domaine public routier est strictement interdite. EOLE COMM RCS Narbonne 433 643 982 POUR LA SAS SOCEVY (et ses filiales) RCS NARBONNE 533 623 763. Photos non contractuelles. Code action : PRCR

**WM**  
aquatec

«...la solution complète pour  
mon système d'eau claire!»



- ✓ NETTOYAGE & DÉSINFECTION  
AVEC DEXDA CLEAN
- ✓ DÉTARTRAGE  
AVEC KXPRESS
- ✓ CONSERVATION AUTOMATIQUE  
DE L'EAU  
AVEC SILVERNET

STAND D3 / HALL 1

[www.wm-aquatec.fr](http://www.wm-aquatec.fr)

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**LOISIRS CAMPER**  
IDYLCAR MONTFAUCON

Plus de  
**70 Véhicules  
visibles**  
dans notre parc



**AUTOSTAR**



**comhago**



**Conti Vendome**



**CHAUSSON**



**ADRIA**

**Yoremorques**

Vente de camping-cars neuf et occasion,  
atelier de réparations multimarques,  
magasin d'accessoires de plus de 300m<sup>2</sup>.

**LOISIRS CAMPER**

Les Maisonnettes - 43 290 MONTFAUCON-EN-VELAY

04 71 59 97 30

[www.montfaucon.idylcar.fr](http://www.montfaucon.idylcar.fr)

[loisirs.camper@hotmail.fr](mailto:loisirs.camper@hotmail.fr)

FINANCEMENTS  
JUSQU'À 156 MOIS  
ET REPRISES POSSIBLES



**Compte Rendu : Fête de l'artichaud à Almoradí (Espagne)**  
 Proposée par Angel Simo ABAD Président du « club autocaravanista Valencian »

Cette sortie, des 16 et 17 mars, proposée aux adhérents de SUD MOTORHOME par le président Mr Angel ABAD, permettait aux participants des sorties du carnaval de Coimbra et delta de l'Ebro de faire la liaison entre ces deux sorties.

Accueil des quatre équipages du club SMH par Mr Angel ABAD à Almoradí, 50km au sud de Valence.

En début de matinée, un petit tour au Mercado Semanal où nous faisons nos emplettes auprès des producteurs locaux.



Des artichauts, encore des artichauts, toujours des artichauts, normal c'est la fête de l'artichaut. Il se consomme cru, cuit, accommodé de



différentes façons : en salade, omelette, beignets ... tapas et même paëlla !



Vers 11 h nous sommes attendus au chapiteau afin de participer à l'ouverture des festivités.



Là, se trouve la télévision et la presse. Christine participe à une interview sans paroles, et ensuite au même titre que les Grands Chefs, monte sur le podium et reçoit un trophée



*Vient l'heure des dégustations : tapas de toutes sortes et cerveza !*



*L'après-midi se poursuit par un concert*



*Et en soirée, ce sont des artichauts cuits au barbecue qui nous sont offerts, un régal !!!  
N'est-ce pas Christine ?*



*Une tonne  
d'artichaut a  
été préparée,  
nous en avons  
tous bien  
mangé (ça  
purifie  
l'organisme)*



*Dimanche dernière journée. Aujourd'hui c'est une omelette géante qui est offerte à tout le monde, mais voilà nous sommes arrivés trop tard. L'omelette est finie.  
Un grand merci à M. ABAD et au club valencien pour leur invitation, nous avons passé un très agréable week-end.*



*Texte et photos Maïté Carrère*

## C.R. de la sortie : Au Delta de l'Ebro (Catalogne Espagne)

Organisée par Josep M<sup>a</sup> et Maïte, Ristol et Jordi et Teresa Buigas du 20 au 29 mars

### L'Ebre donne vie et atteint la Méditerranée.

**Mercredi 20 mars :** Arrivée des participants tout au long de la journée sur le parking attribué par la mairie de Deltebre. Pendant que les uns partent à la découverte de la ville, d'autres préfèrent enfourcher leurs vélos, se promènent au milieu des rizières actuellement asséchées, puis prennent la direction de la mer et de l'embouchure de l'Ebre. Du haut d'une tour-mirador ils profitent d'une magnifique vue à 360° sur la Méditerranée, le fleuve Ebre, l'intérieur des terres, paradis des oiseaux en migration et enfin sur les décors montagneux du massif d'Els Ports, immortalisés sur une soixantaine de toiles de



Pablo Picasso. Un apéritif dînatoire clôture agréablement



le plus imposant d'Espagne avec ses mensurations surprenantes : 6,50 m de hauteur, 18 m de périmètre à la base du tronc et 8,03 m à 1,30 m de haut. Il aurait été planté en l'an 314. La matinée s'est terminée par la dégustation des trois variétés d'huile d'olive produites sur la propriété.

ce premier jour.

**Jeudi 21 mars :** Départ en autocar pour visiter la plus grande concentration d'oliviers millénaires connue dans le monde. Introduite par les Phéniciens, les Romains ont généralisé la plantation. Sur la commune d'Uldecona près de 1400 oliviers

millénaires sont recensés. Nous avons ainsi pu admirer l'olivier "monument



Après le repas-grillade pris à l'Ermitage de la Piétât, direction le centre d'interprétation des peintures rupestres d'Uldecona, inscrites au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Ces peintures réalisées à partir d'oxyde de fer, représentent des héros, personnages légendaires, divinités ... certaines seraient

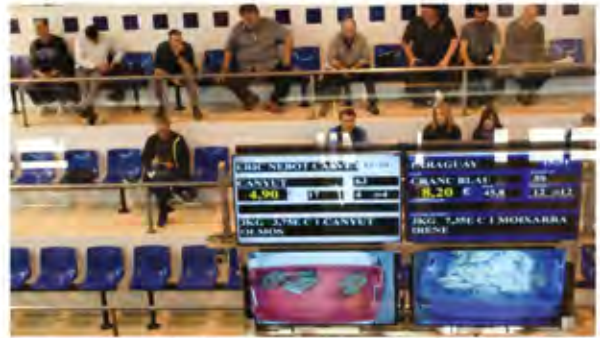
âgées de 8000 ans. Un sentier escarpé nous a conduits près des abris naturels existant dans la roche. Là, notre guide nous a surtout décrit une scène de chasse où l'on voit des cerfs poursuivis par un groupe de chasseurs armés d'arc et de flèches



**Vendredi 22 mars :** Nous nous sommes déplacés à Sant Carles de la Ràpita, au sud du parc naturel du Delta de



l'Ebre, au fond de la grande baie du port d'Els Alfacs. Il y a là, un port de commerce et un port de plaisance, mais c'est l'important port de pêche qui nous a attirés.



Les crevettes de la région sont célèbres dans toute la Catalogne.

L'après-midi, nous avons pu voir l'arrivée de nombreux bateaux de pêche, le déchargement d'une multitude de poissons et assister en direct à la criée.

**Samedi 23 mars :** Aujourd'hui le Centre d'interprétation du riz "La Torre" de Camarles nous accueille. On y découvre le monde particulier du riz, depuis la plantation jusqu'à sa consommation. Le Delta de l'Ebre était une zone humide, insalubre qui a été peu à peu transformée en rizières. La création d'un premier canal d'irrigation date du XVIII<sup>ème</sup>



siècle, mais la culture du riz n'a débuté qu'en 1860. Actuellement 22 000 ha sont productifs et la récolte annuelle tourne autour de 100 000 tonnes. De nos jours, la plantation est entièrement mécanisée. La moisson s'effectue en septembre. Des coopératives ont vu le jour dès 1950

afin de procéder à la commercialisation du riz. Elles ont dû fusionner pour des impératifs économiques et il n'en reste que deux dans le delta, 1000 paysans apportent leur riz à la coopérative de Camarles. A la fin de la visite, une dégustation des trois liqueurs à base d'alcool de riz nous a été offerte. L'après-midi c'est à l'écomusée du parc naturel du Delta de



l'Ebre que nous nous rendons. Il nous présente les paysages, les activités et l'architecture du delta : irrigation, culture du riz, arbres fruitiers, pêche, milieu aquatique, oiseaux de la lagune...

**Dimanche 24 mars :** Visite du musée "Molí De Rafelet" pour les uns, où l'on peut voir un moulin à bois et à pierre. Promenade à vélo pour d'autres sur une piste cyclable aménagée le long de



l'Ebre, en compagnie de cyclotouristes locaux, ceci à l'occasion d'une journée-promotion du vélo. L'après-midi nous avons eu la plaisir de voir évoluer un groupe folklorique de Deltebre accompagné de ses musiciens : un moment très convivial.

**Lundi 25 mars :** C'est le jour de la croisière sur l'Ebre. Nous allons parcourir les 16 derniers kilomètres de ce fleuve, long de plus de 1000 km. Au niveau de l'embarcadère, sa largeur est de 250 m pour une profondeur de 8 m. Tout au long du trajet, la végétation change. Dense au départ, on ne trouve plus que des marais de roseaux près de l'embouchure, donnant ainsi une idée de ce qu'était la région avant toute intervention humaine.





L'Ebre est actuellement navigable sur ses derniers 32 km. 150 barrages régulent le débit du fleuve. En contrepartie, 80 % des sédiments sont bloqués au niveau des retenues et la

sédimentation est en nette régression. Très belle balade suivie d'une paëlla au restaurant "Transbordador". Quelques pas de danse ont achevé cette journée festive.

**Mardi 26 mars :** En route pour Tortosa et ses 35 000 habitants,



qui conserve une partie de l'enceinte fortifiée du Moyen-Âge. Tortosa était considérée place forte depuis l'époque romaine, grâce au contrôle que la ville exerçait sur la route fluviale jusqu'à l'embouchure de l'Ebre, et sur la voie terrestre, passage obligé entre Barcelone et Valencia. Si les bombes de la guerre civile ont détruit une bonne partie de la cité en 1938, on peut trouver malgré tout bon nombre d'édifices et monuments de style. Après une visite du Palais des Évêques, c'est vers la cathédrale que nous nous



sommes dirigés. De style gothique, elle renferme de remarquables œuvres d'art : retables, tapisseries, superbes chapelles, trésor, que nous avons pu admirer après avoir déambulé dans des passages souterrains, le réfectoire des chanoines et le cloître. A la sortie de la cathédrale, c'est au marché municipal, bâtiment plus moderniste, que nous faisons quelques emplettes.



**Mercredi 27 mars :** Avec les camping-cars nous nous déplaçons à la Casa de Fusta, située près d'El Poble Nou del Delta, petit village typique aux maisons basses peintes en blanc. C'est un endroit isolé, bordant une lagune, où est

aménagé un centre d'information sur le parc naturel du Delta de l'Ebre. Un musée ornithologique recèle une très intéressante collection des espèces d'avifaunes qui peuplent le secteur. A vélo ou avec les camping-cars, nous sommes allés jusqu'à l'immense plage toute proche. En passant au milieu des marais jouxtant la mer, ce sont des centaines de canards, aigrettes, ibis, hérons et surtout flamands roses au vol majestueux, qui ont attiré notre attention.



**Jeudi 28 mars:** Repas de clôture au restaurant "La Casa de Fusta". Au menu, mets typiques régionaux :

- anguilles,
- moules,
- langoustines
- et trois paëllas



différentes, du riz local bien entendu. Bravo et merci à nos amis catalans : Maïté, Teresa, Josep et Jordi pour cette super

balade en ce coin de Catalogne.

**Vendredi 29 mars:** Selon le terme consacré : Bon retour ! et à la prochaine sortie !!

Texte : Francis Barthélémy

FOURNISSEUR DE  
COINS DE PARADIS

... en camping-car !



FRANCE  
PASSION

**+ 2000** fermiers,  
vignerons et artisans  
vous invitent à faire étape

**200**  
nouvelles  
étapes

**10 000**  
emplacements  
gratuits



france-passion.com



Tarif spécial FFACCC  
**27 €** au lieu de 30 €

Le Guide des Étapes

- + **version numérique** sur votre Espace Adhérent :
- ✓ Recherche d'étapes
- ✓ Calcul d'itinéraires
- ✓ Photos et avis
- ✓ Événements et rendez-vous festifs.

Retrouvez-nous au



Paris - Le Bourget  
Hall 2B - Stand 3

Le Salon des Véhicules De Loisirs

du 28 septembre au 6 octobre 2019

## Compte-rendu de la sortie : Autour du Léman du 31 mai au 4 juin 2019

### Vendredi 31 mai

Arrivée des participants. Beaucoup sont arrivés avant 14 heures, vers 14 h 30 il ne manque plus que 3 équipages. Bien disciplinés ! Les équipages sont un peu fatigués même si pour la plupart le voyage n'a pas été très long, repos pour tous. André et Christine (les responsables du camping) nous accueillent très chaleureusement avec un apéritif de bienvenue. Très très sympa, merci à eux.

### Samedi 1<sup>er</sup> juin

Visite guidée des bords du lac par notre organisatrice Claudie, beaucoup d'explications sur les raisons des aménagements luxueux. Beaucoup de propriétés étaient détenues par de riches familles. Au fil des années ces propriétés ont été vendues et redistribuées aux communes qui avaient les moyens de les valoriser et de les entretenir. Ceci explique la beauté des bords du lac. Au cours de cette balade notre ami André n'a pas manqué de compléter les explications de Claudie, qu'il en soit remercié.

Après-midi : départ en bus pour Evian où nous prendrons un bateau à propulsion électrique produisant une partie de son électricité, équipé de panneaux solaires. Lors de cette balade nous avons visité une propriété avec son jardin organisé traditionnellement et sur 3,5 Ha une végétation spontanée pour retrouver la faune et la flore d'antan.

Le soir : Tartiflette géante pour tout le groupe, préparée par notre amie Claudie et quelques aides. Résultat un repas très bon, copieux et très convivial. Pour terminer, notre ami André jamais très loin, nous a offert une tisane (bien spéciale) faite avec une eau de vie de poire, de sucre et un peu d'eau d'Evian, le tout flambé en ébullition.

### Dimanche 2 juin

#### Matinée libre

Fin de matinée : départ en bus pour rejoindre la télécabine, qui nous montera à Thollon les Mémises à 1600 mètres d'altitude environ. Nous avons mangé au restaurant là-haut, avec un accueil des plus sympa et un repas qui nous a obligés, (au moins pour ceux qui le peuvent) à faire une balade en surplomb du lac Léman, avec bien sûr une vue imprenable. Merci Claudie pour cette bonne idée.

### Lundi 3 juin

Matin : visite guidée du vieux Amphion avec notre ami André et Claudie tous deux amoureux de leur village (on les comprend). Visite qui se termine par une dégustation avec André qui nous fait découvrir la « Chèvre ».

Après-midi : visite guidée (très encadrée) par le personnel des eaux minérales. Prise en charge du groupe par le personnel et les véhicules de l'usine d'Evian. Visite intéressante et impressionnante par la cadence avec laquelle l'eau est conditionnée et tous ses robots qui font le travail le plus répétitif.

### Mardi 4 juin

Départ des équipages. Un grand merci à Claudie, qui est chez elle dans ce pays qui l'a vu naître et qu'elle affectionne particulièrement, on la comprend.

Christiane et Michel LEGRAND



Groupe EVIAN





# ARMADA DE ROUEN 2019

## Mercredi 12 juin 2019

C'est sous la pluie que nous arrivons à Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

Notre super organisatrice, Janine, pour ne pas la nommer, nous attend à 19h pour le pot d'accueil. Nous sommes confortablement installés dans le boulodrome. (Quelques mordus de pétanque ne se priveront pas de jouer à toute heure et en toute circonstance). Je mettrai en évidence Nicole qui est la responsable de la gestion quotidienne du boulodrome, présente et dévouée.

Janine profite du micro pour remercier les équipages qui se sont rendus disponibles pour organiser la sortie : Muguette et Daniel à l'intendance, Francis pour la disposition des CC avec plan à l'échelle (excusez du peu), les porteurs de casquettes rouges, oranges, vertes et bleues assorties aux bracelets de couleur que nous avons reçus et qui nous accompagneront dans les bus (cette sortie en verra de toutes les couleurs !). Et en plus, une bonne surprise : deux repas nous seront offerts grâce au surplus financier engendré par le grand nombre d'inscrits.

Brigitte, coorganisatrice de choc, prend également la parole pour préciser les modalités pratiques de notre journée du lendemain... Les bus n'attendent pas. Qu'on se le dise !!!

Le maire, lui-même camping-cariste, tente de nous rassurer question météo, et précise que nous sommes dans le plus grand boulodrome de France, jusqu'au jour où le même architecte a été désigné pour en créer un plus grand de 47m<sup>2</sup> à Montluçon. Le parrain du boulodrome est Henri Salvador. Hélas, il est décédé le mercredi qui a précédé l'inauguration. C'est son épouse qui s'est présentée le jour même de l'inhumation et qui a « baptisé » les lieux. Le maire nous présente la région d'Elbeuf, autrefois réputée pour son textile. Renault s'est installé en 1958 et emploie actuellement 4.500 ouvriers. L'industrie chimique est très présente avec la multinationale Sanofi. Pour terminer le tableau des forces vives, il reste quelques maraîchers jadis bien plus nombreux qu'aujourd'hui mais encore présents dans le paysage professionnel de la région !

C'est donc avec bonheur que le verre de bienvenue nous est offert, accompagné de toasts plus appétissants les uns que les autres.

## Jeudi 13 juin

Nous voilà en route pour une journée découverte de l'Armada à Rouen. Nous ne savons pas où poser nos yeux. Visiter, photographier, admirer tous ces magnifiques bateaux amarrés sur les deux rives de la Seine. Nous sommes aidés par le programme officiel reçu la veille. Il faut le préciser, la visite du site est entièrement gratuite et sécurisée.



Durant le repas du soir, je suis passé parmi quelques équipages pour connaître leurs impressions de la journée que je vous livre en vrac... :

« Bien, super (à part le temps) – Organisation : Très bien – Nous avons apprécié les visites dans les bateaux – A renouveler au plus vite – Nous n'avons pas trouvé le « City Sky, tour pour une vue de 360° » - Superbe journée à part une grosse averse – Belle journée. Les bateaux ? Toujours magiques – Agréable – Parfait – Nous avons réussi à visiter 5 magnifiques voiliers ! L'Hermione, le Brésilien, l'Américain, le Russe et celui d'Oman – Super organisation du CCCNP. Nous sommes bien encadrés. Bracelets, casquettes, ... C'est réfléchi. En plus, on sent qu'il y a une bonne

entente entre les organisateurs. – On n'a pas trouvé de sous-marin (clin d'œil) – De toute beauté – Gigantesque – Exceptionnel de voir des choses comme ça – Pour moi, le plus beau, c'est le Mexicain avec ses voiles quelque peu lâchées – Émouvant. Ah, ces matelots ! C'est beau la jeunesse ! – Une visite empreinte d'histoire, d'humanité – Extraordinaire mais nous aurions aimé être déposés plus près de l'évènement »

Notez que notre ami Jean-Jacques est resté près des camping-cars, aux petits soins pour les animaux de compagnie. C'est t'y pas beau ça ?

Le repas du soir a été suivi d'un loto avec de nombreux cadeaux à la clé, se clôturant royalement vers 23h pour les plus courageux ! C'est vrai que pour de nombreux participants, cette belle journée a laissé des traces en termes de fatigue.

### **Vendredi 14 juin**

Un marché du terroir est organisé le matin sur place avec des commerçants souriants, disponibles. Rien que des spécialités régionales : cidre, saucissons, fromages, savon, confiture, bières régionales, produits dérivés de la framboise. Succès assuré. Merci Muguette et Daniel pour cette belle initiative. Décidément, pas de temps mort avec ces organisateurs !

Quelques équipages déclarent forfait pour les visites de l'après-midi. La journée de marche de la veille a laissé des traces. Mais en début d'après-midi les plus vaillants sont au départ pour Rouen et la visite guidée du centre-ville, suivie de la balade en bateau sur la Seine pour voir et revoir un à un tous les bateaux à quai. Le tout avec le soleil au rendez-vous. Magnifique. Et ce n'est pas fini : troisième mi-temps avec la possibilité d'assister au feu d'artifice ou au spectacle son et lumière à la cathédrale. Deux animations pour nous en mettre encore plein la vue. Pour ma part, je me mets au lit à 1h30 du matin !



### **Samedi 15 juin**

Ça devait être une journée de repos, tranquille, à table. Avec un délicieux repas composé en entrée de mini hamburgers accompagnés d'un kir normand, d'un couscous (exceptionnel, mieux qu'au Maroc, m'a soufflé un convive), de salade et fromage, et tarte normande (à tomber par terre), pain, eau, vin à volonté. Le service est orchestré de main de maître par l'équipe de bénévoles du CCCNP. Irréprochable, comme d'habitude ! Les compliments affluent... Et pourtant, la sortie est loin d'être terminée.

Le moment est bienvenu pour faire appel à nos membres musiciens du CCCNP. Jean-Marc, son accordéon, son synthé, son saxo, ainsi que le groupe de Dominique, le Shanty Band (musique et chants marins) embarquent les infatigables comme nous dans une animation musicale de fooolie, chants et danses jusqu'à passé 17h ! Quelle santé !

### **Dimanche 16 juin**

Dès potron-minet, nous nous en « allons » (de requin) à Rouen pour la parade. Pas question d'en perdre une miette. Et parce que les organisateurs sont comme cela, malgré l'interdiction (chut), Brigitte arrive à convaincre les 4 chauffeurs de bus de nous déposer au pied du pont pour un accès rapide aux contrôles.

C'est assurément le départ du voilier mexicain qui est le plus spectaculaire. Et nous avons bien fait

d'arriver assez tôt car il fait partie des premiers à nous quitter ! Tous ces matelots debout sur les mâts pour saluer la foule, c'est de l'ordre de l'époustouffant. Même la patrouille de France vient saluer l'Armada. Durant toute la journée jusque 15h, un à un, bateaux et voiliers quittent les quais et ce sont le Belem et l'Hermione qui ferment la marche.



Au retour au bouldrome, le dernier repas de l'Armada démarre dès 19h00. Le buffet superbement présenté est fortement applaudi, photographié, contemplé... et dégusté !



Au terme de cette soirée, Jean-Pierre Dupont, membre d'un club belge, tient à exprimer ce qu'il ressent. Il ne trouve pas les mots assez forts, tout est tellement soigné par les organisateurs. « La philosophie de votre club ? Grandeur et performance pour cette organisation sans faille qui surpasse une organisation telle que l'Euro CC ».

**Serge Raveschot**

Le président du CCCNP remercie les 111 équipages de 13 clubs de la FFACCC d'avoir participé à cette sortie. Il remercie également la trentaine de bénévoles du CCCNP pour leur aide et leur dévouement. Ils sont les principaux artisans de la réussite de cette grande opération qui s'est déroulée sur 2 semaines. Daniel Collombet

## PROLONGATION « GRANDE ARMADA ROUEN 2019 »

Nous voici au Havre et profitons d'une promenade en bateau autour du port. Notre groupe s'est allégé de la moitié de l'effectif.

Nous rejoignons Étretat et ses célèbres falaises. Après une nuit d'orage incessant, nous sommes à Fécamp où nous visitons une distillerie « La Bénédicte » suivie d'une dégustation.



Veules-les-Roses nous accueille sous le soleil, petites rues bordées de roses, vieilles maisons le long du plus petit fleuve de France (1 km, R49) avec son eau claire et courante, vieux moulins et leur roue à aube, son bord de mer limité par des falaises impressionnantes mais agréables, nous sommes sur la côte d'albâtre.



Au Tréport, le petit train touristique nous fait découvrir ses villes jumelles : Eu et Mers sur Mer. Nous prenons le funiculaire pour admirer le panorama sur les trois villes. Pour les amateurs, la Poissonnerie Municipale nous offre ses produits de la mer tout fraîchement pêchés par les chalutiers du port.

Soleil et vent à Berck-sur-mer, patrie des cerfs-volants, et des chars à voile, où sa belle plage de sable fin et blanc retrouve ses premiers amateurs de bronzage. Un petit train nous promène le long du littoral vers la baie d'Authie et ses phoques gris. Le soir nous réunit autour d'un bon repas animé par les musiciens et chanteurs amateurs de notre groupe.

Le périple se termine en beauté avec le voyage en train à vapeur de la baie de Somme entre le Crotoy et St Valéry sur Somme ; Visite guidée de la vieille ville et beau panorama sur l'estuaire et ses couleurs douces et changeantes.

Nous nous séparons avec des souvenirs à foison.

Grâce au travail de préparation et au dévouement de nos accompagnateurs du club Nord-Picardie, nous avons découvert et aimé cette région bien éloignée de nos montagnes.

Merci à Jean-Jacques et Chantal, Edouard et Mariane pour leur dévouement, leur gentillesse et leur patience envers le groupe 1. Et à Daniel, Jean-Marie et Michèle pour le groupe 2 qui a effectué le même voyage avec un jour de décalage.



Rédigé par Jacques et Hélène DENECHAUD du 3CAMB.

## INFOS FFACCC N°1 Décembre 2018

*Faire circuler plus rapidement des informations variées auprès de tous et toutes les adhérents de la FFACCC, c'est l'objectif d'INFOS-FFACCC. La parution sera en fonction des informations à communiquer.*

### **Assurance Annulation - Arrivée tardive – Interruption**

Un contrat a été conclu avec le groupe Allianz.

Il est valable pour toutes vos sorties organisées par votre club ou un club de la FFACCC, par un voyageur, pour l'EURO CC, mais également pour tout autre voyage auquel vous êtes inscrit.

Cette assurance est d'un montant de 2,4% du coût total du voyage. Exemple : pour un voyage d'un montant de 1200€, il vous en coûtera 28,80€.

Pour plus de renseignements, contactez le Président ou la Présidente de votre club,

Ou à l'adresse suivante :

<https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/>

### **Comité exécutif de la FFACCC**

Lors de l'Assemblée générale à Vitry aux Loges la composition du Comité exécutif a été modifiée :

Clairette Couturier, a demandé de cesser son activité.

Danielle Roziau (CCC18) et Jean-Pierre Ruellé (UCCF) ont été élus.

### **Contrôle technique des camping cars :**

Les propriétaires d'un Camping Car de 3.5 tonnes, homologué par les constructeurs en 3 places carte grise (pour une question de poids) mais équipé de 4 ceintures de sécurité se voient pénalisés par les nouveaux contrôles.

La situation aujourd'hui est que ces camping-cars se voient refoulés au contrôle technique avec un défaut majeur :

**Libellé : défaillance majeure 6.2.6.b.2 : Dépassement du nombre de sièges autorisés ; disposition non conforme à la réception avec la précision complémentaire : Siège supplémentaire non indiqué sur le document d'identification.**

Si vous vous trouvez dans cette situation adressez un mail avec toutes les pièces justificatives (Carte grise, rapport du contrôle, model de votre CC, et si possible photos) à : [president@ffaccc.fr](mailto:president@ffaccc.fr)

### **Hivernage de votre camping car.**

Un partenariat a été conclu avec Stockly. Cette association regroupe des agriculteurs qui proposent d'héberger votre véhicule dans leur hangar, entrepôt, grange, en toute sécurité.

Pour plus de renseignements : <https://stockly.fr>

Présentation de la localisation du stockeur, du coût, des conditions etc.

### **Zones environnementales en Europe**

Cette dénomination indique les zones dans lesquelles il y a des restrictions de circulation. Il en existe dans de nombreux pays européens, dont la France.

Sur le site : <https://www.green-zones.eu/fr.html> les zones sont indiquées, les vignettes nécessaires pour chaque pays, car pour l'instant il n'y a pas d'harmonisation !!!!!

Donc si vous partez à l'étranger, informez-vous. Une application est téléchargeable.

### **Agay 2019 change de look**

Agay, petit village au bord de la mer, tout près de Saint Raphaël. Le Royal camping accueille le CCC EST du 14 février au 28 mars. Une nouvelle équipe est mise en place.

Cette sortie est ouverte à tous les adhérents de la FFACCC.

Pour plus de renseignements, contactez le Président ou la Présidente de votre club, ou le Président du CCC Est : André Grunewald– E-mail : [cccest.andre@gmail.com](mailto:cccest.andre@gmail.com) ou encore <https://www.ccccest.com>

### **Destination Portugal**

Le CCC Provence Côte d'Azur organise avec Orcada un voyage au Portugal du 28 mai au 19 juin 2019.

Ce voyage est ouvert à tous les adhérents de la FFACCC.

Pour plus de renseignements : J.P. Quaranta – 06 80 26 00 87 ou encore <http://www.cccpca.fr>

### **2019**

Le Président, le Comité Exécutif, l'ensemble du Conseil d'Administration vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019, ainsi que de belles perspectives de VOYAGES.

J.P. Ruellé  
Chargé de la communication



Alain Clavier  
Président de la FFACCC



*Vous avez une information susceptible d'intéresser l'ensemble des adhérents de la FFACCC, envoyez-la à J.P. Ruellé, chargé de la communication : [jpm.ruelle@lcloud.com](mailto:jpm.ruelle@lcloud.com)*

## INFOS FFACCC N°2 Printemps 2019

Faire circuler plus rapidement des informations variées auprès de tous et toutes les adhérents de la FFACCC, c'est l'objectif d'INFOS-FFACCC. La parution sera en fonction des informations à communiquer.

### **A** comme **Agenda** :

28 septembre au 6 octobre : Salon du Bourget. Venez nous retrouver sur le stand de la FFACCC Hall 2B

8 au 11 novembre : CA de la FFACCC et Forum des voyages à Saint Amand Montrond. Vous pourrez assister aux travaux du CA de la FFACCC puis participer au forum. Inscriptions dans le Vadrouille de septembre.

250 emplacements sont disponibles. Nous nous devons de les remplir, il y va de notre image de marque !

### **C** comme **Comment demander le permis de conduire à l'ANTS** :

(Agence Nationale des Titres Sécurisés)

Vous voulez faire une demande de permis de conduire, de renouvellement ou faire ajouter la mention B79 .

Un seul site : <https://ants.gouv.fr/>.

(Attention, des sites marchands proposent de faire les formalités pour vous mais c'est payant et pas obligatoirement plus simple.)

1 - Faites faire une photo numérique soit chez un photographe agréé, soit dans une cabine photo agréée reconnaissables au macaron bleu « agréé services en ligne ANTS ». Il vous sera délivré un code numérique (mais pas de tirage papier) à saisir lors de la demande. Vous obtiendrez également votre signature électronique. Pour trouver un professionnel agréé :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee>

2 - Préparez un scan d'une pièce d'identité recto-verso et un scan de justificatif de domicile.

3 - Créez un compte sur le site de l'ANTS (adresse mail obligatoire) ou identifiez-vous avec FranceConnect

4 - En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez visionner la procédure à suivre dans 2 situations : perte ou délivrance du permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Actualites/Permis-de-conduire-2-tutoriels-pour-vous-aider-> . Pour une demande suite à vol ou perte du permis de conduire, il faudra vous acquitter d'un timbre fiscal dématérialisé de 25€.

- Remplissez toutes les données et joignez les documents demandés.

- Avant de valider votre demande, vous pouvez ajouter des observations, en particulier si vous avez obtenu votre permis avant le 20/01/1975, demandez le B79 qui vous autorise à conduire un CC PL. Et surtout, vérifiez les informations saisies.

Si vous ne pouvez pas accéder au site de l'ANTS, vous utilisez certainement le navigateur Chrome ET la version 63.0.3239.132. Le lien ci-après vous explique la manipulation à effectuer pour résoudre le problème :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Questions-frequentes/Utilisation-du-site/Connexion-impossible-avec-le-navigateur-Chrome>

Vous recevrez votre nouveau permis de conduire par courrier avec accusé de réception sous 2 semaines environ.

Et si vous ne pouvez pas faire votre demande par internet, vous pouvez vous rendre dans un point d'accueil numérique dans les Préfectures et Sous-Préfectures ou dans une Maison de Services au Public

### **G** comme **GPS : le drôle de bug du 6 avril 2019**

Attention aux fausses informations (Fake news) qui circulent ! Pas de panique !

Le compteur des numéros de semaines qu'utilisent les GPS ne « peut compter » que jusqu'à 1024. Il repasse donc à zéro toutes les 1024 semaines. C'est ce qui se produira le 6 avril 2019 ! Votre GPS continuera de fonctionner sans problème, surtout si votre modèle date d'après 2010. Pour plus de renseignements consulter le site du fabricant de votre GPS ou lisez un article complet et sérieux ici :

<https://www.60millions-mag.com/2019/02/19/gps-le-drole-de-bug-du-6-avril-2019-12463>

### **P** comme **Partenaires** :

Vous venez de recevoir le guide 2019. Mais déjà un nouveau partenaire : « Le Cellier des Princes » Route d'Orange à Courthézon – vaste parking (pas de stationnement nocturne) 10% de remise sur présentation de votre carte FFACCC à jour. Vins de la région (Gigondas, Cairanne, Châteauneuf du pape, etc.) mais aussi d'autres régions de France.

### **S** comme **Surcharge** :

Contrairement aux bruits qui courent sur les aires de services ou les réseaux sociaux, aucun dépassement du PTAC n'est autorisé ; en cas de contrôle les amendes peuvent être lourdes :

- moins de 5 % entraîne une contravention de 4ème classe soit 135 € avec autorisation de reprendre la route tel quel

- entre 5 et 20 % contravention de 4ème classe soit 135 €, plus immobilisation du véhicule jusqu'au délestage

- supérieur à 20 % contravention de 5ème classe soit 1500 €, immobilisation du véhicule jusqu'à délestage, passage au tribunal.

A noter que ces contraventions n'entraînent pas de perte de points.

Ne pas oublier qu'en cas d'accident, l'assureur de la partie adverse ou votre assureur peut demander l'expertise et le poids du véhicule.



La FFACCC a lancé en juillet 2017 une pétition ouverte à tous pour augmenter la charge utile ! Sur 407000 camping cars, seulement 5200 l'ont signée ! Notre impact auprès des constructeurs et pouvoirs publics a été ridicule. Une fois de plus si nous voulons du poids et de l'influence, unissons-nous et soyons nombreux.

### **T** comme **Tourisme** :

**en Belgique** : Nos amis du MCB nous communiquent :

Nouveauté : Carte de 340 aires gratuites dans le Bénélux : c'est édité par « Trailers's Park » 13,21€. A commander sur leur site : <https://www.trailers-park.fr/66-benelux> ou disponible dans les concessions. Il existe une version numérique.

**en France** :

- Bretagne : les éditions « Entre Terre et Mer » publient une carte touristique Bretagne Aires de camping car. 2 documents réunis dans une pochette : une carte avec recto lieux touristiques de la Bretagne, au verso carte routière, et un livret présentant toutes les aires de services et d'accueil pour nos véhicules. Disponible dans les offices de tourisme de la région.

- Département de la Vienne : L'agence touristique de la Vienne a édité une nouvelle « carte camping car ». D'un format pratique elle recense les aires de service, aires d'accueil mais aussi les villages étapes, plus beaux villages de France, plus beaux détours, stations vertes etc... Très complet. Disponible dans les Offices de tourisme du département ou à demander [contact@tourisme-vienne.com](mailto:contact@tourisme-vienne.com)

### **V** comme **Voyages** :

Des places sont encore disponibles, mais...il faut faire vite ! (Informations transmises par les Présidents de clubs ou les partenaires)

Organisés par le Camping Car Club Est :

*La fête de la bière* : 17 au 24 septembre

*Festival international du folklore* : 30 juillet au 4 août

*24 heures camion* : 27/29 septembre

Contact : [cccest.andre@gmail.com](mailto:cccest.andre@gmail.com) Site web : <http://www.ccccest.com/>

Organisé par le Camping Car Club Mont Blanc

*Le chemin gourmand* : 21 au 23 juin

Contact : [president@3camb.fr](mailto:president@3camb.fr) Site web : <http://www.3camb.fr/>

Organisé par le Camping Car Club Rhône Alpes

*Séjour dans l'Aube* : 3 au 8 avril

Contact : [bourgeois.maryse@gmail.com](mailto:bourgeois.maryse@gmail.com) Site web : <http://www.cccra.fr>

Où retrouvez les informations dans Vadrouille de septembre 2018 et mars 2019.

Organisé par notre partenaire « Camping Tour »

- Voyage organisé «Ouzbékistan» du 03 au 10 septembre 2019

- Voyage en camping-car «Biélorussie-Russie 24 jours» départs les 07.05.2019; 06.08.2019; 13.08.2019.

- Voyage en camping-car «Biélorussie 14 jours» départ 08.08.2019

Contact : [camping.tour.office@gmail.com](mailto:camping.tour.office@gmail.com) Site web : <http://camping-tour.by/fr/>

Organisé par notre partenaire « Pan Travel »

- Voyage organisé en Roumanie du 4 au 28 mai

Contact : [office@pantravel.ro](mailto:office@pantravel.ro) Site web : <http://www.pantravel.ro>

<p>J.P. Ruellé Chargé de la communication</p>		<p>Alain Clavier Président de la FFACCC</p>
		

*Vous avez une information susceptible d'intéresser l'ensemble des adhérents de la FFACCC, envoyez-la à J.P. Ruellé, chargé de la communication : [jpm.ruelle@icloud.com](mailto:jpm.ruelle@icloud.com)*

## INFOS-FFACCC N° 3 Juin 2019

Faire circuler plus rapidement des informations variées auprès de tous les adhérents de la FFACCC, C'est l'objectif d'INFOS-FFACCC. La parution sera en fonction des informations à communiquer.

### **A** comme **ACCUEIL**

Notre partenaire « FRANCE PASSION » a fait des émules. Aujourd'hui le même type d'accueil s'est développé en Allemagne, Angleterre, Espagne et Suisse.

Les cinq se sont regroupés en une Fédération Européenne de la Formule Invitation (FEFI).

Vous les retrouverez sur le site : <http://www.fefi.eu>

Regrettons que nos amis Allemands n'aient pas eu la bonne idée d'utiliser les services d'un traducteur.

À l'heure où se multiplient des sociétés privées soucieuses de rentabilité financières à nos dépens, nous nous devons de soutenir ces initiatives de producteurs locaux.

### **C** comme **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*Le Conseil d'administration de la FFACCC suivi de l'Assemblée Générale se tiendront à Saint Amand Montrond les 7 et 8 novembre 2019.*

Vous pourrez assister aux travaux, et au besoin poser des questions par l'intermédiaire de votre Président(e). Belle occasion de voir comment la FFACCC fonctionne, comment sont prises les décisions, etc.

Tous les détails dans Vadrouille de Septembre et auprès de vos Président(e)s.

### **F** comme **FICM**

Lors de l'Assemblée Générale de la FICM à Marina di Carrara (la FFACCC était présente), un nouveau Conseil d'Administration a été constitué.

Président .....	Claude GUET (France)
Vice Président .....	Gérard VANDEKERCKHOVE (Belgique)
Secrétaire Général et site Internet .....	Didier VERRIEST (Belgique)
Trésorier Général .....	Daniel COLLOMBET (France)
Relations internationales.....	Raymond SCHMIT (Luxembourg)
Développement Sud Europe .....	AnathasiosTOLIS (Grèce)
Réglementation et circulation .....	Philippe BABAULT (Suisse)
Conseiller technique auprès du Président.....	Mario MARIANI (Italie)
Auxquels s'ajoutent 2 membres cooptés	
Développement Nord Europe .....	Jean-Pierre DUPONT (Belgique)
Chargé des relations avec la commission européenne .....	M. VAN DENCLOSER (Belgique)

## **F** comme **FORUM DES VOYAGES**

Le lieu : Saint Amand Montrond (18) – près du Centre géographique de la France métropolitaine.

Les dates : 9 au 11 novembre 2019, prolongation le 12 novembre 2019

250 places de parking disponibles !

Il a été décidé d'ouvrir le forum aux clubs et fédérations membres de la FICM.

Ainsi, le Forum des voyages devient le Forum International des Voyages.

Le forum des voyages c'est le lieu de rencontres avec les voyageurs.

C'est aussi le lieu d'échanges avec d'autres camping caristes qui présentent des voyages qu'ils ont effectués. Pourquoi pas vous ? Vous avez effectué un voyage en France ou à l'étranger... il vous suffit d'une carte routière, d'une liste de lieux ou passer la nuit, d'endroits à visiter ; pourquoi pas quelques photos ! N'hésitez pas ! Nous nous devons de retrouver l'esprit de partage qui prévalait à la création des premiers forums. (Plus de 50 voyages présentés par des camping caristes). Pour présenter votre voyage ou circuit contactez Fernand ROZIAU au 02 48 96 49 45 ou 06 75 54 31 05

Tous les renseignements et fiche d'inscription seront dans le Vadrouille de Septembre et auprès de vos Président(e)s.

## **N** comme **NOUVEAU CLUB**

Créé au mois d'avril 2019 le « **Club Camping Car du Pays de Fayence** » a rejoint notre fédération. Vous pourrez lire sa présentation à la page « la Parole à la FFACCC » dans Le Monde du Camping Car n°313.

Nous souhaitons la bienvenue aux membres de ce club et au plaisir de les rencontrer lors de nos rassemblements.

## **P** comme **PARTENARIAT**

Le nombre ne cesse de croître, renforçant la FFACCC comme étant la fédération disposant du plus grand nombre de partenaires !

Dernière arrivée : la société « **Saveurs et logistique- Lyophilisé & Co** » basée à LORIENT

Spécialisée, comme son nom l'indique dans les aliments lyophilisés. 10% de remise sur vos achats avec votre carte FFACCC à jour. Plus de renseignements : <https://www.lyophilise.fr>

## **P** comme **PARIS**

*La FFACCC organise une semaine de découvertes, de visites, de fêtes dans les différents quartiers de Paris. De la butte Montmartre à l'Opéra Garnier, du Château de Versailles à la Tour Eiffel au Moulin Rouge, sans oublier le repas sur les bateaux mouches avec visite de PARIS By Night et bien plus.*

**Alors dès maintenant retenez ces dates : du 19 au 25 septembre 2020 !**

## **S** comme **SORTIES**

Il reste des places pour les sorties suivantes : les organisateurs comptent sur vous, alors inscrivez-vous vite ! Tous les détails et fiches d'inscriptions sont dans Vadrouille.

### **Association Camping Car du Morbihan (ACCM)**

*Canal latéral de la Garonne à vélo* : du 26 août au 9 septembre

Contact : M. ou Mme Daniel NAVEL - 23, route de Kerlosquet - 29920 – NEVEZ 06.32.31.11.93 ou 06.08.00.20.81 ou e-mail : [jacqueline.navel@hotmail.fr](mailto:jacqueline.navel@hotmail.fr)

### **Camping Car club de l'EST (CCCEST)**

*La fête de la bière à Munich: 17 au 24 septembre*

*Festival international du folklore à Port Sur Saône: 30 juillet au 4 août*

*24 heures camion au Mans: 27/29 septembre*

Contact : [cccest.andre@gmail.com](mailto:cccest.andre@gmail.com) - Site web : <http://www.ccecest.com/>

### **Association Camping Car ATLANTIQUE PYRÉNÉES (ACCAP)**

*Festival de danses et Musiques du Monde- à Confolens :du 12 au 18 août*

Contact : Daniel DRAUT : 05.57.69.74.90 ; Portable : 06.09.90.73.73

### **Sud MotorHome (SMH)**

*En Haute Provence et ses senteurs: du 16 au 28 juin 2019*

Contact : Claude MAGGIONI 05 62 3332 39 - [cl.mag@sfr.fr](mailto:cl.mag@sfr.fr)

### **S comme SALON UNI VDL LE BOURGET**

Du samedi 28 septembre au dimanche 6 octobre.

Pour les adhérents de la FFACCC le prix de l'entrée est de **3 euros** au lieu de **12 !!!!**

Retenez vos entrées auprès de vos Président(e)s au plus vite. Venez rendre visite au **stand entièrement rénové de la FFACCC!**  
**Hall 2B stand N° 4.** Vous pourrez réadhérer et faire adhérer vos amis !

### **T comme TAXE D'HABITATION**

Bonne nouvelle pour ceux qui habitent à l'année dans leur camping car. Le gouvernement a supprimé la taxe d'habitation de 150 euros qu'ils devaient payer.

### **V comme VOYAGE A L'ÉTRANGER**

Certains d'entre nous partent pour des destinations lointaines et parfois dans des pays ou régions « en crise ».

Vous pouvez- vous inscrire gratuitement sur le site Ariane des services du Ministère des Affaires étrangères

<https://pastel.diplomatic.gouv.fr/fildarianc/dyn/public/login.html>

Vous pourrez recevoir des recommandations de sécurité par courriels ou SMS si la situation dans votre pays de destination le justifie ; être contacté en cas de crise dans le pays ; vous permettrez aux autorités de contacter si besoin la personne de contact que vous aurez préalablement désignée.

### **Z comme ZE RÉSUMÉ LE CALENDRIER !!!!!☺**

28 septembre au 6 octobre 2019 .....Salon VDL du Bourget

7 et 8 novembre 2019 .....CA et AG de la FFACCC – Saint Amand Montrond

9 au 11 novembre 2019 .....Forum International des voyages – SaintAmand Montrond

19 au 25 septembre 2020 .....Semaine à Paris ....(Reine du Monde, Paris, c'est une blonde ....)

**J.P. Ruellé**  
Chargé de la communication

**Alain Clavier**  
Président de la FFACCC

## INAUGURATION : AIRE DE SERVICES de CONDÉ EN BRIE (02)

Condé-en Brie: Inauguration pluvieuse, inauguration heureuse

Cette aire municipale a été inaugurée le samedi 25 mai 2019 à 16h00, en même temps que la place des festivités, en présence du Maire **Éric ASSIER** et des différentes personnalités de la commune, du département et de la région. Le CCC Ile de France ainsi que la Fédération Française des Associations de Club de Camping-Cars, la FFACCC, étaient représentés par **Jean-Jacques MICHEL** président du CCCIF, accompagné de son épouse **Andrée**.



Un apéritif, a été servi après les discours.

L'aire se trouve dans le parc de la mairie de Condé en Brie



55 Rue du Cahot,

GPS : N 49°00'13.33" , E 3°33'20.27"



Vous y trouverez 4 grands emplacements, tous équipés d'une prise électrique, 2€ /24h. Les services vidanges et eau propre sont aussi à 2€, et le stationnement vous coûtera 7,50€ /24h, le tout payable par carte bancaire.

L'aire est très bien située, au centre du village avec tous les commerces à proximité. Vous pourrez visiter le magnifique château des Princes de Condé.



et retrouvez tous les mois les infos de la FFACCC et la vie des clubs

## Offre N°1 Découverte

**1 an d'abonnement / 12 numéros dont**

Le hors-série «Le guide des accessoires»

Le hors-série «Tourisme»

+ La Carte de France 2020 des aires de services et son livret (janvier 2020)

= **40€**

seulement au lieu de 69,40 € !  
soit **42% de réduction !**



**OU**

## Offre N°2 Pack numérique

**12 numéros**  
dont 2 hors-séries  
en version papier



+ **10 numéros**  
en version numérique

soit **36%**  
de réduction

**Pour vous**  
**66€**



### LE SERVICE EN PLUS

• Un dépanneur à votre service 24 h / 24 et 7 j / 7. • Envoi d'un dépanneur sur le lieu de la crevaison. • Prise en charge des frais de déplacement et d'intervention à concurrence de 153€ par sinistre. • Validité en France, Allemagne, Autriche, Andorre, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Suisse, Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Italie, Grèce et Afrique du Nord.

Pour vous  
**12€**  
seulement  
Valeur 25€

L'assistance SOS Crevaison

Rejoignez-nous sur  
les réseaux sociaux :



[www.lemondeducampingcar.fr](http://www.lemondeducampingcar.fr)



**OUI**, je m'abonne au magazine des camping caristes actifs

Bulletin à renvoyer avec votre règlement à EDITIONS LARMIERE - Abonnements  
45 avenue du Général Leclerc - 60643 Chantilly cedex. Tel : 03 44 62 43 79

**OPTION 1** 12 numéros dont 2 hors-séries + la carte de France 2020 pour **40€** seulement au lieu de 69,40€

**OPTION 2** 12 numéros dont 2 hors-séries en version papier + 10 numéros en version numérique (compatible Android et Apple) pour **66€** au lieu de 103,50€

Je souscris en plus à l'assurance «SOS Crevaison» pour **12€ par an** que j'ajoute au prix de mon abonnement



LMCVA199

Mes coordonnées E-mail : .....@.....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... CP : .....

Ville : ..... Tél : .....

**RÈGLEMENT** (à l'ordre des Editions Larivière) :  Chèque bancaire  CCP Paris 115 915 A 020

CB : N°

Expirant le 20 ..... Cryptogramme

PAIEMENT PAR CB  
DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES :

Tarifs France métropolitaine 2019. DOM TOM, Etranger, nous consulter au +33 3 44 62 43 79 ou par mail [abo.larriere@editions-l.com](mailto:abo.larriere@editions-l.com). L'abonnement prendra effet dans un délai maximum de quatre semaines à compter de la date de validation de votre commande par nos services. Offre valable jusqu'au 31/12/2019. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ces données sont susceptibles d'être communiquées à des organismes tiers sauf si vous cochez la case ci-après

# Le Coin du Bricolage

## *Installer un coffre-fort dans son camping-car*

Je vous présente, à partir d'exemple sur mes derniers véhicules, 4 installations de coffre-fort qui répondent aux 4 principaux critères que je me suis fixés :

**1 - D'un accès le plus facile possible :** Camping-cariste depuis longtemps, je sais que tous les véhicules possèdent des « caches » possibles pour placer les quelques objets auxquels on tient, les papiers, l'argent, etc. etc. Nous avons tous notre « truc ». Mon expérience m'a toutefois appris que si la cachette n'est pas suffisamment accessible et rapide à utiliser, on ne l'utilise pas ou presque et c'était mon cas.

**2 - Discret :** C'est le point déterminant du choix de l'emplacement qui doit être à la fois suffisamment protégé « naturellement » et conserver un accès aisé. Décision prise souvent après beaucoup de temps passé à combiner la faisabilité... Le démontage « propre » d'éléments montés en usine sans prévision du démontage reste le frein le plus complexe.... Le coffre ne doit donc pas être à la vue dès la première fouille du cambrioleur qui est le plus souvent « pressé », être caché c'est la première sécurité ...

**3 - Suffisamment grand :** Au départ, on pense à son argent, donc un petit espace convient puis on se dit que dans un cambriolage rapide, l'appareil photo, la tablette, voir l'ordinateur portable vont être des cibles de choix.... plus les clés du domicile, 1 ou 2 bijoux sans forcément de la valeur mais auxquels on tient... le disque dur de sauvegarde des photos... bref du « bazar ». Me concernant j'y ajoute les photocopies papier et une clé usb de tous les documents importants (copies de carte grise, assurance, carte d'identité, passeport, carte vitale etc. etc... classés dans un porte vues)... D'où le besoin de place.... la liste est au choix de chacun !

**4 - Possédant une résistance raisonnable :** Partant des principes suivants :Le cambriolage d'un camping-car ne dure pas plus de 5 minutes.

Le voleur ne vient pas non plus avec une caisse à outils... tout au plus avec un gros tournevis.

Je possède une alarme.

Je n'ai donc pas recherché la résistance absolue. En revanche, de par sa conception, il est « inarrachable » dans un temps « classique » de vol courant, la porte est sa seule faiblesse, à soigner lors du choix !

Je garde à l'esprit que le plus gros risque n'est pas l'effraction du coffre qui demande un temps que le voleur n'a pas forcément mais le vol du véhicule... c'est donc souvent ou l'un ou l'autre... l'idéal est de minimiser les risques dans les 2 cas !

J'ai découpé tous les coffres-forts pour les adapter à l'emplacement choisi tout en gardant l'indispensable porte et son châssis et selon les implantations, les faces nécessaires pour conserver la protection des faces « exposées » ou pour permettre la fixation dans le logement prévu.

**Les limites d'un coffre :** Certains diront que mettre toutes nos valeurs au même endroit n'est pas forcément bien... c'est un peu vrai d'où soigner la conception mais c'est mieux que de les laisser éparpillées à la vue du premier intrus ou dans une cache improbable et/ou non utilisée systématiquement.

La vraie limite c'est le vol du véhicule.... Donc rester lucide sur ce que l'on peut y stocker, garder de la prudence.... Et surtout ne jamais y mettre le double des clés du véhicule qui seront demandées par la compagnie d'assurance lors du sinistre...

**Le choix du modèle :** C'est l'emplacement en façade qui conditionne la dimension de la porte (qui, par définition, n'est pas modifiable) et qui va déterminer les dimensions du modèle. Dans mes exemples, le premier coffre réalisé sur l'Ecovip 2.1 j'ai utilisé un coffre H 200 x L 300 mais dont la porte ne permet pas de passer un ordinateur portable. Les 3 autres réalisations utilisent un modèle H200 x L 405 avec une porte permettant le passage de mon ordinateur. **In fine c'est la qualité de la porte qui doit guider le choix.**

**Point commun à toutes mes réalisations :** Choix d'une porte avec un clavier digital et ouverture motorisée mais possédant une clé de secours (qu'il ne faut pas ranger dans le coffre...). Installation d'un éclairage dans le coffre commandé par l'ouverture de la porte. Ne voulant pas être contraint pas les piles, j'ai chaque fois remplacé l'alimentation à pile 6 v par un petit montage électronique simple, branché sur l'alimentation de la cellule, cela offre en prime une sécurité supplémentaire... lorsque l'alimentation de la cellule est coupée, le coffre ne s'ouvre plus...

### Exemple sur Laïka Ecovip 2.1 Classic

La particularité de cette installation est que le coffre utilise le double plancher. Démontage de la banquette et du coffre à gaz... (Photo n°1) Il a donc fallu faire l'ouverture et créer une caisse dans le double plancher (Photos n°2 et n°3). La photo n°4 montre que la caisse se confond bien avec l'environnement et ne laisse pas penser à son usage..... Photo n°5, le coffre en utilisation avant le remontage de la porte du placard. Sur la photo N°6 la plaque grise recouvre intégralement la surface, un petit bouton noir permet de la soulever. Discrétion assurée.



Coffre sous frigo Laïka Ecovip 2.1

### Exemple sur Laïka Rexoline 650

J'ai utilisé le dessous du frigo après démontage laborieux de la plaque de façade.... Dessous, (Photo n°1), c'est pas mal encombré... Le coffre a été découpé pour s'adapter à l'emplacement (Photos n°2 et 3).... Pas de fond, une fois posé le coffre écarte tous les câbles et gaines sur l'extérieur... La grille (Photo n°5) ferme l'espace laissé pour la gaine de chauffage vue en photo n°1. La façade tient avec des aimants (Photo n°6). A l'usage, ce coffre placé très bas nécessite de se mettre à genoux voir couché pour aller au fond.... Donc pas vraiment confortable mais discret !



Coffre sous frigo Laïka Rexoline 650

### Exemple sur Arca H725 GLM

Le véhicule possède une communication entre la cellule et la soute. Un compartiment est installé dans le passage, il contient des gaines de chauffage et la vanne de vidange du réservoir. L'objectif était de garder accessible tous ces éléments. Il a fallu créer une caisse en métal (photos n°1 et 2) bien ajustée à l'emplacement (Photo n°2) et sur laquelle j'ai fixé le cadre et la porte (photos n°3 et 4), que j'ai seulement gardé du coffre d'origine. N.B. : Je n'ai pas les outils pour plier au mm la tôle 10/10, j'ai fait appel à un serrurier.... La photo n°4 montre le coffre ouvert, côté soute. La photo n°5 montre le coffre depuis la cellule. Photo n°6, coffre fermé et discret...



Coffre du Arca H725 GLM

### Exemple sur Hymer B698 Expérience

De chaque côté du lit se trouve un escalier/compartiment. J'ai choisi le plus vaste, celui côté droit, Il est fixé au-dessus d'un coffre sous plancher ; on distingue la trappe d'accès (Photo n°1). Démontage du compartiment (Photo n°2). Ouverture du fond pour agrandir la profondeur du futur coffre (Photo n°3) et disposer de l'espace sous plancher (Photo n°4). La photo n°5 permet de visualiser la profondeur 50 cm environ, la plaque noire (20/10) ferme la communication avec le coffre sous plancher. Photo n°6, le châssis de la porte, la photo vue de dessus ne permet pas de voir les plaques latérales de fixation et celle de protection de façade. Photos n°7 et 8, coffre installé, ouvert et fermé. Photo n°9, compartiment fermé.

J'ai poussé le gadget en installant une fermeture sur la porte du compartiment, laissant penser qu'il n'y a pas de compartiment dessous. Le principe est visible sur la photo n°5 (loqueteau), sur la n°6, on distingue la « lumière » permettant le passage de la fermeture visible sur photos n°7 et 8. Sur la photo n°9, on distingue la clé « carrée » qui ferme la serrure. La clé est située dans le coffre sous plancher....

Photos n°10 et 11, l'alimentation 6 volts à partir du 12 volts du véhicule.... Nécessité de démonter la porte....

Surtout ne pas se décourager... il y a une solution à tout...

Bonne route.



Coffre Hymer B698

*François CHAUMAZ*



## Les zones environnementales ... un dossier à consulter sur le site de la FFACCC

Elles se développent dans tous les pays européens. Hélas force est de constater une anarchie totale !

Ce constat est on ne peut plus dommageable et n'aide absolument pas les conducteurs.

Chaque pays à son règlement ! Mais dans certains pays ce règlement change suivant les régions ! Et certaines villes adoptent des règlements différents !

Pour couronner le tout le tableau européen définissant les classes des véhicules n'est pas interprété partout de façon identique !!!

C'est à croire que les véhicules polluent différemment en fonction des lieux où ils se trouvent.

La seule constante est que ce sont surtout les grandes villes ou agglomérations qui sont concernées.

Pour tenter d'y voir plus clair, nous avons consulté plusieurs sites de différents pays ainsi que des sites faisant le point sur la situation.

Nous avons ensuite rédigé un dossier résumant la situation pour chaque pays.

Vous pouvez le retrouver sur le site de la FFACCC à l'adresse suivante :

<http://www.ffacc.fr/actualites-fiche/LES-ZONES-ENVIRONNEMENTALES-EN-EUROPE/002474>

Attention, ce dossier a été rédigé au mois de juin 2019. Depuis certaines dispositions ont peut-être changé ! Nous avons mis, pour chaque pays des liens vous permettant d'avoir des informations plus détaillées.

Bonne lecture

Jean-Pierre Ruellé  
Chargé de la communication FFACCC

Alain Clavier  
Président de la FFACCC



INTERDITE  
3,5t catégorie 1  
DE 8h À 20h



Pour la France mieux vaut avoir  
la vignette Crit'Air

## QUELQUES RECETTES ...

### VERRINES DE CHANTILLY AU PARMESAN

Pour 4 personnes

Ingrédients : 4 C à S de mascarpone  
4 C à S de crème liquide  
6 C à S de parmesan fraîchement râpé  
Copeaux de parmesan

Préparation : Battre ensemble le mascarpone et la crème en chantilly.  
Ajouter le parmesan, fraîchement râpé pour plus de goût.

Remplir les verrines.

Décorer avec les copeaux.

Réserver au réfrigérateur

Bon apéro!!



### CREVETTES FLAMBÉES AU PASTIS OU WHISKY

Ingrédients : Grosses crevettes crues ou petites crevettes grises crues

Pour un apéritif 120 g/personne

Pour un plat 250 g/personne

10 cl de pastis ou whisky

1 pincée de sel

Huile

Préparation : Faire revenir les crevettes dans une poêle huilée ou sur la plancha  
Cuites quand elles deviennent roses.  
Flamber au pastis  
Servir

Bon appétit !

Les grosses crevettes peuvent être décortiquées avant cuisson



## QUELQUES RECETTES...

### TIRAMISU

Pour 4 personnes



Ingrédients:

3 œufs  
250g mascarpone  
100g de sucre  
20 cl de café fort  
2 C à S de marsala aux amandes ( amaretto)  
20 biscuits cuillères  
100g chocolat noir ( ou poudre de cacao amer)  
Sucre glace pour le décor

Préparation:

Séparer les blancs des jaunes des œufs.  
Fouetter vivement les jaunes avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.  
Ajouter le mascarpone, fouetter pour que le mélange soit homogène.

Monter les blancs en neige ferme avec 1 pincée de sel.

Mélanger délicatement les blancs à la crème pour obtenir un mélange mousseux et léger.

Préparer 20 à 25cl de café fort ou espresso, ajoutez le marsala ou Amaretto., laisser refroidir.

Dans un plat à gratin, disposer 10 biscuits cuillères, verser 10cl du mélange café.  
Couvrir de la moitié de la crème mascarpone.  
Placer dessus les 10 biscuits cuillères trempés dans le café  
Recouvrir du reste de la crème.

A l'aide d'un économe faire vos copeaux de chocolat noir ou à défaut utiliser de la poudre de cacao amer, personnellement je préfère les copeaux de chocolat.

Recouvrir de copeaux de chocolat ou de poudre de cacao amer.  
Faire, avec du sucre glace des bandes blanches en diagonale.

Mettre au frais 3h minimum, peut se faire la veille,

Bonne dégustation.....

**Aline Devérine**  
**U.C.C.F.**

## LA PAGE « LA PAROLE À LA FFACCC »

Notre partenaire Le Monde du Camping Car offre à la FFACCC une page dans chacun de ses numéros.

Ainsi, 10 articles sont publiés tout au long de l'année.

L'objectif recherché est bien évidemment de faire connaître notre fédération auprès de l'ensemble des lecteurs de la revue et par là en inciter à nous rejoindre.

« Le Monde du Camping Car » nous a autorisés à publier quelques-uns de ces articles.

Si vous êtes lecteurs de la revue, nous nous excusons de cette redite.

Par contre si vous n'êtes pas lecteur du magazine ce sera l'occasion de découvrir les écrits de votre fédération. Et peut être profiterez-vous des tarifs d'abonnement réservés à la FFACCC.

Également dans chaque numéro, un espace « vie des clubs » est offert aux Présidents de clubs pour y publier des informations.

Jean-Pierre RUELLÉ  
Responsable Communication



# Incivilités... Vous avez dit INCIVILITÉS ?...

Sur le parking du Salon du Bourget, comme hélas souvent ailleurs, nous avons relevé des comportements inadmissibles, pour ne pas dire tout simplement scandaleux.

**L**a distribution gracieuse des autocollants RESPECT édités par le CLC est hélas d'une portée limitée pour certains. D'ailleurs ils ne se privent pas de les jeter à terre plutôt que de les mettre dans les corbeilles à disposition ou, mieux, en évidence sur leur véhicule. Ne serait ce que pour cela, ces personnes voyageant à bord d'un camping car ne méritent pas d'être appelées camping-caristes. De par leur comportement, elles salissent ce mot, elles salissent l'image du camping-cariste. Alors appelons-les tout simplement des individus, terme auquel on pourrait ajouter "sinistres"... Si le parking du Parc Expos du Bourget est, comme il se doit, totalement goudronné, il y a pourtant, le long d'une clôture, un espace herbeux. Dernier lieu de résistance de la nature, il devrait être particulièrement apprécié par les heureux camping-caristes qui ont la chance d'être stationnés à proximité immédiate ! Hélas, il n'en est rien. C'est le lieu de rendez-vous des individus propriétaires de chiens et de leurs fidèles compagnons. Que les gentils toutous apprécient le contact de l'herbe sous leurs papattes c'est incontestable. Que les camping-caristes apprécient le contact de leurs dé-

jections (et l'odeur) sous leurs semelles c'est nettement moins sûr. Mais comme cet espace n'est pas suffisant pour le nombre de canidés présents, alors les gentils toutous déposent leurs crottes au milieu des camping-cars, juste au moment où leurs maîtres... regardent ailleurs ! Étonnant non ? Ce matin là, Monsieur Dupont (appelons-le ainsi) a entendu son voisin démarrer son camping-car et quitter son emplacement. Il n'est pas surpris. La veille il avait discuté longuement avec lui de voyages et autres histoires que l'on se raconte entre camping-caristes. Et ce dernier lui avait annoncé son départ. Par contre, en ouvrant la porte de la cellule, surprise ! Une mare d'eau savonneuse dans laquelle surnagent quelques grains de riz est répandue. Et comme cette eau "grise" est restée quelques jours dans le réservoir ad hoc, comme il fait chaud ce ne sont pas d'agréables effluves qui viennent chatouiller les narines de M. Dupont. Néanmoins il se dirige vers "l'Étape" acheter pain et viennoiserie. Doit-il se consoler en constatant que d'autres mares existent... que des filets d'eau, telles les cailloux du Petit Poucet, indiquent la direction prise par le véhicule. Car, c'est bien connu,

pour vidanger complètement mieux vaut laisser la vanne ouverte ! Et au cas où, au prochain arrêt quelqu'un ferait remarquer que la vidange sauvage est interdite, il s'entendra répondre « oh, j'avais oublié de fermer la vanne ! » Rassurez-vous ami lecteur, amie lectrice, nous n'avons pas constaté de vidanges sauvages de cassettes. Ouf ! Il ne faut pas exagérer... quoi que... Pourquoi rapporter ces scènes qui ne sont heureusement le fait que d'une toute petite minorité ? Tout simplement parce que, même sur le parking du salon des Véhicules de Loisirs, on les constate chaque année. Et qu'il y en a marre ! Marre de ces individus, de ces goujats. Ils sont la honte et ne méritent pas l'appellation camping-cariste, comme nous l'écrivions au début. Marre d'être confondus avec ceux-ci. Dans le chapitre des incivilités, il y a le comportement de certains sur les parkings. Rappelons qu'un parking n'est pas un camping ! Donc aucun déballage de tables, chaises, auvent, etc. A fortiori pas de transats pour se faire bronzer en tenue de plage. Quant aux apéros réunissant les copains, c'est pour le camping, pas pour le parking ! On ne fait pas de mal, diront certains ! Oui mais il faut aussi penser à l'image que l'on donne aux habitants voisins ! Et ne pas s'étonner si quelque temps plus tard des barres limitant la hauteur sont installées ; certes probablement illégalement mais... elles sont là et pour... un certain temps ! N'accusons pas systématiquement les camping-caristes étrangers ou les "occasionnels" qui louent un véhicule pour quelques jours. Les responsables

d'organismes de location que nous avons rencontrés nous ont montré les documents de recommandation de comportement qu'ils donnaient (et commentaient pour certains) aux locataires. Mais, comme ils le reconnaissent, ceci ne peut empêcher certains de faire n'importe quoi. Alors que faire ? Si nous avions la solution miracle nous serions heureux ! Soyons vigilants ! Les règles du contrôle technique ont évolué. Dans le chapitre nuisances - code point 8.4.1 - pertes de liquides : « fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route. » (Niveau de défaillance majeure ou critique suivant la gravité.) Faudra-t-il qu'un jour le législateur s'appuie sur ce texte pour établir une nouvelle réglementation concernant le stationnement de nos véhicules ? Faut-il l'espérer ou le craindre ? Soyons conscients que nous sommes la majorité, la très très grande majorité à avoir un comportement respectueux. Défendons-nous, refusons d'être associés à cette infime minorité d'individus qui se croient tout permis au nom de leur liberté ! Rejoindre un club de la FFACCC c'est aussi participer à la reconnaissance de notre mode de loisirs et du comportement respectueux des camping-caristes. Consultez notre site : [www.ffacc.fr](http://www.ffacc.fr)  
Jean-Pierre Ruellé  
Responsable de  
la communication FFACCC  
Alain Clavier  
Président de la FFACCC



# Les partenaires de la FFACCC vous avantagent

La FFACCC, la fédération uniquement camping-cariste, offre à ses adhérents de très nombreux avantages. Vous les retrouverez recensés dans un guide spécifique.

**L**e premier d'entre eux est sans aucun doute qu'elle est entièrement gérée par des bénévoles, financée uniquement par les cotisations de ses adhérents, indépendante de tout groupe de pression et donc entièrement dévouée à la défense des droits des camping-caristes et de leur confort de voyage. Chaque équipage adhérent bénéficie d'une véritable protection juridique pour son camping-car mais aussi les autres véhicules de son domicile, d'une assurance annulation voyage à un tarif inégalé, de la possibilité d'effectuer une sortie ou un voyage avec un autre club de la FFACCC sans avoir à payer un supplément, etc.

Et, depuis de nombreuses années, au début du printemps le catalogue des partenaires est envoyé à chacun.

Caverne d'Ali Baba ou inventaire à la Prévert, ce catalogue présente plus de 400 adresses qui proposent services, remises, ou autres cadeaux.

Bien évidemment sur présentation de la carte fédérale en cours de validité.

Tout d'abord des remises substantielles consenties dans des pays européens (Espagne, Italie, Biélorussie, Roumanie, Grèce, Suisse, Portugal), mais aussi plus lointains : Maroc, Tunisie ou encore Argentine, USA, Canada.

Dans ces pays des réductions sont proposées par de nombreux campings, aires de services privées. Les chaînes de campings comme « Human Company » en Italie ou « Orbitur » au Portugal sont partenaires.

Les agences de voyages locales accordent des tarifs privilégiés sur les circuits proposés.

Parmi les avantages tarifaires dont bénéficient les adhérents de la FFACCC, des réductions sur les prix de la location aux Etats-Unis.



Aux USA et Canada ce sont principalement des agences de location de camping-cars qui proposent des réductions.

## Et en France ?

Des compagnies d'assurances partenaires offrent des contrats négociés et même pour certaines, une adhésion à la FFACCC.

Des soucis de carrosserie, des besoins d'accessoires, un remplacement du pare-brise, une reprogrammation du moteur, une révision du véhicule ou un contrôle technique ? Dans toutes les régions de France il y a des adresses de partenaires.

Vous voulez louer votre camping-car, un partenaire est là ! Vous cherchez un lieu pour lui faire passer l'hiver en toute sécurité, un autre partenaire est là ! Près de quatre-vingts musées, offices de tourisme, parcs attractifs, châteaux offrent des réductions.

Quant aux boulangers, charcutiers, producteurs locaux, caves

coopératives, vigneron indépendants, restaurateurs, il serait trop long de les énumérer. Simplement on y trouve à la fois de la lavande ou du nougat, des escargots ou de la volaille, des vins de tous les vignobles de France, du champagne, du cognac, de l'armagnac ! Tout ce qui donne un charme inégalable à nos voyages en France. De nombreux partenaires rejoignent la FFACCC alors que le guide est publié.

## Adhérer

Pour connaître la liste mise à jour, il suffit de se rendre sur le site de la FFACCC :

[www.ffacc.fr/accueil](http://www.ffacc.fr/accueil) puis à la rubrique « Partenaires ». Pour bénéficier de toutes ces offres, une seule solution : adhérer à l'un des nombreux clubs de la fédération ou faire une adhésion directe avec le club UCCF. Le montant des cotisations varie, mais celui-ci sera largement remboursé en utilisant le guide.



Le guide des partenaires ! A consommer sans modération en rejoignant notre fédération !

Jean-Pierre Ruellé

Chargé de la communication

FFACCC

Alain Clavier

Président de la FFACCC

**FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES ASSOCIATIONS ET CLUBS  
DE CAMPING-CARS**  
Espace Danton  
3, rue Danton  
92240 Malakoff

Consultez notre site  
[www.ffacc.fr](http://www.ffacc.fr)  
e-mail : [secr.ffacc@orange.fr](mailto:secr.ffacc@orange.fr)  
Tél. : 0 800 800 158 (appel gratuit)

# La protection juridique de la FFACCC

Nous avons tous souscrit une assurance pour notre camping-car. Beaucoup d'entre nous pensent que cette assurance est suffisante. Alors pourquoi les adhérents à la FFACCC bénéficient-ils en plus d'une protection juridique ? Marie-Madeleine Couturier, secrétaire générale de la FFACCC chargée des questions juridiques, explique ce qu'est cette protection juridique et son utilité.

**L**a majorité des Clubs de la FFACCC ont fait choix, pour un coût minime, d'adhérer à la garantie de Protection Juridique souscrite par la FFACCC auprès d'une Compagnie d'Assurances réputée.

La durée de garantie est la même que l'adhésion à l'un des Clubs de la FFACCC, valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, sans tacite reconduction. La cotisation est annuelle et payable en même temps que la cotisation au Club. Ne vous en privez pas : son montant mensuel vous coûtera moins que la baguette de pain quotidienne que vous achetez chez votre boulanger.

Un intérêt non négligeable pour les adhérents :

- Elle couvre non seulement le camping-car mais aussi tous les véhicules de l'équipage, quel que soit leur nombre
- Elle a la possibilité d'intervenir dès l'achat du véhicule, au cas où un litige interviendrait avec le vendeur non professionnel, le concessionnaire ou le fabricant, à condition que l'adhésion soit antérieure à l'achat ou à tout le moins la livraison du véhicule
- Elle intervient non seulement en cas d'accident, mais également en cas de litige ou de panne, aussi bien mécanique que touchant l'un des éléments équipant le véhicule (frigo, chauffage, télé, etc.) ou sa structure
- Elle intervient également dans le cadre de la garantie du véhicule, qu'elle soit légale (art.



© Fotostock

La Protection Juridique proposée par la FFACCC ne fait pas double emploi avec la garantie Défense Pénale et recours, incluse dans la plupart des contrats d'assurance. L'opportunité d'être plus détendu encore pendant ses sorties.

L211.4 et suivants du code de la consommation) ou du vice caché (art. 1641 et suivants du code civil) ou bien encore contractuelle par le vendeur professionnel (6 mois à 2 ans selon qu'il s'agit d'un véhicule neuf ou d'occasion).

- Elle tentera systématiquement d'aboutir à une transaction (toujours beaucoup plus rapide) mais à défaut elle pourra engager une procédure judiciaire
- Elle pourra nommer un expert pour déterminer les responsabilités encourues
- Vous avez besoin de faire appel à un avocat, elle vous en communiquera les coordonnées et le nommera pour vous
- Si le vendeur de votre véhicule est un particulier, en cas de litige ou de défaut du véhicule elle prendra les choses en mains pour que vous obteniez satisfaction

- Si vous vendez votre véhicule et que celui-ci présente des défauts justifiant une réclamation de votre acheteur, la Protection Juridique y fera face pour déterminer si votre responsabilité est engagée et le cas échéant fera aboutir à une transaction ou suivra la procédure
- Une réparation est mal faite, incomplète ou non pérenne : elle interviendra aussi vis-à-vis du réparateur pour faire valoir vos droits
- Vous faites monter un accessoire et il ne fonctionne pas correctement : elle vous défendra vis-à-vis de l'installateur
- Elle est indépendante de la garantie Défense Pénale et Recours incluse dans la quasi-totalité des contrats d'assurance auto. Elle peut donc intervenir pour défendre vos droits à l'encontre de votre

propre assureur auto en cas de litige ou lorsque la garantie accordée par ce dernier n'est pas applicable (souvent celle-ci est limitée aux seuls cas d'accident).

- Elle ne fait donc pas double emploi avec la DPR précédemment citée.

N'hésitez pas à rejoindre l'un des Clubs de la FFACCC pour pouvoir profiter vous aussi de cette assurance de Protection Juridique.

Marie-Madeleine Couturier  
Secrétaire générale de la FFACCC

**FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES ASSOCIATIONS ET CLUBS  
DE CAMPING-CARS**  
Espace Danton - 3, rue Danton  
92240 Malakoff  
Consultez notre site  
[www.ffaccc.fr](http://www.ffaccc.fr)  
e-mail : [secr.ffaccc@orange.fr](mailto:secr.ffaccc@orange.fr)  
Tél. : 0 800 800 158 (appel gratuit)

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conformément aux articles L.211-7 et L.211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme dont le texte est ci-après reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente de titre de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du code du tourisme constituent l'information préalable visée à l'article R.211-5 du Code du tourisme.

Dès lors, à défaut d'information contraire figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du Code du tourisme, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, devis, proposition, programme de l'organisateur, formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du code du tourisme, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Il sera donc caduc dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquiescer les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

Conformément à l'article L.211-18, la FFACCC a souscrit auprès de la compagnie MACIF Sud-Ouest Pyrénées, Rue de Pompeyrie 47004 AGEN Cedex, un contrat d'assurance « Multigarantie Activités Sociales » garantissant sa responsabilité civile générale, sous le N° 15195976.

Elle bénéficie de l'agrément voyage N° IMO75100284

### Extraits du Code du tourisme :

Reproduction littérale des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme, conformément à l'article R.211-12 du code du tourisme :

**Article R.211-3 :** Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

**Article R.211-3-1 :** L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Il peut se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

**Article R.211-4 :** Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

- 1° Les caractéristiques principales des services de voyage :
- a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;
- b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;
- c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;
- d) Les repas fournis ;
- e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;
- f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;
- g) Lorsque le bénéficiaire d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;
- h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;

2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;

3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;

4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination

7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de

frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14 ;

8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent. Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

**Article R.211-5 :** Les informations mentionnées aux 1°, 3°, 4°, 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

**Article R.211-6 :** Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :

1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;

2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1 ;

3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;

4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;

5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-16 ;

6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;

7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil ;

8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquiescer de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°.

**Article R.211-7 :** Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

**Article R.211-8 :** Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenus comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

**Article R.211-9 :** Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :

1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;

2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;

3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;

4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix. Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17.

**Article R.211-10 :** L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

**Article R.211-11 :** L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment :

1° A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ;

2° A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

### Conditions particulières

#### Itinéraire de voyage

L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

#### Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le contrat de voyage. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autre ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.

#### Formalités

Les formalités obligatoires précisées à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade ou de ses pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité, de son permis de conduire ou des papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre à un quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils devront être en possession des documents nécessaires de sortie du territoire. Le participant doit prendre connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le défaut d'assurance n'est pas retenu dans les clauses d'annulation.

#### Annulation, modification et cession

Conformément à l'article L.211-14, en cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation. Sauf pourcentages et/ou montants précisés spécifiquement au contrat de vente, ils s'appliquent tels que mentionnés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :

- plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier.

- de 30 à 21 jours du départ : 10 % du prix du voyage,

- de 20 à 8 jours du départ : 50 % du prix du voyage,

- de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix du voyage.

- moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du voyage.

Toute mention au contrat prévaut sur les conditions précitées.

L'insuffisance de participants peut entraîner l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant le départ. Le minimum est de 10 camping-cars. Toutefois compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra être modulé, dans ce cas ce point devra être précisé dans le contrat.

Pour tout changement connu de lui, entraînant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.

#### Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

#### Situation particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque, fourrures, bijoux, et objets précieux. De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie. Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

#### Mise à jour le 05/07/2018



## Sorties des Clubs 2019

Les voyages ou sorties des clubs sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et séjours FFAACC. Pour pouvoir participer, il faut être membre du club organisateur.



### A3C (Ariège Camping-Car Club)

**Du 15 au 21 octobre**

Sortie safran Cajarc



### ACCAP.

**Octobre**

Assemblée Générale et prolongation



### Association Camping Club Morbihan

**Le 23 novembre**

Assemblée Générale à Bonvallon Guénin



### Association Camping-Car du Nord Deux-Sèvres

**Du 14 au 17 octobre**

Sortie avant Assemblée Générale dans la Vienne (86)

**Du 18 au 20 octobre**

Assemblée Générale

**Du 25 au 28 octobre**

Fête du piment à Espelette



### ACcRéPa

**Les 23 et 24 novembre**

Assemblée Générale à Soligny la Trappe (61)

**Prévisions 2020**

**Du 12 au 19 janvier**

Séjour au ski au Grand Bornand (74)

**Les 25 et 26 janvier**

Galette des Rois aux Choux (45)



### Association Ouest Camping-Car

**Du 18 au 20 octobre**

Assemblée Générale à Guiscriff (56)

**Du 30 déc. au 1<sup>er</sup> janvier**

Réveillon Saint-Sylvestre à Ballots (53)



## Autostar Club

**Le 3 octobre**  
**Du 15 au 17 octobre**

Paris, les plus beaux passages couverts.  
Sortie à Chambord et Beauval



## Camping Car Association

**Octobre**

Assemblée Générale avec sortie en Vendée



## Camping Car Club Alpes Mont Blanc

**Du 25 au 27 octobre**

Assemblée Générale à Yenne (73)



## Camping Car Club de Digne les Bains

Villes et villages acceptant les camping-cars lors de leurs manifestations.  
Nota : ces festivités ne sont pas organisées par le CCC Digne les Bains.

**Du 3 au 7 octobre**  
**Le 27 octobre**  
**Le 1<sup>er</sup> décembre**  
**Le 8 décembre**  
**Du 1<sup>er</sup> décembre 2019**  
**au 2 janvier 2020 :**

Foire exposition à Sisteron \*  
Fête des Châtaignes à Revest du Bion \*  
Fête de l'âne gris à Digne les Bains \*  
Grand marché de Noël à Malijal \*\*

Grande féerie de Noël au Château d'Oraison.  
A voir avec ses enfants ou petits-enfants.  
Superbes décors animés.

\* Aire de services

\* Parking aménagé

\* Stationnement difficile le jour du marché de Noël



## Camping Car Club Est

**Du 18 au 20 octobre**  
**Du 20 au 22 novembre**  
**Le 31 décembre**

Assemblée Générale à Dôle  
Le Beaujolais  
Réveillon



## Camping Car Club Ile de France

**Du 4 au 7 octobre**  
**Les 16 et 17 novembre**

Week-end à Château Landon (77)  
Assemblée Générale à Saint-Agnan



## Camping Car Club Normand

**Les 26 et 27 octobre**

Assemblée Générale à Oye plage (62)



## Camping Car Club Nord Picardie

### Prévisions 2020

**1<sup>er</sup> janvier**

Réveillon à Maroilles (59)

**Fin janvier**

La Galette des Rois

**4 avril**

A.G. du 40<sup>ème</sup> anniversaire au Grand Cabaret de Vieux Berquin (59)



## Camping Car Club Provence Côte d'Azur

**Du 4 au 7 octobre**

Loto à Pignans (83)

**Du 25 au 27 octobre**

Étang de Thau, musée, les parcs en bateau à Bouzigues (34)

**Du 31 déc. au 2 janvier**

Réveillon

**Nota :** les sorties week-end sont ouvertes à tous les clubs, les bulletins d'inscription se trouvent sur le site : <http://www.cccpca.fr/>

Dates en rouge : sorties à confirmer



## Camping Car Club Rhône-Alpes

**Du 15 au 18 novembre**

Week-end découverte « Le Beaujolais nouveau »



## Camping Car Club Sud-Ouest

**Du 18 au 20 octobre**

Assemblée Générale (lieu à définir)

**Du 22 au 24 novembre**

Fête du camping-car à Burie

**Du 31 déc. au 1<sup>er</sup> janvier**

Réveillon (lieu à définir)



## Club DETHLEFFS France

**Du 7 au 18 octobre**

Autour de l'Assemblée Générale : « Inter îles » (Charente Maritime)

**Du 16 au 21 novembre**

En direction de Burie : Escapade dans la Vienne

**Du 22 au 24 novembre**

Week-end à Burie organisé par « Accueil en Terroir du Cognac »

### Prévisions 2020

**Du 21 au 24 mai**

Family Days organisé par la Société Dethleffs : Visite de l'usine à Isny + Excursions et animations le soir.

**Du 2 au 12 juin**

Balade en Pays Catalan

**Du 23 juin au 2 juillet**

Randonnée détente

**Du 29 août au 22 sept.**

La Douce Roumanie, voyage organisé par Pan Travel

**Octobre (date à confirmer)**

Autour de l'Assemblée Générale



## Familles en Camping-Car

**Du 4 au 6 octobre**

Safari zoo – Réserve Africaine de Sigean



## Union des Camping Caristes de France

Les membres du bureau de l'UCCF seront présents :

**Du 28 sept au 6 octobre**

Sur le stand de la FFACCC au Salon du Bourget

**Les 7 et 8 novembre**

Au C.A. et A.G. de la FFACCC à Saint Amand Montrond

**Du 9 au 11 novembre**

Au Forum international des voyages  
à Saint Amand Montrond

## SORTIES 2019 OUVERTES A TOUS LES CLUBS

Toutes ces sorties sont proposées à tous les clubs de la FFACCC et ensuite chaque club propose ces sorties à leurs adhérents conformément aux réglementations liées à l'immatriculation voyages et séjours de la FFACCC et pour pouvoir participer, il faut être membre de la FFACCC

**Du 28 sept. au 6 octobre**

Salon des véhicules de loisirs au Bourget (FFACCC)

**Les 7 et 8 novembre**

C.A. et A.G. de la FFACCC à Saint Amand Montrond (CC18C)

**Du 8 au 12 novembre**

Forum des voyages à Saint Amand Montrond (CC18C)

**NB :** Toutes ces indications concernant ces sorties ont été, soit transmises par les clubs, soit relevées sur les revues . Elles peuvent subir des modifications. Il est donc suggéré de se renseigner auprès des responsables des clubs concernés pour plus amples renseignements.

Vous trouverez les programmes et les bulletins d'inscriptions sur le site internet de la FFACCC : [www.ffacc.fr](http://www.ffacc.fr) ou sur le site du club organisateur.





Avec la collection Autostar 2020

# VIVEZ DES HISTOIRES EXHALTANTES



À DÉCOUVRIR AU  
**SALON DU BOURGET**  
DU 28 SEPT.  
AU 06 OCT.  
HALL 5 • STAND B19



PRESTIGE DESIGN EDITION NOUVEAUTES 2020 PRIVILÈGE PROFILS

Z.I. DU LAUNAY - SAINT-BRANDAN - 22800 QUINTIN - FRANCE  
TÉL. 02 96 79 62 00 / FAX 02 96 74 09 37  
[autostar.fr](http://autostar.fr)

 **AUTOSTAR**

TOUJOURS  
UNE ÉTOILE D'AVANCE

# TOUJOURS PARTANT TOUJOURS PILOTE



VANS.PILOTE.FR



La vie est un saut dans l'inconnu. Chaque journée est une surprise, pour qui veut la saisir. Depuis 1962, Pilote vit intensément cette aventure à vos côtés.

**Toujours à votre écoute**, nos modèles n'ont cessé d'évoluer et notre gamme s'est étoffée : 6 implantations, 2 niveaux de finition et toujours des centaines d'options possibles, dont le choix du frigidaire.

**Toujours soucieux de votre bien-être** nous avons repensé nos espaces intérieurs et créer des ambiances aussi confortables qu'élégantes. L'envie de vous faire vivre des expériences uniques, voilà ce qui nous a toujours guidé. **Toujours plus loin** vers nos envies de découverte et nos rêves de dépaysement.

**Maintenant c'est à vous de décider où vous voulez aller et ce que vous voulez vivre.**  
Nous sommes prêts. Et vous ?

**PILOTE**